



SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

SCIENCES SOCIALES

Licence 1 - 2 - 3

2025-2026

shs.u-paris.fr



UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DIRECTRICE DE L'UFR

Cécile LEFÈVRE

(changement à venir fin 2025)

TROIS DÉPARTEMENTS



SCIENCES SOCIALES

DIRECTEUR ET DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT

Choukri HMED et Michela MARZANO



SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DIRECTEUR ET DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT

Éric RODITI et Stéphanie RUBI



SCIENCES DU LANGAGE

DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT

Marie VENIARD



DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

DIRECTEUR ET DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT

Choukri HMED et Michela MARZANO

RESPONSABLE DE LA LICENCE SCIENCES SOCIALES

Christophe GIRAUD

RESPONSABLE L1

David GABORIEAU et Benoît
CARINI-BELLONI

RESPONSABLE L2

Alice LE GOFF

RESPONSABLE L3

Catherine PUGEAULT



UNIVERSITÉ PARIS CITÉ
UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Campus Saint-Germain-des-Prés
45, rue des Saints-Pères, 75006 PARIS

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	5
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	7
SERVICE DE LA SCOLARITÉ	9
ORGANISATION DE LA FORMATION	11
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	13
MCC SPÉCIFIQUES	15
PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS	19
LICENCE 1 - SEMESTRE 1	20
LICENCE 1 - SEMESTRE 2	26
LICENCE 2 - SEMESTRE 3	39
LICENCE 2 - SEMESTRE 4	44
LICENCE 3 - SEMESTRE 5	54
LICENCE 3 - SEMESTRE 6	68
ANNEXES	82

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La licence de sciences sociales de l'Université Paris Cité s'inscrit dans l'offre licence, master, doctorat, en étant ouverte aux grands domaines des sciences humaines et sociales. Elle est rattachée au Département des Sciences sociales de l'UFR Sciences humaines et sociales de la Faculté Sociétés & Humanités.

Conformément à son intitulé, l'objectif de la formation est de donner aux étudiants un socle de connaissances solides en sciences sociales, dans les disciplines fondamentales, ainsi qu'une ouverture à d'autres disciplines. Il y a donc une souplesse permanente entre spécialisation progressive et réorientations éventuelles.

Licence pluridisciplinaire, la licence de sciences sociales repose sur une formation principale en sociologie, ethnologie, démographie, avec un accent particulier sur la pratique des méthodes des sciences sociales, tant qualitatives que quantitatives. Par ailleurs, un certain nombre de disciplines sont dispensées tout au long du cursus, comme la philosophie, la science politique, l'économie ou l'histoire, ainsi que des disciplines additionnelles comme les statistiques, l'informatique et l'anglais. Les étudiants reçoivent, dans ces matières, un enseignement qui non seulement leur donne des bases solides mais qui est, en outre, articulé en profondeur aux sciences sociales. Des disciplines d'ouverture, hors département, sont également accessibles, comme les sciences du langage, les sciences de l'éducation, le droit ou la psychologie.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Reposant sur des disciplines fondamentales - sociologie, ethnologie, démographie -, mais également science politique, économie, philosophie et histoire contemporaine, cette licence permet à la fois une orientation progressive et des réorientations ou passerelles.

C'est le sens des découvertes d'autres disciplines (comme les sciences du langage, le droit ou la psychologie) en première année et également des options et des approfondissements qui s'étoffent jusqu'en troisième année. À cet égard, on peut considérer que la première année est celle des introductions, la deuxième année celle des consolidations, la dernière année, celle des spécialisations, au sein de deux parcours (général, professionnel). Au long des trois ans, des compétences additionnelles sont en outre transmises : anglais à tous les semestres et informatique (avec préparation du PIX).

AIDE À LA RÉUSSITE

L'équilibre entre les semestres et même entre cours magistraux et TD, le lissage du contrôle des connaissances entre contrôle continu et examens terminaux, permettent un travail régulier de chaque étudiant et un suivi personnalisé de ses résultats. Ce sont les premiers facteurs de réussite.

L'aide à la réussite passe aussi par une UE de tutorat et de méthodes de travail universitaire. Des enseignants référents sont en outre désignés pour accompagner les étudiants tout au long de leur cursus.

Les annales des années précédentes sont accessibles avant les examens, afin d'aider chacun dans ses révisions.

INSERTION PROFESSIONNELLE OU POURSUITE D'ÉTUDES

L'insertion professionnelle est encouragée par une politique de stages, le forum métiers, le projet professionnel étudiant (PPE), l'atelier cap emploi. En L3, il est aussi possible de s'inscrire dans l'itinéraire professionnalisant. La mobilité internationale est une tradition du Département de Sciences sociales. Beaucoup d'étudiants étrangers viennent suivre des enseignements, plutôt en L3. Nombre d'étudiants français partent pendant un ou deux semestres, en Europe avec ERASMUS et également aux Etats-Unis, au Canada et en Asie (détails dans le Livret d'accueil de l'étudiant).

La poursuite des études vers les masters de sciences sociales dans le Département ou ailleurs est favorisée par un programme complet qui permet des spécialisations progressives (voir pour cela les spécialités proposées à l'Université Paris Cité en fin de brochure).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Contact par mail : prenom.nom@u-paris.fr

MAITRE-SSE-S DE CONFÉRENCES

- > **BELIARD Aude**
– Sociologie
- > **BIDET Jennifer**
– Sociologie
- > **BINDI Serena**
– Ethnologie
- > **BOULAY Sébastien**
– Ethnologie
- > **CAPREDON Élise**
– Ethnologie
- > **CARINI-BELLONI Benoît**
– Sociologie
- > **CHAUDAT Philippe ***
– Ethnologie
- > **CICCHELLI Vincenzo ***
– Sociologie
- > **DAGIRAL Éric**
– Sociologie
- > **DUCHESNE Véronique ***
– Ethnologie
- > **EIDELIMAN Jean-Sébastien**
– Sociologie
- > **FANSTEN Maïa**
– Sociologie
- > **GABORIEAU David**
– Sociologie
- > **GAUDARD Pierre-Yves**
– Ethnologie
- > **GELARD Marie-Luce ***
– Ethnologie
- > **GINSBURGER Maël**
– Sociologie
- > **CONNÉT Aurélie**
– Sociologie
- > **LE GOFF Alice**
– Philosophie
- > **LETONTURIER Éric**
– Sociologie
- > **PUGEAULT Catherine**
– Sociologie
- > **RAMOS Elsa***
– Sociologie

- > **SACRISTE Valérie**
– Sociologie
- > **SARCINELLI Alice-Sophie**
– Ethnologie
- > **TEMPORAL Franck**
– Démographie
- > **TOUTAIN Stéphanie**
– Démographie

* Détient une HDR (Habilitation à Diriger des Recherches), c'est-à-dire habilité-e à inscrire en doctorat sous sa direction.

PROFESSEUR-E-S DES UNIVERSITÉS

- > **BERAUD-MARTIN Olivier**
– Sociologie
- > **DIANTEILL Erwan**
– Ethnologie
- > **GIRAUD Christophe**
– Sociologie
- > **GOEDEFROIT Sophie**
– Ethnologie
- > **HMED Choukri**
– Sociologie
- > **JOUANNEAU Solenne**
– Sociologie
- > **KEUCHEYAN Razmig**
– Sociologie
- > **LEFEVRE Cécile**
– Démographie
- > **LESERVOISIER Olivier**
– Ethnologie
- > **MARZANO Michela**
– Philosophie morale
- > **PETIT Véronique**
– Démographie
- > **ROBIN AZEVEDO Valérie**
– Ethnologie
- > **SERRE Delphine**
– Sociologie
- > **SIMMAT-DURAND Laurence**
– Démographie

PROFESSEUR-E-S AGRÉGÉ-E-S

- > **LEVAN Véronique**
– Anglais
- > **MENGUY Séverine**
– Sciences économiques et sociales



SERVICE DE LA SCOLARITÉ

LICENCE

Campus Saint-Germain-des-Prés
J 429 - Bâtiment Jacob - 4^{ème} étage
45, rue des Saints Pères 75006 Paris

Métro : Saint-Germain-des-Prés (ligne 4)
Rer : Saint-Michel (ligne B/ligne C)
Bus : 39, 95, 86, 63 ou 87

ACCUEIL DU PUBLIC
Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Gestionnaires de scolarité :

- Anne-Sophie LOPES (**Licence 1**) :
anne-sophie.lopes@u-paris.fr
01 76 53 36 46
- Marie-Angèle NACITAS (**Licence 2**) :
marie-angele.nacitas@u-paris.fr
01 76 53 36 47
- Lusine GEVORGYAN (**Licence 3**) :
lusine.gevorgyan@u-paris.fr
scoll3soc.ufr-shs@u-paris.fr
01 76 53 35 17

Responsable adjoint du service scolarité et Responsable outils et procédures :

- Jean-Baptiste LAURENT :
jean-baptiste.laurent@u-paris.fr
01 57 27 96 51

Cheffe du service scolarité :

- Clotilde AKPEMADO :
clotilde.akpemedo@u-paris.fr
responsible-scolarite.ufr-shs@u-paris.fr

RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UFR SHS

BUREAU ERASMUS, BCI & PROGRAMMES BILATÉRAUX

Campus Saint-Germain-des-Prés
Bâtiment Jacob - 4^{ème} étage
45 rue des Saints Pères - 75006 PARIS

➤ international.ufr-shs@u-paris.fr

Pour plus de renseignements sur les échanges internationaux consultez la page :
<https://shs.u-paris.fr/partir-a-letranger/>

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025/2026

1ER SEMESTRE 2025 :

Cours : du 15 septembre au 12 décembre
Vacances de Toussaint : du 27 octobre au 2 novembre
Vacances de Noël : du 22 décembre au 4 janvier
Semaine de rattrapage : du 15 au 21 décembre

2ÈME SEMESTRE 2026 :

Cours : du 19 janvier au 26 avril
Vacances d'hiver : du 2 au 8 mars
Vacances de Printemps : du 20 avril au 3 mai
Semaine de rattrapage : du 4 au 10 mai

ORGANISATION DE LA FORMATION

La mention sciences sociales de la Licence de Sciences Humaines et Sociales comprend trois années, L1, L2 et L3. A l'issue des trois ans, les étudiants qui réunissent les conditions de réussite obtiennent la licence en sciences sociales de l'Université Paris Cité.

Emploi du temps hebdomadaire, répartition cours magistraux et travaux dirigés

SEMESTRE	CM (HEURES/SEMAINES)	TD (HEURES/SEMAINES)	TOTAL (HEURES/SEMAINES)
1	7,5	10	17,5
2	7,5	13	20,5
3	8,5	12	20,5
4	8,5	13,5	22
5	7,5	10,5*	18
6	7,5**	9***	16,5
Trois ans	47 X 12 semaines = 564 heures	68 X 12 semaines = 816 heures	1380 heures

Un effort particulier est fait en première année pour avoir deux semestres un peu moins lourds et, surtout, une **proportion importante de TD** (groupe de 30 à 40 étudiants). Cette formule est en effet propice à un apprentissage plus suivi et personnalisé.

L'obtention de la licence permet ensuite de candidater à des masters de Sciences sociales, notamment dans le Département.

Tous les CM et TD ont lieu sur le Campus Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

* + 2h de PPE pour l'itinéraire professionnalisation

** 2h pour l'itinéraire professionnalisation

*** hors UE bloc complémentaire 3

ORGANISATION EN L1-L2

Chaque cours appelé « unité d'enseignement » (UE) peut être constitué de cours magistraux (CM) et/ou de travaux dirigés (TD).

Les deux premières années sont construites de la même manière :

- Un bloc d'enseignements fondamentaux (obligatoires)** pour chacun des 4 semestres, qui apportent le cœur des compétences disciplinaires de la licence. Ces enseignements constituent ce que l'on appelle le bloc des UE fondamentales.
- Une série d'UE d'approfondissement ou de découverte**, apportant des compétences et des connaissances sur des domaines thématiques des sciences sociales. Ces UE sont à choisir parmi une liste d'UE proposée souvent aux seconds semestres de L1 et L2 (soit les semestres S2 et S4).
- Une série d'UE transversales**, apportant des compétences extra-disciplinaires (anglais, informatique).

ORGANISATION EN L3 : DEUX ITINÉRAIRES*

La L3 comprend :

- **Des UE obligatoires** : recherches et controverses en sociologie, analyse quantitative des données, méthodes ethnographiques et entretiens, anglais (obligatoire au semestre 5) pour les 2 semestres.
- **2 UE d'approfondissement** pour chaque semestre, à choisir parmi une liste d'UE.
- **1 UE optionnelle**. Le principe est le même que celui présenté pour la L1 et la L2.

La L3 constitue une consolidation et un approfondissement des enseignements de base des deux premières années, avant d'envisager une sortie ou une orientation en master.

* Les deux itinéraires proposés sont : général et professionnalisant.

Il convient de signaler son choix de itinéraire **dès le début de la troisième année**, lors des inscriptions pédagogiques.

L'itinéraire professionnalisant valorise un stage obligatoire et encadré qui remplace tous les cours du semestre 6 (sauf 1 UE de Projet professionnel étudiant et UE Recherches et controverses 2).

Pour plus d'information, se reporter au début de la section « L3 » dans cette même brochure.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC)

Un document mis à jour est présenté aux étudiants au plus tard un mois après la rentrée universitaire et précise les modalités, UE par UE. Le principe général est que **chaque UE est sanctionnée par des épreuves** (puis une note moyenne pour l'ensemble des enseignements de l'UE), soit sous forme d'examen terminal (EX), soit avec un contrôle continu (CC100), soit une combinaison des deux (CC50), les parts respectives étant alors précisées aux étudiants.

Pour le contrat 2025-2029, la base est la suivante :

SEMESTRE	UE	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
S1	Introduction à la sociologie 1	CC50
	Introduction à l'anthropologie sociale et culturelle 1	CC50
	Initiation à l'enquête de terrain 1	CC100
	Problèmes des sociétés contemporaines	CC50
	Conférences de société	Présence
	Découverte de la linguistique ou de la psychologie	EX
	Professionnalisation 1 :	
	-METU/Tutorat	CC100
S2	-Statistique	CC100
	Initiation à la sociologie 2	CC50
	Introduction à l'anthropologie sociale et culturelle 2	CC50
	Initiation à l'enquête de terrain 2	C100
	Histoire	CC50
	Professionnalisation 2 :	
	-Anglais 1	CC100
S3	-Numéricité	CC100
	1 UE d'approfondissement	CC100
	Grands courants de la sociologie : sociologie du genre	CC50
	Anthropologie du pouvoir	CC50
	L'enquête par questionnaire	CC100
	Épistémologie	CC50
	Démographie 1	CC100
	Découverte de l'économie ou du droit	EX
	Anglais 2	CC100
	Transition écologique pour un développement durable	CC100

S4	Concepts et raisonnement sociologiques : Introduction à la science politique	CC50
	Anthropologie : organisation sociale et parenté	CC50
	L'enquête par questionnaire 2	CC100
	Méthodes qualitatives	CC100
	Démographie 2	CC100
	UE d'approfondissement	CC100
S5	Recherches et controverses en sociologie 1	EX
	Anthropologie des pratiques et des représentations 1	EX
	Démographie	EX
	Méthodes ethnographiques et entretiens 1	CC100
	Analyse quantitative des données 1	CC100
	Anglais	CC100
	Deux UE d'approfondissement	CC100

EX = examen final et session de rattrapage
 CC50 = 50% contrôle continu, 50% examen final et session de rattrapage
 CC100 = 100% contrôle continu et session de rattrapage

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN LICENCE SPÉCIFIQUES AU DÉPARTEMENT DE SCIENCES SOCIALES DE L'UFR SHS (MCCC Spécifiques)

(votées en Conseil d'UFR le 25 juin 2024)

Section 1 : Dispositions relatives aux obligations d'assiduité et sanction des absences

Article 1 : Obligation d'assiduité

La présence de l'étudiant·e est obligatoire dans tous les enseignements.

L'étudiant·e doit se soumettre à toutes les évaluations organisées quelle qu'en soit la nature.

Article 2 : Justificatifs d'absence

Un justificatif d'absence doit être transmis à l'enseignant·e dans les 8 jours ouvrés suivant l'absence, sous peine d'irrecevabilité. La production de l'original peut toujours être demandée.

Sont susceptibles d'être acceptés comme justificatifs d'absence : un certificat médical, un certificat de décès d'un proche, un certificat de mariage ou de naissance, une convocation d'un organisme officiel, une attestation d'un organisme de transport ou tout autre document accepté par l'enseignant·e.

Article 3 : Sanction des absences

Après deux absences injustifiées, l'étudiant·e est déclaré·e défaillant·e à l'UE concernée.

Lorsque l'UE donne lieu à une évaluation finale dans le cadre d'une session d'examen, l'absence de l'étudiant·e à cette évaluation le/la constitue défaillant·e dans l'UE concernée.

Section 2 : Dispositions relatives aux évaluations

Article 4 : Information des étudiant·es

L'enseignant·e responsable de l'UE communique aux étudiant·es les modalités de contrôle des connaissances et d'évaluation des compétences et des connaissances en début de semestre.

Il ou elle rend accessible cette information et peut le faire notamment par l'intermédiaire d'un syllabus, d'un livret de l'étudiant·e ou sur Moodle.

Article 5 : Évaluation d'une UE dans le cadre du contrôle continu

Les évaluations en contrôle continu revêtent des formes variées, en présentiel ou en ligne, et consistent en des épreuves écrites et/ou orales, des rendus de travaux, de projets réalisés seul ou en groupe. Elles doivent être organisées en nombre suffisant, au cours du semestre comme à son issue. Les étudiant·es sont informé·es par leurs enseignant·es des résultats obtenus.

L'évaluation d'une UE en contrôle continu implique que l'étudiant·e ait au moins deux notes. Aucune épreuve de contrôle continu ne peut dépasser 50% de la note finale.

Article 6 : Seconde session

Le contrôle de l'acquisition des connaissances et des compétences en Licence se fait dans le cadre d'une première session d'évaluation. Les étudiant·es qui ne valident pas la Licence à la première session ont le droit de participer à une seconde session selon les dispositions du présent règlement, dans les UE où cette seconde session est prévue.

Section 3 : Règles de validation, compensation et capitalisation

Article 7 : Validation, compensation et capitalisation d'une UE

Une UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 est définitivement acquise et capitalisable. Toutes les UE d'un semestre validé sont considérées comme acquises et capitalisées.

L'acquisition d'une UE entraîne l'acquisition des ECTS correspondants et leur capitalisation.

Article 8 : Validation et capitalisation d'un semestre

Un semestre est obtenu et validé par l'étudiant·e à deux conditions cumulatives :

- Que l'étudiant·e ait obtenu une moyenne globale pondérée supérieure ou égale à 10/20,
- Que l'étudiant·e ait obtenu une moyenne globale pondérée supérieure ou égale à 10/20 dans le bloc fondamental. Le semestre validé est capitalisé. Toutes ses UE sont alors considérées comme acquises pour 30 ECTS capitalisés.

Article 9 : Validation de l'année

L'année est validée si la moyenne des deux moyennes pondérées semestrielles est supérieure ou égale à 10/20, et que la moyenne des blocs fondamentaux de chacun des deux semestres soit égale ou supérieure à 10/20. La validation de l'année emporte acquisition et capitalisation de 60 ECTS.

Article 10 : Accès à la seconde session

Les étudiant·es qui ne valident pas un semestre ou l'année, directement ou par compensation, à la première session sont admis·es à la seconde session, dans les UE pour lesquelles cette session est prévue. Ils et elles repassent les UE non validées des semestres non validés.

La note définitive de l'UE est la meilleure des deux notes de première et de seconde sessions.

Article 11 : Mentions

Des mentions sont attribuées par année.

La mention « Assez Bien » est attribuée aux étudiant·es qui ont validé l'année et dont la moyenne globale pondérée est supérieure à 12/20.

La mention « Bien » est attribuée aux étudiant·es qui ont validé l'année et dont la moyenne globale pondérée est supérieure à 14/20.

La mention « Très Bien » est attribuée aux étudiant·es qui ont validé l'année et dont la moyenne globale pondérée est supérieure à 16/20.

Article 12 : Jurys et délibérations

La validation, directe ou par compensation, de l'année des semestres et des UE qui la composent est prononcée par un jury d'année.

Section 4 : Dispositions d'application générale

Article 13 : Modalités dérogatoires « Ajourné Autorisé à Continuer »

Les étudiant·es n'ayant pas validé leur année peuvent être autorisé·es à poursuivre leur cursus sous la modalité AJAC (Ajourné Autorisé à Continuer) à condition d'avoir validé 48 ECTS sur les 60 ECTS totaux. Les matières non validées doivent être repassées l'année suivante, mais ne peuvent pas rester non-validées au-delà de cette année.

Article 14 : Régime d'étude dérogatoire

Lorsqu'un ou une étudiant·e a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un ou d'une étudiant·e relevant d'un régime spécial d'études prévu à l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014, il ou elle peut solliciter un régime d'étude dérogatoire.

L'admission au bénéfice d'aménagements dérogatoires du contrôle des connaissances et des compétences n'est pas de droit mais est prononcée par le ou la responsable du diplôme sur la foi des justificatifs produits, sous réserve d'acceptation par l'enseignant·e responsable de chaque UE.

Les aménagements peuvent consister en l'un des deux aménagements suivants :

- 1 Une dispense d'assiduité aux séances de cours ou travaux dirigés. L'étudiant reste néanmoins soumis dans ce cas à l'ensemble des évaluations du contrôle continu.
- 2 En une dispense de contrôle continu, dans le cas d'enseignements combinant contrôle continu et examen terminal. L'étudiant·e n'est alors soumis·e qu'au seul examen terminal.

Article 15 : Étudiant·es en mobilité sortante

Les étudiant·es de Licence peuvent effectuer une partie de leur cursus dans une université étrangère dans le cadre d'une convention avec l'UFR des SHS.

Les étudiant·es peuvent bénéficier d'un semestre ou d'une année de mobilité. Un « contrat d'études » conclu entre l'étudiant et le ou la responsable académique, en concertation avec le ou la responsable des Relations internationales de l'UFR, fixe les enseignements que l'étudiant·e devra suivre dans l'université d'accueil et leur valeur en crédits ECTS, qui tiendront lieu d'équivalence de l'ensemble des enseignements du semestre correspondant. Les étudiant·es sont évalué·es selon les modalités de l'université d'accueil et au vu des résultats obtenus en équivalence. Le jury se prononce sur la validation des unités du semestre et éventuellement sur l'acquisition des matières.

Les étudiant·es qui effectuent un séjour à l'étranger dans le cadre de conventions particulières, y compris lorsque ces conventions sont régies par le système ERASMUS, sont soumis·es aux dispositions desdites conventions. Le jury se prononce aussi sur l'octroi des mentions. En cas d'échec, le jury délibère sur l'acquisition des unités et le cas échéant des matières.

Article 16 : Étudiant·es en mobilité entrante

Un « contrat d'études » conclu entre l'étudiant·e et responsable académique ou son représentant, en concertation avec le ou la responsable des Relations internationales de l'UFR, fixe les enseignements que l'étudiant·e devra suivre ainsi que leur valeur en crédits ECTS.

Les étudiant·es en mobilité entrante sont évalué·es conformément aux MCCC applicables aux étudiant·es d'Université Paris Cité ainsi que les présentes MCCC spécifiques.

LA RÉUSSITE CHAQUE ANNÉE

Pour réussir son année, il faut avoir... la meilleure moyenne possible à chaque semestre.

A minima, vous devez :

- **avoir une moyenne d'au moins 10 au bloc des UE fondamentales de chaque semestre** (notez que vous pouvez avoir dans ce bloc quelques UE dont la moyenne est inférieure à 10 et avoir quand même la moyenne sur l'ensemble du bloc).

- **avoir une moyenne d'au moins 10 sur l'ensemble des deux semestres de l'année.**

Prenons le cas d'un étudiant de L1 :

S'il a 11 au bloc des fondamentales du S1 et 9 au bloc des fondamentales du S2, quelles que soient ses moyennes de semestre, il ne peut pas avoir son année.

S'il a 11 au bloc des fondamentales du S1, 10 au bloc des fondamentales du S2, que sa moyenne du S1 est 11 et celle du S2 est de 8, alors sur l'année sa moyenne est 9,5 donc il n'a pas son année (et pas son second semestre).

S'il a 11 au bloc des fondamentales du S1, 10 au bloc des fondamentales du S2, que sa moyenne du S1 est 11 et celle du S2 est de 9, alors sur l'année sa moyenne est 10 donc il a son année (même s'il n'a pas son second semestre).

Il passe en L2 et ne doit rien repasser.

Évidemment, le plus simple pour obtenir son année, c'est d'avoir une note bien supérieure à 10 aux deux semestres et pour chaque bloc d'UE fondamentales.

Attention ! Le passage en master n'est pas automatique, mais repose sur une sélection. Une moyenne de 10/20 ne donne pas accès de droit à un master de votre choix. Renseignez-vous bien avant de candidater sur Mon Master en L3.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE 1

SEMESTRE 1

CM	TD	ECTS	APOGEE
		/ Coeff	
BLOC FONDAMENTAL : 5 UE obligatoires		21	
Introduction à la sociologie I	18h	18h	6 SS01E015
Introduction à l'anthropologie sociale et culturelle I	18h	18h	6 SS01E025
Initiation à l'enquête de terrain I	12h	12h	3 SS01E035
Problèmes de société	18h	18h	3 SS01E045
Conférences de société	18h	3	SS01E055
BLOC COMPLÉMENTAIRE 1 : 1 UE de découverte à choisir parmi		3	
Découverte 1 - Psychologie	18h	3	SS01E065
Découverte 2 - Linguistique	18h	3	SS01E075
UE d'ouverture à choix		3	
BLOC COMPLÉMENTAIRE 2 : 1 UE		6	
Tutorat et statistiques (obligatoire) :		6	
METU/Tutorat	24h	3	SS01E085
Statistiques	18h	3	SS01E095
Stage facultatif		0	
Total Si des crédits ECTS		30	

BLOC DES UE FONDAMENTALES (TOUTES OBLIGATOIRES)

Rappel : Pour réussir votre L1, vous devez obtenir la moyenne à ce bloc fondamental. Toutes les UE de ce bloc se compensent entre elles. Mais il n'y a pas de compensation entre les UE du bloc fondamental et celles des autres blocs.

SOCIO 1 - INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE 1 : LES GROUPES SOCIAUX

Responsable : David GABORIEAU

18h de CM & 18h de TD - 6 ECTS -

Objectif : cet enseignement vise à introduire la discipline sociologique et à transmettre des outils d'analyse pour l'enquête sociologique.

Contenu : le cours retrace les grandes évolutions de la sociologie qui l'ont constituée comme discipline à part entière des sciences sociales, avec ses méthodes et ses concepts. Il revient également sur des thématiques centrales, comme la stratification sociale, les inégalités sociales les groupes sociaux, à travers des enquêtes à la fois classiques et contemporaines. Il s'articule avec le cours Introduction à la Sociologie 2 du second semestre, axé sur la socialisation.

Bibliographie :

- ACCARDO A., *Introduction à une sociologie critique : lire Pierre Bourdieu*, Marseille, Agone, 2021
- BOSC S., *Stratification et classes sociales : la société française en mutation*, Paris, Armand Colin, 2011.
- LALLEMENT M., *Histoire des idées sociologiques*, Tomes 1 et 2, Paris, Colin, 2017.

ETHNO 1 - INTRODUCTION À L'ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE 1

Responsable : Philippe CHAUDAT

18h de CM & 18h de TD - 6 ECTS -

Objectif : cet enseignement est conçu comme une introduction à l'ethnologie ou anthropologie sociale et culturelle.

Contenu : il s'agit de présenter l'histoire de la discipline (quand, comment, pourquoi s'est-elle constituée), son

objet d'étude (la question de l'altérité), sa méthode particulière d'investigation (l'enquête de terrain et l'observation participante), ses principaux concepts et paradigmes théoriques.

Les TD viennent en appui du cours : à partir de la lecture de textes fondamentaux, ils permettent d'aborder quelques concepts, domaines et terrains de l'ethnologie.

Bibliographie :

- BARLEY N., *Un anthropologue en déroute*, Paris, éd. Payot, 2000.
- COPANS J., *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1996.
- COPANS J., *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1998.
- MALINOWSKI B., *Les Argonautes du Pacifique occidental*, 1922, trad. française, Paris, Gallimard, 1963.
- PERROT M., *Une ethnologie de Noël*, Paris, éd. Grasset, 2000.

QUALI 1 - INITIATION À L'ENQUÊTE DE TERRAIN 1 : L'OBSERVATION

Responsable : David GABORIEAU

24h de TD - 3 ECTS -

Objectif et contenu : l'UE Initiation à l'enquête de terrain 1 inaugure une série d'enseignements de méthodologie que les étudiant.e.s de sciences sociales suivront en première année et plus largement en L2 et L3. La première année invite les étudiant.e.s à découvrir le métier de sociologue et d'ethnographe en ciblant la démarche qualitative et compréhensive. Pour y parvenir, les étudiant.e.s sont confronté.e.s d'emblée à la pratique et au terrain, ils.elles réalisent une enquête sur l'année sur un sujet choisi par l'enseignant(e). Au premier semestre, l'étudiant.e définit les contours de son objet provisoire en s'appuyant sur une recherche documentaire et bibliographique, il.elle choisit un terrain et collecte des observations.

Modalités de validation : première session 100% contrôle continu. Travail sur table à mi-parcours. Élaboration d'une grille d'observation. Remise d'un compte rendu d'analyse des matériaux en semaine 12. La participation orale est prise en compte. Seconde session (en juin).

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Bibliographie :

- ARBORIO A.-M. et FOURNIER P., *L'observation directe*, Paris, Colin, 2015.
- BEAUD S. et WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010.
- PERETZ H., *L'observation*, Paris, La Découverte, 2007.

PBMSOC - PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ

Responsable : Benoît CARINI-BELLONI

1h30 de cours + 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : l'objectif de ce cours est dans un premier temps d'analyser les grands problèmes auxquels les sociétés peuvent être confrontées, liés aux inégalités, aux précarités, au genre, aux discriminations, aux migrations, au travail, à l'environnement, à la protection sociale, aux « crises », etc. Il s'agit d'interroger les situations qui constituent des problèmes sociaux, en apportant un éclairage sociologique sur leurs conditions (ou non) d'émergence, de reconnaissance et de mise à l'agenda. Nous verrons que la constitution en problème public d'une question de société implique une multitude d'acteurs qui se mobilisent, résistent, s'allient et s'opposent entraînant une évolution des regards médiatiques, du monde politique et de l'opinion publique. Différentes approches théoriques seront abordées : le fonctionnalisme, le culturalisme, l'interactionnisme, l'approche structurelle du conflit social, les approches féministes ou encore l'intersectionnalité. Dans un second temps, nous utiliserons la santé comme prisme pour analyser ces enjeux, les inégalités sociales de santé constituant un miroir où se refléchissent toutes les autres.

Bibliographie :

- FASSIN, D. (dir.). *La société qui vient*. Paris, Seuil, 2022
- HASSENTEUFEL, P., *Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics*. *Informations sociales*, 157(1), 50-58, 2021.
- LÉPINARD, É. et MAZOUZ, S., *Pour l'intersectionnalité*. Anamosa, 2021.
- NEVEU, É., *Sociologie politique des problèmes publics*. Armand Colin, 2015.

CONF - CONFÉRENCES DE SOCIÉTÉ

Responsable : Vincenzo CICCHELLI

1h30 de CM - 3 ECTS -

Objectif : cette UE se présente sous la forme de cycles de conférences au cours desquelles des chercheureuses en sciences sociales présentent leurs travaux de recherche, leurs apports et leurs méthodes. Chaque intervention invite à se plonger dans le déroulé d'une enquête récente et à mieux cerner les enjeux de la recherche contemporaine. Les thématiques choisies incitent à croiser le contenu des conférences avec le contenu des autres cours dispensés en Licence 1. L'UE ne donne pas lieu à une évaluation finale mais elle doit être validée par une présence continue. La présence est donc contrôlée à chaque séance

UE COMPLÉMENTAIRES 1

1UE DE DÉCOUVERTE AU CHOIX parmi :

PSYCHO 1 - INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE**Responsable : Alex DE CARVALHO**

1h30 de cours - 3 ECTS

Objectif : ce cours vise à faire découvrir la psychologie à travers ses découvertes classiques et récentes. Il explore la diversité des approches (psychopathologie, psychologie clinique, psychanalyse, psycholinguistique, neuropsychologie, psychologie cognitive, sociale et du développement) et insiste sur leurs liens. Nous abordons les grandes fonctions cognitives (perception, attention, mémoire, langage), leur fonctionnement normal et pathologique, chez l'enfant et l'adulte. Une attention particulière est portée aux méthodes d'étude du cerveau, notamment l'imagerie cérébrale et l'étude des comportements humains via la psychologie expérimentale. À l'issue du cours, l'objectif est de mieux comprendre l'utilité de la psychologie en sciences sociales et à la compréhension des comportements humains. La psychologie sera vue comme une démarche intellectuelle cohérente, articulant recherche, clinique et enseignement.

Bibliographie :

- BEAR M. F., CONNORS B. W., *Neurosciences : A la découverte du cerveau*, Paris, Pradel éditions, 2016.
- COLLINS T. et RATEAU P. *La psychologie : théorie et méthode*, Paris, Dunod, 2022.
- LEMAIRE P., *Psychologie cognitive*, Bruxelles, De Boeck, 2012.

LING 1 - DÉCOUVERTE DES SCIENCES DU LANGAGE**Responsable : Carola MICK**

1h30 de cours - 3 ECTS

Objectif : acquérir une culture générale des phénomènes langagiers et connaître les notions de base d'analyse d'une langue.

Contenu : ce cours est une introduction aux sciences du langage et à la linguistique générale.

Après avoir replacées celles-ci dans le champ scientifique, nous commencerons par caractériser le langage humain

par rapport à d'autres systèmes de communication et profiterons d'une revue de la diversité des phénomènes langagiers pour introduire les notions de base pour les différents niveaux de description d'une variété linguistique : phonétique et phonologie, syntaxe et morphologie, sémantique et pragmatique. Dans un deuxième temps, le cours propose d'étudier les pratiques langagières en tant que phénomène social et introduit à certains principes et méthodes de base de l'analyse interactionnelle, de l'ethnographie de la communication, de l'anthropologie linguistique, de la sociolinguistique et de l'analyse du discours (indices de contextualisation, indexicalité, compétence communicative, compétence légitime, idéologies langagières).

Ce cours pose les bases pour les UE d'option d'Histoire et géopolitique des langues du monde (L1 Semestre 2) et Populations, langues, éducation (L3).

Modalité de validation : Devoir sur table en fin de semestre.

Bibliographie :

- BOUTET J. & COSTA J., « Dictionnaire de la Sociolinguistique. » *Langage et Société*, HS1, 2021.
- GARRIC N., *Introduction à la linguistique*, Hachette supérieur, 2013.
- HALLIDAY M. A. K. & Webster J. *Language and society. Collected works of M.A.K. Halliday*, v. 10. London: Continuum, 2009.
- YAGUELLO M., *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Seuil / Points, 2015 (rééd.).

UE D'OUVERTURE À CHOIX

UE COMPLÉMENTAIRES 2

TUTORAT ET STATISTIQUES

- 6 ECTS -

Cette UE comprend deux ECUE :

TUTO 1 - MÉTHODES DE TRAVAIL UNIVERSITAIRE ET TUTORAT / ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS

Responsable : Alice LE GOFF

2h de TD - 3 ECTS

Objectif : Il s'agit de former les étudiants aux méthodes de travail universitaire, notamment à lire et analyser un texte en sciences sociales, faire une dissertation, effectuer un travail de recherche documentaire et bibliographique, faire un exposé et présenter un dossier.

Deux dispositifs de tutorat de l'UFR Sciences Humaines et Sociales sont mis en place : un « tutorat d'accueil » et un « tutorat pédagogique ». Les équipes de tutorat de l'UFR des Sciences Humaines et Sociales sont composées d'étudiants avancés ayant effectué leurs études au sein de l'UFR. Les tuteurs d'accueil organisent la réception des étudiants en prérentrée, assurent le suivi de la préparation des emplois du temps pendant les inscriptions pédagogiques, ainsi qu'une permanence pour les étudiants.

À cela s'ajoute l'attribution d'un enseignant référent par étudiant, dès le début de sa première année.

STATISTIQUES

Responsable : Séverine MENGUY

1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : Il l'objectif est centré sur la maîtrise des calculs statistiques uni-variés de base :

- Introduction générale aux statistiques ;
- Distribution de variables qualitatives et quantitatives discrètes et continues ;
- Représentation d'une distribution ; tableau, diagramme à bandes, diagrammes en bâtons, diagramme cumulatif, histogramme, courbe cumulative ;
- Fréquences relatives, cumulées, mode, médiane, quantiles, moyenne ;
- Dispersion : variance, écart-type ;
- Concentration : courbe de Lorenz, indice de Gini.

Bibliographie :

- CHAREILLE P. & PINAULT Y., *Statistique descriptive*, Paris, Montchrestien, 1995

STAGE FACULTATIF

- 0 ECTS -

LICENCE 1

SEMESTRE 2

Semestre 2	CM	TD	ECTS / Coeff	APOGEE
BLOC FONDAMENTAL : 4 UE obligatoires			18	
Introduction à la sociologie II	18h	18h	6	SSo2Eo15
Introduction à l'anthropologie sociale et culturelle II	18h	18h	6	SSo2Eo25
Initiation à l'enquête de terrain II	12h	12h	3	SSo2Eo35
Histoire	18h	18h	3	SSo2Eo45
BLOC COMPLÉMENTAIRE 1 : 1 UE d'approfondissement à choisir parmi			3	
Introduction aux sciences sociales du développement	18h	18h	3	SSo2Eo55 SSo2Eo65
Sociologie de l'immigration et intégration nationale	18h	18h	3	SSo2Eo75 SSo2Eo85
Science, société et sociologie	18h	18h	3	SSo2Eo95 SSo2E105
Sociologie du genre	18h	18h	3	SSo2E115 SSo2E125
Sociohistoire de la colonisation et la décolonisation	18h	18h	3	SSo2E135 SSo2E145
Sociologie de l'emploi	18h	18h	3	SSo2E155 SSo2E165
Théorie du pouvoir	18h	18h	3	SSo2E175 SSo2E185
Anthropologie audiovisuelle	18h	18h	3	
Anthropologie des âges de la vie	18h	18h	3	
Introduction à la sociologie de l'État	18h	18h	3	
UE d'ouverture à choix d'une autre composante : cf. UE d'ouverture SDL ci-dessous			3	

BLOC COMPLÉMENTAIRE 2 : 1 UE à choisir parmi	3		
Stage	3	SSo2T015	
UE Libre (extérieure à Paris Cité)	3		
UE Transverse (Engagement, sport, etc.)	3		
UE d'ouverture (interne à l'UFR ou Paris Cité) : une UE d'approfondissement ci-dessus ou une UE d'ouverture en Sciences du langage ci-dessus :	3		
UE d'ouverture SDL : Préparation au métier de professeur des écoles	24h	3	SSo2U205
UE d'ouverture SDL : Histoire et géopolitique des langues du monde	24h	3	SSo2U225
UE d'ouverture SDL : Apprentissage et acquisition 2	24h	3	SSo2U245
BLOC COMPLÉMENTAIRE 3 : 1 UE	6		
Informatique et anglais (obligatoire)	6		
NumériCité	12h	3	SSo2E285
Anglais	18h	3	SSo2E275
Stage facultatif	0		
Total S2 des crédits ECTS	30		

BLOC DES UE FONDAMENTALES (TOUTES OBLIGATOIRES)

Rappel : Pour réussir votre L1, vous devez obtenir la moyenne à ce bloc fondamental. Toutes les UE de ce bloc se compensent entre elles. Mais il n'y a pas de compensation entre les UE du bloc fondamental et celles des autres blocs.

SOCIO 2 - INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE 2 : LA SOCIALISATION

Responsable : Aurélie GONNET

1h30 de cours & 1h30 de TD - 6 ECTS -

Objectif: dans le prolongement du cours d'Introduction à la sociologie 1, ce cours propose une initiation au raisonnement sociologique via la notion de socialisation définie comme « la façon dont la société forme et transforme les individus » (Darmon). L'analyse de l'action socialisatrice de la société sur les individus est un enjeu majeur de la sociologie. Articulant approches théoriques et empiriques, ce cours fournit des outils de lecture du monde social applicables dans les cours d'apprentissage des méthodes d'enquête.

Le cours abordera différents concepts centraux en sociologie (socialisation, fait social, habitus, incorporation, dispositions) à travers des thématiques variées (école, enfance, famille, culture, etc.) et en rendant compte des grandes lignes de structuration des sociétés contemporaines (socialisation de classe, de genre, de génération).

Il a pour objectif de montrer par quels mécanismes les individus et les groupes incorporent des manières de faire et de voir situées socialement.

Bibliographie :

- BOURDIEU P. & PASSERON J.-C., *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, 1964.
- DARMON M., *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2006.
- LAHIRE B., *Dans les plis singuliers du social : individus, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte, 2013.

ETHNO 2 - INTRODUCTION À L'ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE 2 : AUTOUR DE LA QUESTION DE CULTURE

Responsable : Élise CAPREDON

1h30 de cours & 1h30 de TD - 6 ECTS -

Objectif : cet enseignement, qui s'inscrit dans la continuité de l'initiation à l'anthropologie sociale et culturelle du premier semestre, vise à explorer la genèse, les définitions et les usages de la notion de culture. Comment cette notion est-elle née ? Comment a-t-elle été définie et quels débats a-t-elle suscités ? Comment est-elle employée - et parfois instrumentalisée - aujourd'hui ? Le cours s'attache à répondre à ces questions à partir de l'étude de plusieurs grands courants anthropologiques et d'exemples ethnographiques.

Contenu : le CM est composé de deux volets de six séances chacun. Le premier volet, assuré par Élise Capredon, explore la genèse et le développement de la notion de culture. Il analyse la façon dont le terme a été construit et défini dans la pensée occidentale, de sa naissance au XVIIIe siècle à son « triomphe » au cours du XXe siècle.

La deuxième partie du cours, dispensée par Alice Sophie Sarcinelli, porte sur les usages de la notion de culture dans des débats contemporains, à partir de différents cas empiriques où la culture s'articule à d'autres thématiques telles que la migration ou l'éducation.

Les lectures proposées en TD, tirées de travaux anthropologiques classiques et contemporains consacrés à diverses régions du monde, permettent d'approfondir et d'enrichir la réflexion sur cette notion centrale de la discipline.

Bibliographie :

- CUCHE D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, 1996.
- DELIÈGE R., *Une histoire de l'anthropologie. Ecole, auteurs, théories*, Éditions du Seuil, 2006.

QUALI 2 - INITIATION À L'ENQUÊTE DE TERRAIN 2 : L'ENTRETIEN

Responsable : David GABORIEAU

24h de TD - 3 ECTS -

Objectif : l'UE Initiation à l'enquête de terrain 2 s'inscrit dans la continuité de l'UE Initiation à l'enquête de terrain 1 du premier semestre et invite les étudiant.e.s à poursuivre leur découverte de la démarche qualitative et compréhensive par la pratique d'enquête.

À l'appui des données collectées au premier semestre, l'étudiant.e. acquiert de nouvelles compétences en travaillant sur le même sujet et le même terrain qu'au premier semestre.

Il/elle réalise des entretiens et les analyse sociologiquement dans son dossier final. Il s'agira de mettre en relation le discours sur les pratiques et les représentations de la personne enquêtée avec les éléments de sa trajectoire biographique et sociale.

Modalités de validation : première session 100% contrôle continu. Élaboration d'un guide d'entretien noté. Passation, transcription et analyse d'entretien (dossier à remettre en semaine 12). La participation orale est prise en compte. Seconde session (en juin).

Bibliographie :

- BEAUD S. & WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, coll. « Guides repères », 2010.
- BERTAUX D., *Le récit de vie*, Paris, Colin, 2016.
- KAUFMANN J.-C., *L'entretien compréhensif*, Paris, Colin, 2004.

jour qui viendra quant à elle rappeler aux étudiants que le temps de l'Histoire est toujours un temps relatif et pluriel ; ce temps pouvant tout aussi bien être celui de l'événement que celui d'une très lente érosion des structures familiales ou agraires par exemple.

Contenu : cet enseignement d'historiographie sera certes l'occasion pour les étudiants de renouer avec leurs connaissances historiques, mais il sera surtout le moyen de mieux penser les rapports complexes et ambigus existant entre l'Histoire et les autres sciences humaines, et tout particulièrement la Sociologie et l'Ethnologie.

Bibliographie :

- CARBONEL C.-O., WALCH, J., *Les sciences historiques, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Larousse, 1994.
- OSTER D., *Précis d'histoire*, Paris, Nathan, 1998.

HIST - HISTOIRE

Responsable : Pierre-Yves GAUDARD

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : ce cours d'Histoire est plus à proprement parler un enseignement d'historiographie. Il sera nourri de deux préoccupations principales. La première d'entre elles consistera à tenter de rendre sensible aux étudiants que l'Histoire s'écrit et que cela reste vrai d'Hérodote à Fernand Braudel. En d'autres termes, même lorsque l'historien rapporte des faits qui semblent se succéder avec une nécessité relevant de l'évidence, il s'agit toujours d'un récit avec ses partis pris méthodologiques. Une seconde insistance se fera

UE COMPLÉMENTAIRES 1 :

1 UE D'APPROFONDISSEMENT AU CHOIX parmi :

DEVEL 1 - INTRODUCTION AUX SCIENCES SOCIALES DU DÉVELOPPEMENT

Responsable : Véronique PETIT

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : une première partie du cours sera consacrée à l'histoire critique de la notion de progrès à la définition et de la mesure du développement à travers la question des indicateurs et de la gouvernementalité.

La seconde partie du cours sera tournée vers la présentation de projets de recherche récents portant sur différents champs du développement (santé, migration, éducation, développement durable, environnement, etc.) afin d'introduire les grands enjeux, de présenter les catégories des acteurs impliquées, les systèmes normatifs dont ils sont porteurs, leurs pratiques afin de montrer comment les différentes disciplines des sciences sociales (démographie, sociologie, anthropologie) contribuent chacune avec leurs approches, leurs méthodes et leurs savoirs à la production de connaissances dans ce domaine, avec quelles limites, quels positionnements et questionnements éthiques, quelles difficultés de terrain.

Bibliographie :

- CAMBRÉZY L. et PETIT V. (dir.), *Population, mondialisation et développement : quelles dynamiques ?*, Paris, La Documentation française, 2012
- LASCH C., *Le seul et vrai paradis, une histoire de l'idéologie de progrès et de ses critiques*, Paris, Flammarion, 2006.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala, 1995.
- RIST G., *Le développement une croyance occidentale*, Paris, Presses de Science Po, 2013.
- TAGUIEFF P.-A., *Le sens du progrès, une approche historique et philosophique*, Paris, Flammarion, 2004.
- Revues : *Tiers-Monde, Autrepart, Revue internationale des études de développement*.

IMMI - SOCIOLOGIE DE L'IMMIGRATION ET INTÉGRATION NATIONALE

Responsable : Tanguy LEVOYER

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : l'immigration et l'intégration des immigrés occupent la scène politique et médiatique depuis ces trente dernières années.

Ce cours vise à questionner ces réalités à partir des enquêtes sociologiques et historiques qui permettent de comprendre plus sereinement les processus d'installation des migrants et de leur inclusion dans l'espace social et national.

Contenu : si l'exemple français sera privilégié, ce cours abordera aussi ces réalités du point de vue de la société américaine et des autres sociétés européennes (principalement l'Allemagne et l'Angleterre) tant l'installation des migrants et leur inclusion sociale et politique ne correspondent pas à un modèle unique. Il sera demandé aux étudiants de participer activement au travail du TD en réalisant des exposés sur des thèmes définis en séance.

Bibliographie :

- NOIRIEL G., *Le Creuset français, Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1988.
- RÉA A., TRIPIER M., *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2003.
- SAYAD A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck Université, 1991.

SCIENCE - SCIENCE, SOCIÉTÉ ET SOCIOLOGIE

Responsable : Éric LETONTURIER

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : la sociologie est-elle une science comme les autres ? Les sciences ne sont-elles que des activités de connaissance, de logique et de raison pure ? Le cours s'attachera à donner des éléments de réponse à ces questions, en montrant que la science est aussi une activité sociale.

Le TD visera à montrer que pour un même fait social différentes explications sont possibles et varient selon le paradigme retenu (durkheimien ou weberien par exemple). À partir de deux thèmes classiques (le choix du conjoint/le sentiment amoureux d'un côté, et le suicide de l'autre), il s'agira de reconstruire

le raisonnement sociologique des auteurs à travers leur mode d'argumentation propre, en montrant, entre autres, que théorie et méthode sont intimement liées.

Bibliographie :

- BAUDELOT C., ESTABLET R., *Suicide. L'envers de notre monde*, Paris, Seuil, 2006.
- BOZON M., HÉRAN F., *La formation du couple*, Paris, La Découverte, « Grands repères classiques », 2006.
- DURKHEIM E., *Le suicide, étude de sociologie*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1991, 1ère éd. 1897.
- GIRARD A., *Le choix du conjoint*, Paris, Colin, 2012 (rééd. augmentée de 1959, avec préface).

GENRE - SOCIOLOGIE DU GENRE

Responsable : Alice LE GOFF

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : comment appréhender les différences entre femmes et hommes ? Sont-elles l'effet d'un déterminisme biologique ou le produit d'une construction sociale ?

Comment cette intériorisation du genre, des normes sexuées se fait-elle au cours de l'enfance, puis encore à l'âge adulte, dans la vie professionnelle, familiale ou dans les loisirs ? Comment expliquer les inégalités entre femmes et hommes sur le plan des rapports de pouvoir et de la division sociale du travail ? Comment penser les rapports entre le sexe biologique, le genre (qui désigne le rôle ou le comportement sexuel supposés lui être associés) et la sexualité ?

Telles sont les questions qui ont été introduites dans la seconde moitié du XXème siècle au fil du développement des études de genre auxquelles cet enseignement a pour objectif de fournir une introduction.

Dans ce cadre, nous reviendrons sur la façon dont la notion de genre a été élaborée et a permis de nourrir une réflexion critique sur la construction des identités féminine et masculine, hétérosexuelle et homosexuelle. Nous mettrons en relief la façon dont, au prisme du genre, les rapports sociaux entre les sexes peuvent être appréhendés comme des rapports de pouvoir.

Contenu : la question du genre sera abordée centralement autour de la notion de socialisation sexuée ou socialisation de genre. Comment dans la petite enfance, à l'adolescence, à l'âge adulte sommes-nous amenés à intérioriser des manières de faire et de penser différenciées selon le sexe ?

Par quels processus la famille, l'école, le groupe de pairs,

les activités de loisir, le travail... amènent-ils à construire des rôles sociaux sexués ? Comment ces différences de socialisation engendrent-elles des inégalités, entre les femmes et les hommes mais également entre des sexualités et des identités sexuelles jugées conformes et d'autres jugées déviantes ? Enfin, comment ces inégalités de genre s'articulent-elles avec des inégalités de classe ?

L'enseignement articulera des cours magistraux thématiques associés à des travaux dirigés basés sur la lecture régulière de textes basés sur des enquêtes de terrain.

Bibliographie :

- BUSCATTO M., *Sociologies du genre*, Paris, Armand Colin, 2014.

SOCIOHISTOIRE - SOCIOHISTOIRE DE LA COLONISATION ET DE LA DÉCOLONISATION

Responsable : Choukri HMED

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : ce cours sera consacré à l'analyse sociohistorique de la colonisation et de la décolonisation dans le cadre des mondes arabes contemporains. En adoptant une perspective de politique comparée et non européocentrique (Jack Goody), le cours donnera à comprendre les fondements orientalistes (Edward Saïd) de la rencontre entre l'Occident et les mondes arabes, dans ses manifestations à la fois sociales, politiques et culturelles.

Contenu : le cours détaillera les procédés de colonisation et de domination économique et bureaucratique menés par la France et la Grande-Bretagne dans la région arabe (de l'océan Atlantique au Golfe persique) depuis la fin du 19e siècle au milieu du 20e siècle ainsi que les résistances auxquelles ces procédés ont conduit. À partir d'exemples nationaux (Algérie, Tunisie, Maroc, Égypte, Palestine, pays du Golfe...), il retracera l'histoire sociale et politique de la colonisation et de la décolonisation ainsi que celle de la construction étatique des nouvelles sociétés arabes post-indépendance.

Bibliographie :

- BOUTALEB A. VANNETZEL M., ALLAL A., *Introduction aux mondes arabes en (r)évolution*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2018.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

- DIRECHE K., DUSSERRE A., ZNAIEN N., *Histoire politique du Maghreb contemporain*, Paris, Armand Colin, 2023
- RIVET D., *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette littératures, 2003.
- ROGAN E., *Histoire des Arabes, de 1500 à nos jours*, Paris, Perrin, « Tempus », 2016.

THEOPO - THÉORIE DU POUVOIR

Responsable : Razmig KEUCHEYAN

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : à l'époque moderne, la question du pouvoir est indissociable de celle de l'État. Celui-ci concentre non seulement des ressources symboliques et matérielles croissantes avec le temps, mais aucune sphère sociale n'échappe à son influence. On commencera donc par évoquer dans ce cours un ensemble de théories du pouvoir qui, depuis Machiavel, se caractérisent par leur stato-centrisme. Pourtant, depuis la seconde moitié du 20e siècle ont proliféré des philosophies du pouvoir qui rompent avec ce statocentrisme, et théorisent le caractère décentralisé et diffus du pouvoir. C'est notamment le cas de celle de Gramsci (hégémonie), de Foucault (micropouvoirs, gouvernementalité), ou encore des féminismes.

Notre hypothèse est que l'enjeu majeur pour une théorie du pouvoir aujourd'hui est de combiner analyse de l'État et de ses évolutions actuelles, et décentralisation du pouvoir.

Des enjeux contemporains comme le pouvoir des médias, des nouvelles technologies de l'information (algorithmes), et la question du « populisme » seront abordés... en séance.

Bibliographie :

- FOUCAULT M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- GRAMSCI A., *Guerre de mouvement et guerre de position. Textes choisis et présentés par Razmig Keuchyan*, Paris, La Fabrique, 2012.
- MOUFFE C., *L'Illusion du consensus*, Paris, Albin Michel, 2016.
- ZUBOFF S., *The Age of Surveillance Capitalism. The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power*, New York, Profile Books, 2019.

SOCIOLOGIE DE L'EMPLOI

Responsable : Aurélie GONNET

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : centré sur l'appréhension sociologique des questions d'emploi, ce cours entend fournir des clés de compréhension du fonctionnement du marché du travail, de ses dynamiques et de ses processus de segmentation, de précarisation et de flexibilisation. Après avoir retracé l'invention du salariat, forme d'emploi majeure et structurante du modèle social français notamment, le cours questionnera la marchandisation du travail et les pratiques de gestion de l'emploi (sociologie du recrutement, de la relation formation-emploi, des emplois « jeunes », etc.). Il reviendra ensuite sur les grandes transformations de l'emploi (féminisation, précarisation, uberisation, incitation à l'entrepreneuriat, etc.) pour finir sur une analyse sociologique des politiques et expériences de la recherche d'emploi et du chômage.

L'objectif de ce cours est de saisir la variété des formes d'emploi et ses effets sur les parcours, selon ses caractéristiques sociales des travailleur·ses, tout en se familiarisant avec les sources d'information et données sur l'emploi.

Bibliographie :

- DUPUY C., SARFATI F., *Gouverner par l'emploi. Une histoire de l'école 42*, Paris, PUF, 2022.
- EYMARD-DUVERNAY F., MARCHAL E., *Façons de recruter. Le jugement des compétences sur le marché du travail*, Paris, Métailié, 1997.
- MARUANI M., REYNAUD E., *Sociologie de l'emploi*, Paris, La Découverte, 2004.

AUDIO - ANTHROPOLOGIE AUDIOVISUELLE : HISTOIRE, THÉORIE ET PRATIQUE

Responsable : Véronique DUCHESNE

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : relativement indisciplinée par son objet et attachée au dialogue avec d'autres disciplines, l'anthropologie audiovisuelle est marquée par de riches débats, une diversité d'approches, d'écoles et de traditions nationales. Le cours propose une introduction à l'anthropologie audiovisuelle en s'appuyant sur des films regroupés au sein de thématiques spécifiques : les débuts du cinéma ethnographique, le cinéma autochtone, la question

de la parole, les rituels et leur mise en scène ... Les films étudiés seront présentés selon une chronologie contextualisée afin de consolider une ambition épistémologique et méthodologique. Les textes étudiés en TD seront directement liés au film présenté en CM.

Objectif :

- Montrer comment le cinéma a joué un rôle crucial dans le développement de l'anthropologie.
- Présenter les apports (théoriques et méthodologiques) de différents anthropologues réalisateurs.
- Initier une réflexion sur l'outil audiovisuel et les méthodes d'enquête filmique en sciences humaines et sociales.

Bibliographie :

- AUGÉ M., COLLEYN J.P., DE CLIPPEL C., DOZON J.-P., *Vivre avec les dieux. Sur le terrain de l'anthropologie visuelle*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 2019.
- HENLEY P., *L'aventure du réel. Jean Rouch et la pratique du cinéma ethnographique*, Rennes, PUR, 2020..
- PIAULT M.H., *Anthropologie et cinéma. Passage à l'image, passage à l'acte*, Paris, Nathan, 2002.

AGE - ANTHROPOLOGIE DES ÂGES DE LA VIE

Responsable : Alice Sophie SARCINELLI

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : cet enseignement a un double objectif : i) acquérir des connaissances sur l'histoire de l'anthropologie de l'enfance et de la petite enfance, depuis les travaux précurseurs sur les enfants des grandes figures de l'anthropologie jusqu'aux approches anthropologiques récentes portant sur l'enfant acteur et les « cultures enfantines » ; ii) connaître les outils théoriques et méthodologiques propres aux enquêtes ethnographiques auprès d'enfants et de nourrissons dans différents contextes socio-culturels.

Contenu : le cours va conjuguer la réflexion théorique à l'analyse d'études empiriques sur des problématiques liée à l'enfance comme âge de la vie, mais aussi comme catégorie sociale de classification des personnes et comme catégorie morale et politique. Si l'enfance est une catégorie que l'on retrouve dans toutes les sociétés, elle se présente sous des formes variables selon les contextes socio-culturels et historiques. On

a tendance à l'appréhender comme naturelle, alors qu'elle obéit à des normes sociales. Une telle approche permettra de remettre en question les modèles de psychologie évolutive qui réduisent l'« enfance » à une réalité biologique universelle.

Chaque séance sera composée par une introduction à l'histoire de l'anthropologie de l'enfance au sein de traditions nationales contrastées et une exploration des façons possibles de mener des enquêtes auprès d'enfants et de nourrissons. L'approche pédagogique est basée sur l'éducation active et indirecte, la méthodologie d'enseignement prévoit des supports pédagogiques (vidéos, documents iconographiques), la discussion autour des travaux, la présence d'intervenant.e.s extérieur.e.s.

Bibliographie :

- LANCY D., *Anthropologie de l'enfance. Perspectives sur la place et le statut des enfants*, Mérévilles, Le Hêtre Myriadis, 2022.
- RAZY É., SUREMAIN Ch.-É, ALVARADO SOLIS N.P. (dir.), *La restitution ethnographique à l'épreuve des enfants : postures, dispositifs, processus*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2022.
- RAZY É., SUREMAIN Ch.-É, HUBER PACHE V., *Anthropologie de l'enfance et des enfants à travers le monde*, N° 1 (janvier 2012).

ETAT - INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE DE L'ÉTAT

Responsable : Solenne JOUANNEAU

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif et contenu : ce cours est une introduction à la sociologie de l'État. Il reviendra d'abord sur la genèse et les spécificités de l'Etat moderne en Europe, offrant ainsi aux étudiant·es la possibilité de découvrir les principales traditions théoriques de la sociologie de l'Etat. Afin de sortir d'une vision réifiée de l'État, seront ensuite développés des exemples concrets sur le fonctionnement de la bureaucratie étatique au niveau central et déconcentré. La dernière partie du cours insiste enfin sur les processus de construction de certains faits sociaux en problèmes publics, ainsi que sur la manière dont certains domaines d'intervention de l'État se politisent ou au contraire se dépolitisent. Le TD associé au cours proposera aux étudiant·es d'approfondir le cours magistral par l'étude d'articles et d'extraits d'ouvrages s'appuyant sur des enquêtes de type sociohistorique ou ethnographique.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Bibliographie :

- COHEN A., LACROIX B., RIUTORT P. (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2024
- DORMAGEN, J.-Y., MOUCHARD D., DEZE A., *Introduction à la sociologie politique*, Bruxelles, De Boeck, 2019.
- NEVEU É., *Sociologie politique des problèmes publics : Grand Débat national*, Paris, Colin, 2022.

UE D'OUVERTURE À CHOIX

UE COMPLÉMENTAIRES 2 :

1 UE OBLIGATOIRE à choisir parmi :

Vous pouvez ici choisir une UE librement, dans la mesure où votre choix respecte certains critères : ce choix doit être compris comme un moyen complémentaire pour la formation et le développement de vos compétences, vous donnant la possibilité de construire un parcours original et un profil de compétence personnalisé.

Dans cette perspective, votre choix peut prendre une grande diversité de formes, et être réalisé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UFR, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université. La validation se fait à l'issue du second semestre de chaque année, mais elle permet de prendre en compte une activité s'étant éventuellement déroulée tout au long de l'année universitaire et/ou pendant des périodes de vacances pour certaines formules. Comme les autres UE, l'UE choisie est capitalisable si la note obtenue est supérieure à la moyenne, dans le cas contraire, elle est compensable avec les autres UE du semestre.

1/ UE D'OUVERTURE (1 enseignement au sein de la licence de sciences sociales ou d'une licence de l'UFR)

En guise d'UE d'ouverture, vous pouvez choisir soit l'une des trois UE proposées ci-dessous par le département de Sciences du langage, soit une deuxième UE parmi les UE d'approfondissement proposées ci-dessus :

- Introduction aux sciences sociales du développement
- Sociologie de l'immigration et intégration nationale
- Science, société et sociologie
- Introduction à la sociologie du genre
- Sociohistoire de la colonisation et de la décolonisation
- Sociologie de l'emploi
- Théorie du pouvoir
- Anthropologie audiovisuelle
- Anthropologie des âges de la vie
- Introduction à la sociologie de l'État

SDL - PRÉPARATION AU MÉTIER DE PROFESSEUR DES ÉCOLES

Responsables : Marie COLLOMBEL et Émilie DESCHELLETES

24h de TD - 3 ECTS

Objectif : cette UE s'inscrit dans la perspective de la

construction d'un projet professionnel orienté vers l'enseignement en cycle 1, 2 et 3 (école maternelle et primaire). L'accent sera porté sur le cycle 3.

L'objectif est de favoriser l'entrée dans le monde de l'enseignement à l'issue de la licence, en s'appuyant à la fois sur les programmes et compétences définies par le socle commun et sur les travaux de recherche en didactique et psycholinguistique. Il s'agira pour les étudiant-e-s d'acquérir des savoirs théoriques et des savoir-faire méthodologiques à mettre en œuvre en classe, de développer les prémisses d'une conscience didactique ainsi que de se confronter progressivement à la pratique du métier d'enseignant.

On les invitera à adopter une attitude analytique et une prise de recul réflexive à l'égard des différentes démarches pédagogiques et des supports d'enseignement. On attachera une attention particulière aux étapes de travail en classe, à partir de productions d'élèves. Sera également conduite une réflexion sur les rôles, statuts et fonctions du PE, à la fois éducatifs, éthiques et institutionnels, en lien avec le fonctionnement du système éducatif et ses évolutions : diverses problématiques seront explorées, telles que l'enrôlement des élèves, l'interculturalité ou la question des genres à l'école.

Contenu: les pôles « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » (cycle 1) et « Les langages pour penser et communiquer » (cycle 2 et 3) des programmes seront plus spécifiquement au cœur de nos travaux.

L'on abordera, à la fois du point de vue de l'apprentissage et de l'enseignement, les interactions entre langage oral, lecture et écriture, une « réflexion sur la langue » et le développement de la littératie. La place centrale et fondatrice des langages (verbal, paraverbal, non verbal) dans la formation de la personne et du citoyen, de même que ses enjeux en termes de communication, d'échanges et de construction du sens, nous conduiront à aborder les théories de l'apprentissage, les différentes pratiques de la langue orale et écrite en contexte scolaire, ainsi que l'analyse des productions langagières et des interactions verbales en classe.

On mènera une réflexion sur la transposition didactique des contenus, la création d'exercices, les pratiques d'écriture et l'élaboration de projets culturels et pédagogiques autour du langage.

Évaluation : contrôle continu : devoirs sur table (contrôle des connaissances, analyses de documents - par ex. d'exercices, de séquences ou de productions d'élèves), présentations orales et conception de séances en lien avec les pratiques.

Bibliographie :

- AMIEL M., MEVEL Y., « Enseignant : un métier qui bouge », *Cahiers pédagogiques*, n°514, juin 2014, pp. 10-57.
- BERBAUM J., *Apprentissage et formation*, Paris, PUF, 2005.
- BRIGAUDIOT M., *Première maîtrise de l'écrit*, Paris, Hachette éducation, 2004.
- CATCHN., DUPREZ D., LEGRIS M., *L'Enseignement de l'orthographe, l'alphabet phonétique international, la typologie des fautes, la typologie des exercices*, Paris, Nathan, 1980.
- FERREIRO E., *L'écriture avant la lettre*, Paris, Hachette éducation, 2000.
- LENTIN L., *Apprendre à penser, parler, lire, écrire, Acquisition du langage oral et écrit*, Paris, ESF, 1998.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (mars 2015), Programme d'enseignement de l'école maternelle, Bulletin officiel spécial n°2 et MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (nov.2015), Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle2), du cycle de consolidation (cycle3) et du cycle des approfondissements (cycle 4), Bulletin officiel spécial n°10, France.

SDL - HISTOIRE ET GÉOPOLITIQUE DES LANGUES DU MONDE

Responsable : Carola MICK

24h de cours - 3 ECTS -

Objectif: prendre conscience de la diversité linguistique dans le monde et connaître ses enjeux politiques, sociaux, culturels et historiques ; apprentissage de la terminologie et de la méthodologie sociolinguistiques de base pour la description de la situation linguistique de communautés et pays variés.

Contenu: combien de langues existent dans le monde ? Comment sont-elles réparties sur les territoires nationaux et avec quelles conséquences pour les locuteurs et communautés ? Comment cohabitent-elles et comment évoluent-elles dans le contact ? Comment les Etats interviennent en matière de langues et par quels moyens ? Qu'est-ce qui caractérise une langue standard, langue minoritaire, langue régionale, créole, dialecte, patois, etc. ?

Cette introduction à l'histoire et la géopolitique des langues dans le monde, abordera dans un premier temps des situations sociolinguistiques très variées

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

et focalisera ensuite sur des cas particuliers en Europe et dans les Amériques.

Évaluation : contrôle continu (deux devoirs sur table ; moyenne des notes).

Bibliographie :

- BRETON R. (Dir.), *Atlas des langues du monde. Une pluralité fragile*, Paris, Autrement, 2003.
- CALVET L.-J., *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Mesnil-sur-l'Estrée, Plon, 2002.
- GIBLIN B., « Langues et territoires : une question géopolitique », Numéro spécial de la revue *Hérodote*, 2002/2 - N°105.
- SELLIER J., *Une histoire des langues et des peuples qui les parlent*, Paris, La Découverte, 2019.

SDL - APPRENTISSAGES ET ACQUISITION 2

Responsable : Marie COLLOMBEL

24h de cours - 3 ECTS -

Objectif : connaître les différentes étapes dans le processus d'acquisition de sa langue maternelle par le jeune enfant (0 à 36 mois). Analyser des données authentiques.

Contenu : Les débuts de la communication et du langage chez l'enfant, de la naissance à l'entrée à l'école maternelle (capacités biologiques, rôle de l'entourage, étapes dans le processus d'acquisition, communication non verbale et verbale...) à partir de l'étude de textes fondamentaux et de l'analyse de séquences vidéo.

Bibliographie :

- BOYSSON-BARDIES B. de, *Comment la parole vient aux enfants*, Paris, Odile Jacob, 1996.
- FLORIN A., *Le développement du langage*, Paris, Dunod, Les Topos, 2000.
- KAIL M., FAYOL M., *L'acquisition du Langage : Le langage en émergence*, Paris, PUF, 2000.
- MORGESTERN A., *L'enfant dans la langue*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2009.

2/ UE TRANSVERSE UPCITÉ (proposée par un des services de

I'Université Paris Cité)

7 UE sont possibles à l'intérieur d'UPCité :

-UE ENTREPRENEURIAT

Voir Site Paris Cité

-UE INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Voir Site Paris Cité

-UE ÉGALITÉS

Voir Site Paris Cité

-ENGETU 1 - ENGAGEMENT PERSONNEL OU ASSOCIATIF

Responsable : Christophe GIRAUD

Cet engagement peut concerter :

- Activités sportives et culturelles
- Activités d'information à propos des études universitaires en direction des lycéens ou futurs étudiants
- Activités d'élu dans une des instances de l'Université
- Engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université
- Conduite de projet personnel ou collectif

Un document disponible auprès de la scolarité est à retirer en octobre 2025.

Il détaille les formules mentionnées ci-dessus, les modalités de choix et d'inscription, le nombre d'heures nécessaires et les dates à respecter, l'évaluation et la validation.

-UE BIODIVERSITÉ

Voir Site Paris Cité

- TEES - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENJEUX SOCIÉTAUX

L'UE TEES est ouverte à tout·e étudiant·e de Licence d'Université Paris Cité, quels que soient son cursus et sa filière. Son originalité :

- elle propose un socle commun, pluridisciplinaire, pour comprendre les notions de limites planétaires et d'anthropocène, et les enjeux qui y sont liés : des enseignant·es de différents horizons disciplinaires présentent ensemble les connaissances et les enjeux actuels ;
- elle propose une pédagogie innovante en conciliant un volet sensibilisation (12h de CM) et un volet mise en action par la mise en œuvre de projets collectifs en petits groupes.

Renseignements : Maïa Fansten

-SPORT1 - SPORT*

(voir avec le service des sports)

L'inscription pédagogique, soumise au passage d'un test

d'évaluation, doit être faite en septembre. L'UE sport sera validée en 2 parties complémentaires :

Une partie pratique comptant pour 60% de la note : pour pouvoir être évalués les étudiants devront obligatoirement participer à un certain nombre de cours pratiques (12 séances de 1h30 ou 2h : sports collectifs, danses, badminton, athlétisme, tennis de table, musculation, natation, fitness, etc.) ;

Une partie théorique comptant pour 40% de la note : 3 enseignements théoriques seront organisés dans le cadre de l'Unité d'Enseignement Sport. Ces conférences entrent dans le volume de 30h requis pour l'obtention de l'UE, l'étudiant devra donc obligatoirement y assister pour être autorisé à passer le contrôle final.

*Cette UE ne peut être choisie qu'une seule fois.

3/ UE LIBRE (un enseignement extérieur à Paris Cité)

Le choix de tout autre enseignement universitaire de même niveau est possible : EHESS, Paris 1, Inalco, écoles d'été, Circle U, etc. La condition est néanmoins qu'une note soit notifiée à notre département avant la réunion du jury du deuxième semestre. Pour éviter toute difficulté ultérieure, il est préférable d'en discuter au préalable avec le directeur d'études de L1.

4/ STAGE

STAGE 1-UN STAGE, UNE ACTIVITÉ DE DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE

Responsable : David GABORIEAU

Contractualisée par une convention de stage émise par l'Université, cette UE de découverte professionnelle est une immersion dans le monde du travail en rapport avec l'enseignement dispensé à l'Université.

Elle a pour objectif de découvrir et d'analyser le fonctionnement d'un organisme privé ou public, à but lucratif ou non, en France comme à l'étranger. Pour être validée, cette UE optionnelle doit correspondre à une activité de 70h minimum échelonnées sur une période obligatoirement continue. Les étudiants ayant choisi cette option devront remettre un rapport de stage à la fin du semestre.

Le projet de stage doit impérativement être validé par David Gaborieau avant d'établir la convention.

Un document détaillant les attendus, les dates à respecter, l'évaluation et la validation est à retirer courant novembre 2025 auprès de la scolarité ou de David Gaborieau :

david.gaborieau@u-paris.fr

UE COMPLÉMENTAIRES 3 :

INFORMATIQUE ET ANGLAIS

- 6 ECTS -

Cette UE est composée de deux ECUE :

ANGLAIS

Responsable : Véronique LEVAN

1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : le cours se propose d'étudier un certain nombre de thématiques sociologiques, en lien étroit avec ce qui est abordé dans les UE fondamentales ou d'approfondissement, et en s'appuyant sur la lecture d'articles de presse, voire de revues scientifiques anglophones. L'accent est également mis sur un ancrage culturel fort. Les étudiants se familiarisent dès lors avec les stratégies leur facilitant l'accès à la compréhension de documents écrits, audios ou vidéos.

En outre, chaque séance fera l'objet d'entraînements à l'argumentation, ce qui préparera les étudiants à la rédaction d'un essay. Dans la même veine, il s'agira de mettre en exergue la production orale en interaction, à travers des débats autour de problématiques sociologiques. Les étudiants acquièrent ainsi des compétences phonologiques et pragmatiques leur permettant de s'exprimer aisément à l'oral.

Afin d'améliorer la compréhension de la langue anglaise écrite mais aussi parlée, avec toute la diversité d'accents et de débits des locuteurs anglophones qu'elle comporte, il est fortement recommandé de compléter le travail demandé en classe par un travail personnel régulier de lecture et d'écoute de supports authentiques, disponibles sur le site Moodle de l'UE d'anglais.

NUMÉRICITÉ

Responsable : Rachel FRIZOT

12h de TD en présentiel + 6H de modules en ligne + 1h de présentation en amphi - 3 ECTS

Objectif et contenu : cet enseignement vise à transmettre les éléments de base d'une bonne maîtrise des outils bureautiques et informatiques. Essentiels pour la réussite d'une licence comme pour l'insertion professionnelle, ces savoirs sont ici transmis via une alternance de cours en présentiel et de modules en ligne. La formation aborde successivement le traitement de texte,

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

l'usage des tableurs, les diaporamas, la recherche documentaire, la vie numérique et l'IA. En fin de semestre, les étudiant·es ont la possibilité de passer l'examen national PIX (plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques). Les cours ont lieu en salle informatique mais il est aussi possible d'utiliser un ordinateur personnel.

STAGE FACULTATIF

- 0 ECTS -

LICENCE 2

SEMESTRE 3

Semestre 3	CM	TD	ECTS / Coeff	APOGEE
BLOC FONDAMENTAL : 5 UE obligatoires				21
Grands courants en sociologie	18h	18h	6	SSo3Eo15
Anthropologie du pouvoir	18h	18h	6	SSo3Eo25
L'enquête par questionnaire I	12h	18h	3	SSo3Eo35
Épistémologie	18h	18h	3	SSo3Eo45
Démographie I	12h	12h	3	SSo3Eo55
BLOC COMPLÉMENTAIRE 1 : 1 UE de découverte à choisir parmi				3
Découverte : Introduction à l'économie	18h		3	SSo3Eo65
Découverte : Introduction au droit	18h		3	SSo3Eo75
UE d'ouverture à choix d'une autre composante			3	
BLOC COMPLÉMENTAIRE 2 : 1 UE				6
Transition écologique et anglais (obligatoire)			6	
ECUE Anglais 2	18h		3	SSo3Eo85
ECUE Transition écologique	30h		3	SSo3Eo95
Stage facultatif			0	
Total S3 des crédits ECTS			30	

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

BLOC DES UE FONDAMENTALES (TOUTES OBLIGATOIRES)

Rappel : Pour réussir votre L2, vous devez obtenir la moyenne à ce bloc fondamental. Toutes les UE de ce bloc se compensent entre elles. Mais il n'y a pas de compensation entre les UE du bloc fondamental et celles des autres blocs.

SOCIO 3 - GRANDS COURANTS DE LA SOCIOLOGIE : SOCIOLOGIE DU GENRE

Responsable : Solenne JOUANNEAU

1h30 de cours & 1h30 de TD - 6 ECTS -

Objectifs : ce cours interroge le genre comme principe d'organisation et de hiérarchisation de la société. Il s'intéresse aux rapports sociaux de sexe, ainsi qu'aux processus de construction, de différenciation et de hiérarchisation de ce qui relèverait du féminin ou du masculin. En s'appuyant sur des études de cas empiriques il entend expliciter en quoi le genre est tout à la fois une construction sociale, un processus relationnel et un rapport de pouvoir imbriqué dans d'autres rapport de pouvoir.

Contenu : Un premier volet du cours s'intéressera aux processus de (dé)naturalisation du genre et du sexe, ainsi qu'au manière de faire et défaire le genre. Un second reviendra sur la manière dont le genre structure la division sociale du travail et le fonctionnement du champ politique et de l'action publique. Le troisième et dernier volet s'intéressera quant à lui à la manière dont le genre structure les comportements dans la sphère privée.

Evaluation : Les TD sont centrés sur l'étude de textes tirés d'enquêtes empiriques (rassemblés dans un livret distribué en début d'année). Ils donnent lieu à un contrôle continu dont le contenu sera précisé à la rentrée. Le CM est évalué dans le cadre d'un contrôle terminal qui articulera questions de cours et démarche analytique.

Bibliographie :

- BERENI L, CHAUVIN S., JAUNAIT A. & REVILLARD A., *Introduction aux études sur le genre*, Paris, De Boeck, 2020.
- CLAIR I., *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2023.
- LEPINARD E. & LIEBER M., *Les théories en études de genre*, Paris, La découverte, 2020.

ETHNO 3 - ANTROPOLOGIE DU POUVOIR

Responsables : Olivier LESERVOISIER et Philippe CHAUDAT

1h30 de cours & 1h30 de TD - 6 ECTS -

Objectif : dans le prolongement des enseignements sur les grands paradigmes de la discipline, ce cours privilégie une approche par champs thématiques, il s'agit d'introduire ici à l'anthropologie du pouvoir.

La première partie du cours s'attache à montrer, à partir de la présentation des recherches évolutionnistes et fonctionnalistes, et des travaux des représentants de l'anthropologie dynamique, comment s'est constitué le champ de l'anthropologie politique et quels en sont les principaux questionnements. Tout en délimitant ce champ, le cours veille à souligner l'articulation entre le politique et les autres domaines de la vie sociale (parenté, religion, économie). Il s'attache également à dépasser une approche institutionnelle du politique pour en analyser les formes diffuses.

La seconde partie du cours abordera la question du pouvoir à partir de ressources empruntées à l'anthropologie économique et en interrogeant, entre autres, les liens entre pouvoir, migration et développement.

Bibliographie :

- BALANDIER G., *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1984.
- BALANDIER G., *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Fayard, 2006.
- BAYART J.-F. & WARNIER J.-P. (éd.), *Matière à politique. Le pouvoir, les corps et les choses*, Paris, Karthala 2004.
- EVANS-PRITCHARD E. E., *Les Nuer : description d'un mode de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, Paris, Gallimard, 1968 (1937).
- RIVIÈRE C., *Anthropologie politique*, Paris, Armand Colin, 2000.

QUANTI 1 - L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE 1

Responsable : Christophe GIRAUD

1h de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : étudier le sens sociologique des données quantitatives, construire un questionnaire.

Contenu : une enquête « grandeur nature » par

questionnaire est réalisée pendant les deux semestres de deuxième année. Sur un sujet proposé en début d'année, les étudiants sont amenés à produire des données quantitatives dans le cadre d'un raisonnement sociologique de type explicatif (initié par Durkheim dans *Le Suicide*).

Vous apprendrez les différentes phases de l'enquête : réflexion à partir d'une problématique, formulation des questions, choix d'une population, passation du questionnaire par internet. La démarche se poursuit par « L'enquête par questionnaire 2 ».

Bibliographie :

- SINGLY F. de, *Le questionnaire*, Paris, A. Colin, coll. «128», 2014, 3ème édition.

EPIST - ÉPISTÉMOLOGIE DES SCIENCES SOCIALES

Responsable : Alice LE GOFF

1h30 cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : l'objectif de ce cours est de donner aux étudiants des outils leur permettant de développer une réflexion sur le statut et les frontières de la science/des sciences dans nos sociétés, sur l'autorité accordée à la science mais aussi sur les inégalités caractérisant la distribution de l'autorité scientifique.

Il s'agira, entre autres, de réfléchir ensemble à la façon dont nous pouvons définir la rationalité scientifique et de nous demander jusqu'à quel point cette dernière varie suivant les contextes historiques et sociaux.

Contenu : une première partie du cours présentera les grands axes de l'épistémologie philosophique et discutera la façon dont celle-ci définit les normes de la méthode et de l'objectivité scientifique.

La deuxième partie opposera à cette épistémologie une approche historique de l'objectivité, des concepts et de la méthode scientifique en définissant les contours d'une « épistémologie historique ».

La troisième partie introduira les étudiants aux travaux de Michel Foucault dont on montrera qu'il a radicalisé les orientations de l'épistémologie historique. On discutera les apports de l'histoire externe des sciences qu'il priviliege. A travers cette histoire, on mettra en relief les outils que Michel Foucault nous donne pour articuler histoire des institutions et histoire des sciences.

La quatrième partie introduira les étudiants à une épistémologie sociale attentive à l'analyse des

inégalités caractérisant la distribution de l'autorité épistémique en privilégiant la discussion des axes d'une épistémologie féministe.

La cinquième partie sera structurée autour d'une sociologie du travail scientifique. On confrontera les apports de la sociologie de Bourdieu et ceux d'approches alternatives (sociologie des controverses, Science Studies).

Une dernière partie, conclusive, problématisera les usages sociaux et politiques des sciences à travers des questions comme celle du statut des « experts ».

Bibliographie :

- BOURDIEU P., *Les usages sociaux de la science*, Paris, Quae, 2019.
- MARTIN O., *Sociologie des sciences*, Paris, Nathan, 2000.

DEMO 1 - DÉMOGRAPHIE 1

Responsable : Stéphanie TOUTAIN

2h de cours - TD - 3 ECTS -

Objectif : cet enseignement comporte une partie cours portant sur des questions autour de la thématique démographie et changement climatique. La focale est plus particulièrement mise sur les conséquences démographiques des événements climatiques extrêmes ou à évolution lente dans différents pays du monde. Les travaux dirigés visent à donner aux étudiants les bases de l'analyse démographique d'une population. Les notions et indicateurs de base sont étudiés à savoir le mouvement de la population et ses composantes, les taux d'accroissement, les taux bruts de mortalité et de natalité, la pyramide des âges.

Bibliographie :

- CHESNAIS J.-C., *La démographie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », n° 2546, 2010.
- GANI L., SIMMAT-DURAND L., *Démographie expliquée*, Paris, Colin, coll « Fac », 2005.

UE COMPLÉMENTAIRES 1

1UE DE DÉCOUVERTE AU CHOIX parmi :

ECO 1 - ÉCONOMIE 1

Responsable : Séverine MENGUY

1h30 cours - 3 ECTS -

Objectif : initiation aux concepts, méthodes, objectifs, objets de la science économique.

Contenu :

- Introduction à la connaissance économique ; définition, objet et méthodes de la science économique ; analyse des concepts fondamentaux.
- Présentation des grandes doctrines économiques : libéralisme (classiques et néoclassiques), marxisme, keynésianisme, courants
- Analyse de la croissance et du développement : mesures de la croissance et ambivalence du PIB ; notion de développement soutenable /durable.

DRT - INTRODUCTION AU DROIT

Responsable : Sylvain FOURMOND

1h30 cours - 3 ECTS -

Objectif : le cours d'introduction au droit a pour objectif de faire découvrir ce qu'est le droit (définition, autres règles sociales) et les principes fondamentaux du système juridique (sources, hiérarchie des normes, organisation de la justice). Une fois ces apports théoriques enseignés, la mise en œuvre du droit est envisagée en appliquant les principes du raisonnement juridique à des cas concrets. Le droit est abordé dans l'ensemble de ce cours comme une forme de règle sociale.

UE D'OUVERTURE À CHOIX

UE COMPLÉMENTAIRES 2 :

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ANGLAIS

- 6 ECTS -

Cette UE est composée de deux ECUE:

ANGLAIS 2

Responsable : Véronique LEVAN

1h30 de TD - 3 ECTS

Objectif : le cours se propose d'étudier un certain nombre de thèmes sociologiques à travers la lecture d'articles de la presse anglophone. Il doit ainsi permettre d'améliorer et faciliter l'accès de l'étudiant à la compréhension de textes provenant de quotidiens ou d'hebdomadaires de langue anglaise. On pourra également utiliser de manière ponctuelle des textes provenant de revues et d'études sociologiques anglophones.

Par ailleurs, le cours se propose de familiariser l'étudiant avec les techniques de la synthèse et du commentaire de texte, afin qu'il sache proposer une présentation claire et une reprise problématisée des arguments d'un article, en les articulant le cas échéant avec des notions étudiées par ailleurs.

En outre, chaque cours fera l'objet d'entraînements à l'argumentation, et l'accent sera également mis sur l'interaction orale de l'étudiant à travers le débat autour des problématiques sociologiques. Afin d'améliorer la compréhension de la langue écrite mais aussi orale dans toute la diversité d'accents, de tons et de débit des locuteurs anglophones, il sera obligatoire de compléter le travail demandé en cours par un travail personnel régulier de lecture et d'écoute de supports authentiques, très largement disponibles sur la plateforme du PERL spécifiquement dédiée à l'anglais en sciences sociales.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE. ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE ET SOCIÉTÉ

Responsables : Élise CAPREDON et Maël GINSBURGER

2h - 3 ECTS

Objectifs : ce cours explore les apports des

sciences sociales, en particulier de la sociologie et de l'anthropologie, à l'étude des enjeux environnementaux contemporains. Il examine les concepts de nature, d'environnement et d'éologie, les émotions et mobilisations liées à la crise climatique, les interactions entre environnement et santé, les inégalités écologiques ainsi que les enjeux sociaux liés aux politiques de transition. Son objectif est d'offrir aux étudiants et aux étudiantes des outils pour analyser les dimensions sociales, culturelles et politiques des défis environnementaux, en insistant sur la pluralité des appropriations de l'environnement, envisagé à la fois comme objet de conflit, comme support de rapports de domination et comme vecteur de transformation des autres sphères sociales.

Contenu : En quatre modules de trois séances, les étudiants découvriront les différents apports des sciences sociales à la compréhension des interactions entre environnement et sociétés. Un premier module, assuré par Élise Capredon, introduira les étudiants aux approches anthropologiques de l'environnement à partir d'une discussion des notions de « nature », « environnement » et « écologie », d'une analyse de la politisation des questions environnementales en Amazonie et d'une réflexion sur les liens entre religion et écologie. Un deuxième module, assuré par Maïa Fansten, portera sur les émotions induites par la catastrophe climatique, la notion « d'éco anxiété » et son intrication avec les enjeux de santé mentale et de politisation des enjeux environnementaux. Un troisième module, pris en charge par Benoît Carini-Belloni explorera les interactions entre environnement et santé, à la fois dans les sphères professionnelles et résidentielles, ainsi que les mobilisations autour de la notion de « racisme environnemental ». Un dernier module, enseigné par Maël Ginsburger abordera la manière dont les enjeux de transition écologique reconfigurent les rapports de pouvoir et les inégalités entre groupes sociaux, en particulier dans la sphère de la consommation, soulevant de nouveaux enjeux de justice sociale. Le cours sera clôturé par une séance spéciale de 4h dédiée à la projection d'un film et à un débat sur une problématique écologique.

Modalités de validation : les modalités d'évaluation seront précisées au début du semestre.

STAGE FACULTATIF

- 0 ECTS -

LICENCE 2

SEMESTRE 4

Semestre 4	CM	TD	ECTS / Coeff	APOGEE
BLOC FONDAMENTAL : 5 UE obligatoires				24
Concepts et raisonnement sociologiques	18h	18h	6	SSo4Eo15
Anthropologie : organisation sociale et parenté	18h	18h	6	SSo4Eo25
L'enquête par questionnaire II	12h	12h	3	SSo4Eo35
Méthodes qualitatives	12h	12h	6	SSo4Eo45
Démographie II	12h	12h	3	SSo4Eo55
BLOC COMPLÉMENTAIRE 1 : 1 UE d'approfondissement à choisir parmi				3
Introduction à la sociologie de la santé et de la médecine	18h	18h	3	SSo4Eo85 SSo4Eo95
Sociologie de la jeunesse	18h	18h	3	SSo4E105 SSo4E115
Sociologie de la religion	18h	18h	3	SSo4E165 SSo4E175
Consommation et inégalités	18h	18h	3	
Ethique, société et action publique : débats autour de la justice sociale	18h	18h	3	
Économie	18h	18h	3	SSo4Eo65 SSo4Eo75
Sociologie du travail	18h	18h	3	
UE d'ouverture à choix d'une autre composante : cf. UE d'ouverture SDL ci-dessous				3

BLOC COMPLÉMENTAIRE 2 : 1 choix parmi		3
UE Libre (extérieure à Paris Cité)		3
UE Transverse (Engagement, sport, etc.)		3
UE d'ouverture (interne à l'UFR ou Paris Cité) : une UE d'approfondissement ci-dessus ou une UE d'ouverture en Sciences du langage :		3
UE d'ouverture SDL : Sociolinguistique 1	18h	3
UE d'ouverture SDL : Français dans le temps et dans l'espace	24h	3
Anglais	18h	3
Stage		3
Stage facultatif		0
Total S4 des crédits ECTS		30

BLOC DES UE FONDAMENTALES (TOUTES OBLIGATOIRES)

Rappel : Pour réussir votre L2, vous devez obtenir la moyenne à ce bloc fondamental. Toutes les UE de ce bloc se compensent entre elles. Mais il n'y a pas de compensation entre les UE du bloc fondamental et celles des autres blocs.

SOCIO 4 - CONCEPTS ET RAISONNEMENT SOCIOLOGIQUE : INTRODUCTION À LA SCIENCE POLITIQUE

Responsable : Razmig KEUCHEYAN

1h30 de cours & 1h30 de TD - 6 ECTS -

Objectif : on distingue deux principaux domaines au sein de la science politique : la théorie politique, qui s'intéresse aux fondements normatifs des ordres politiques passés, présents et futurs ; et la sociologie politique, qui enquête sur les processus politiques au moyen des outils empiriques - qualitatifs et quantitatifs - des sciences sociales. Ce cours se situe au croisement des deux.

Nous explorerons certains des grands concepts politiques modernes : justice, égalité, Etat, citoyenneté, solidarité, guerre... en insistant sur leur genèse et les conflits auxquels ils ont donné lieu. Nous nous intéresserons parallèlement à la politique telle qu'appréhendée par les sciences sociales.

Deux grands objets retiendront notamment notre attention. D'une part, la question de la socialisation politique, soit l'analyse des conditions dans lesquelles les individus acquièrent leurs valeurs politiques. À l'ère d'Internet, mais aussi du « retour du religieux », les conditions de cette acquisition sont sensiblement différentes de celles qu'elles étaient au XXème siècle. D'autre part, la question des mouvements sociaux, soit l'analyse des conditions du déclenchement et du déroulement de l'action collective dans le monde moderne. Des « nouveaux » mouvements sociaux tels que le féminisme ou l'écologie seront notamment abordés.

Bibliographie :

- COHEN A., LACROIX B. & RIUTORT P. (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2015

ETHNO 4 - ANTHROPOLOGIE : ORGANISATION SOCIALE ET PARENTÉ

Responsable : Sophie GOEDEFROIT

1h30 de cours & 1h30 de TD - 6 ECTS -

Objectif : cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiants à un champ disciplinaire fondamental en anthropologie : la parenté et l'alliance. Il s'agit de leur offrir à la fois les outils pratiques de recueil et de traitement généalogique et de leur présenter les différents courants théoriques et modèles, des plus anciens aux plus contemporains.

Cours magistral : le cours magistral est divisé en deux parties. La première aborde les notions de manière générale, mais néanmoins précise et insiste sur le vocabulaire et les méthodes. La seconde partie est consacrée aux différentes théories et modèles : des modèles évolutionnistes en passant par les travaux de C. Lévi-Strauss et de F. Héritier, pour enfin aborder les analyses les plus contemporaines, comme celles de M. Sahlins.

Travaux dirigés : les travaux dirigés viendront éclairer à travers des textes fondamentaux le contenu du cours magistral. La liste des textes sera fournie lors du premier cours et les textes seront déposés du Moodle.

Bibliographie :

- DUMONT L., *Groupes de filiation et alliance de mariage*, Paris, Gallimard, 1997.
- GOEDEFROIT S., *À l'ouest de Madagascar. Les Sakalava du Menabe*, Paris, ORSTOM-Karthala, 1998.
- HÉRITIER F., *L'exercice de la parenté*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1981.
- LÉVI-STRAUSS C., *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949.
- *L'Homme, revue française d'anthropologie: Lignage, mariage, héritage*. Numéro 148, octobre/décembre 1998.

QUANTI 2 - L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE 2

Responsable : Maël GINSBURGER

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif :

- Apprendre à articuler raisonnement sociologique et tableaux statistiques ;
- Apprendre à construire et à interpréter des tableaux statistiques croisés ;
- Apprendre à rédiger un rapport exposant une interprétation appuyée sur des données d'enquête par questionnaire.

Contenu : la passation du questionnaire élaboré en « L'enquête par questionnaire I » est effectuée pendant l'intersemestre. Le second semestre est consacré à la construction de tableaux simplement et doublement croisés, ainsi qu'à l'articulation de problématiques/ hypothèses sociologiques et des résultats statistiques fournis par l'enquête. Chaque étudiant rédige un dossier exposant des résultats issus de la base de données de l'enquête originale.

Bibliographie :

- SINGLY F. DE, *Le questionnaire*, Paris, A. Colin, coll. « 128 », 3ème édition, 2014.
- MARTIN O., *L'analyse quantitative de données*, Paris, Colin, coll. « 128 », 5ème édition, 2020.

QUALI 3 - MÉTHODES QUALITATIVES

Responsable : Catherine PUGEAULT

2h de TD - 6 ECTS -

Objectif : l'UE Méthodes qualitatives s'inscrit dans la continuité des unités d'enseignement d'Initiation à l'enquête de terrain 1 et 2 de L1. Elle revient sur les démarches ethnographiques mobilisant observations et entretiens pour questionner leurs apports et limites. Les étudiant.e.s sont ainsi invité.e.s à interroger la place de la réflexivité dans la recherche qualitative en anthropologie et en sociologie. À l'appui de textes et d'exercices, il s'agira de revenir de manière critique sur quelques dimensions de l'enquête de terrain (négociation, relations d'enquêtes, assignations de place, difficultés et ratés, effets du

milieu social...) pour montrer combien la recherche qualitative gagne à mobiliser des « ficelles du métier » (Becker) et savoir-faire éprouvés, mais doit aussi faire preuve de réactivité pour s'adapter à une réalité sociale toujours complexe.

Bibliographie :

- BIZEUL D., « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, 57, 2007/1, pp. 69-89.
- DARMON M., « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain », *Genèses*, 2005, 1, pp. 98-112.
- MALLON I., « Une sociologue et des résident(e)s en maison de retraite. Des relations d'intimité familiale et de séduction courtoise », in MONJARET Anne et PUGEAULT Catherine, *Le sexe de l'enquête*, Lyon, ENS Editions, 2014, pp. 85-97.
- MAUGER G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 6, 1991, pp. 125-143.
- MAZOUZ S., « Les mots pour le dire. La qualification raciale, du terrain à l'écriture », in BENSA Alban et al., *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 81-98.

DEMO 2 - DÉMOGRAPHIE 2

Responsables : Stéphanie TOUTAIN et Léo LIPOVAC

2h de cours - 3 ECTS -

Cet enseignement comporte une partie cours portant sur des questions autour de la thématique démographie et changement climatique. La focale est plus particulièrement mise sur les moyens de prévention des événements climatiques extrêmes ou à évolution lente dans différents pays du monde. Les travaux dirigés visent à donner aux étudiants les bases de l'analyse démographique d'une population. Les notions et indicateurs de base sont étudiés à savoir le taux de mortalité infantile, les tables de mortalité et l'espérance de vie à la naissance, la fécondité avec l'indice synthétique de fécondité et la descendance finale.

Bibliographie :

- GANI L., SIMMAT-DURAND L., *Démographie expliquée*, Paris, Colin, coll. « Fac », 2005.
- ROLLET C., *Introduction à la démographie*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2015.

UE COMPLÉMENTAIRES 1 :

1 UE D'APPROFONDISSEMENT AU CHOIX parmi :

SANTÉ - INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ ET DE LA MÉDECINE

Responsable : Aude BÉLIARD

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : cet enseignement vise à la découverte du champ de la sociologie de la santé, de la maladie, de la médecine et des professions médicales.

Il apporte des connaissances de base nécessaires à l'étude de ce domaine et présente différentes problématisations permettant d'éclairer entre autres les rapports entre normal et pathologique, la construction des problèmes de santé publique, les inégalités sociales de santé, les relations entre patients et professionnels de santé. Il présente des auteurs classiques et des enquêtes récentes mettant en lumière de nouvelles questions autour de la médecine moderne, du rôle des patients et des associations, de l'émergence des nouvelles technologies.

Bibliographie :

- ADAM P., HERZLICH C., *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris, Armand Colin, 1994.
- CARRICABURU D., MÉNORET M., *Sociologie de la santé*, Paris, Armand Colin, 2004.

SOJA - SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE

Responsable : Vincenzo CICCHELLI

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : ce cours (et le TD qui lui est associé) part de l'idée que la jeunesse constitue un observatoire pour appréhender les changements sociaux au cours des trente dernières années et plus particulièrement l'impact des processus transnationaux sur les trajectoires biographiques. Pour ce faire, il entend se pencher sur : -les transformations du passage à l'âge adulte en Europe ; -une comparaison des jeunesse entre pays européens ; -la polarisation de la condition juvénile en France.

En analysant les paradoxes la condition juvénile grâce à l'étude de la notion d'autonomie, ce cours montre que

les jeunes sont certes individuellement autonomes plus précocement mais dépendants collectivement plus longuement, qu'ils sont mis en état d'irresponsabilité sociale et sommés de faire preuve de responsabilités individuelles, notamment dans le domaine de la réussite scolaire, qu'ils demandent le plus souvent de pouvoir faire des choix biographiques clairvoyants et de maîtriser leurs destins, tout en formulant des attentes fortes d'orientation et de soutien, éventuellement de prise en charge, tout au long de la transition vers l'indépendance.

Bibliographie :

- CICCHELLI V., *L'autonomie des étudiants. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants*, Paris, OVE, La Documentation française, 2013.

RELI - SOCIOLOGIE DE LA RELIGION

Responsable : Pierre-Yves GAUDARD

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : la religion est un domaine majeur en sociologie. On sait que Tocqueville, Durkheim ou Weber ont une approche plus compréhensive. Alors que Marx y voit « l'opium du peuple » et que Comte veut faire de la sociologie elle-même... la nouvelle religion. Dans un climat renouvelé, les sociologues contemporains se demandent si la foi en Dieu a encore sa place dans un monde « sécularisé », face à des politiques de « laïcité ». Le cours propose une revue de ces approches classiques, puis contemporaines.

Travaux dirigés : dans le monde, il y a des milliards de croyants mais, dans un pays comme la France, la pratique religieuse décline. Le TD porte alors sur la situation actuelle de l'Eglise catholique : Vatican, diocèses et paroisses, pèlerins et convertis. Basé sur des lectures et des exposés des étudiants, l'ensemble est aussi ouvert à l'étude sociologique : du judaïsme, de l'islam, des autres formes de christianisme, etc.

Bibliographie :

- BÉRAUD C., et al. (dir.), *Catholicisme en tensions*, Paris, Éditions EHESS, 2012.
- BERGER P., *La religion dans la conscience moderne*, Paris, Le Centurion, 1971.
- DURKHEIM E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2013.
- ROY O., *La sainte ignorance. Le temps de la religion sans culture*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2012.

- WEBER M., *Sociologie de la religion*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2006 (fin de Économie et société, 1921).
- SCHOR, J. B., *The overspent American: Why we want what we don't need*, William Morrow Paperbacks, 1999.
- WARDE A., *Consumption: A sociological analysis*, London, Springer, 2016.

CONSO - CONSOMMATION ET INÉGALITÉS

Responsable : Maël GINSBURGER

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : ce cours interroge l'intrication profonde entre les pratiques de consommation - tant matérielles et ordinaires que culturelles ou ostentatoires - et les rapports de classe, de genre, de race, les inégalités générationnelles et territoriales qui structurent nos sociétés. Il montre comment la consommation a servi d'entrée privilégiée pour des chercheurs souhaitant décrire et conceptualiser les hiérarchies sociales (Veblen, Halbwachs, Warner, Bourdieu, Lamont) ou en montrer l'effritement (Campbell, Featherstone, Giddens). Il revient également sur les débats qui accompagnent la diffusion du consumérisme depuis le XVIII^e siècle à travers des figures - la ménagère, la famille pavillonnaire blanche, le teenager, l'ouvrier embourgeoisé, la nouvelle classe moyenne afro-américaine, le bobo - qui donnent à lire les inégalités dans leur contexte. Il initie enfin les étudiants aux approches empiriques des inégalités dans la consommation, à travers l'étude des budgets, des pratiques de consommation et des styles de vie, à travers la discussion de travaux récents, en particulier autour des enjeux posés par la « consommation durable » en contexte de transition écologique.

Modalités de validation : Les TD sont centrés sur l'étude de textes, tableaux et figures tirés d'enquêtes empiriques et de travaux historiques. Ils donnent lieu à un contrôle continu dont le contenu sera précisé à la rentrée. Le CM est évalué dans le cadre d'un examen terminal qui articulera questions de cours et analyse de documents

Bibliographie :

- BAUDELOT C., ESTABLET R., *Maurice Halbwachs : consommation et société*, Paris, PUF, 1994.
- COULANGEON, P., & DUVAL, J., *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2014.
- CURRID-HALKETT, E., *The sum of small things: A theory of the aspirational class*, Princeton, Princeton UP, 2017.
- DUCOURANT, H., & PERRIN-HEREDIA, A., *Sociologie de la consommation*, Paris, Colin, 2019.

JUSTI - ÉTHIQUE, SOCIÉTÉ ET ACTION PUBLIQUE : DÉBATS AUTOUR DE LA JUSTICE SOCIALE

Responsable : Alice LE GOFF

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : ce cours propose une introduction à l'éthique sociale. Articulant plusieurs disciplines, il pose la question de savoir ce que recouvre la justice sociale. Comment la définir ? Comment l'évaluer ? Il s'agit aussi, à travers ces questions, d'aborder certains dilemmes auxquels se heurte l'action publique dès lors qu'elle se fixe pour objectif de promouvoir l'égalité.

Le CM revisite les débats contemporains autour de la justice sociale. Jusqu'à quel point la justice sociale implique-t-elle une redistribution des ressources et quelle forme devrait prendre cette redistribution ? Comment promouvoir l'égalité ?

La justice sociale implique-t-elle d'articuler à la redistribution des politiques de la reconnaissance ? Quels sont les dilemmes auxquels peuvent se heurter les politiques de la reconnaissance ? Quels droits accorder aux minorités ? Et que vaut le concept de citoyenneté multiculturelle ?

On se demandera si la justice sociale implique d'établir des limites au marché et jusqu'à quel point. On abordera également le débat relatif au statut de la nature et des animaux non humains : s'agit-il de les reconnaître comme sujets de droit ? Et quelles formes cela peut-il prendre ?

La justice sociale va-t-elle enfin de pair avec la nécessité d'assumer des responsabilités aussi bien vis-à-vis des générations passées que vis-à-vis des générations futures ? Et si oui, quelles formes concrètes peut prendre cette justice intergénérationnelle (qu'il s'agisse d'aborder les débats autour de l'environnement ou les débats autour de la question des retraites) ?

Le TD traitera en parallèle de questions éthiques à partir de cas pratiques relatifs à la question de la justice sociale mais pas seulement. Il introduira ainsi à l'éthique sociale à partir d'une focale plus souple. Une place sera accordée à des questions relatives

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

au corps et à la liberté sexuelle. Jusqu'à quel point suis-je propriétaire de mon corps ? Comment aborder d'un point de vue éthique les différentes formes du commerce des corps qu'il s'agisse de la prostitution, de la pornographie, des transplantations d'organes, de la gestation pour autrui ?

Une partie des débats abordés concernera aussi la marchandisation des ressources naturelles et c'est sous cet angle que nous aborderons les enjeux et dilemmes à la consommation éthique.

Bibliographie :

- ANSPERGER C. et VAN PARIJS P., *Ethique sociale et économique*, Paris, La Découverte, 2004.

se construit l'action publique et la diversité de celles et ceux qui la conçoivent et la mettent en œuvre.

Bibliographie :

- PEYRIN A., *Sociologie de l'emploi public*, Paris, Colin, 2019.
- SIBLOT Y., *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Sciences Po, 2006.
- VEZINAT N., *Le service public empêché*, Paris, PUF, 2024.

ECO 2 - ÉCONOMIE 2

Responsable : Séverine MENGUY

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : initiation au comportement des acteurs de la vie économique et sociale : le consommateur, le producteur, l'État.

Contenu :

- Les ménages et la consommation : choix micro-économique du consommateur et éléments macro-économiques et sociologiques d'analyse globale.
- Les entreprises et la production : les secteurs de production, le choix micro-économique du producteur, les déterminants de l'investissement.
- L'État et ses interventions dans l'économie, le rôle de l'État, le budget de l'État français.

TRAVAIL - SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

Responsable : Delphine SERRE

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : ce cours s'appuie sur les outils et les concepts de la sociologie du travail pour interroger une vision monolithique de l'État et des agents qui l'incarnent au quotidien. L'analyse du travail des « fonctionnaires » sert de fil rouge pour étudier les effets du statut de l'employeur (public/privé) sur les trajectoires professionnelles, les conditions de travail et le sens du travail. Cette sociologie des salarié·es de l'État, ancrée dans des enquêtes historiques, statistiques et qualitatives, donne à voir les conditions dans lesquelles

UE COMPLÉMENTAIRES 2 :

1 UE OBLIGATOIRE à choisir parmi :

Vous pouvez ici choisir une UE librement, dans la mesure où votre choix respecte certains critères : ce choix doit être compris comme un moyen complémentaire pour la formation et le développement de vos compétences, vous donnant la possibilité de construire un parcours original et un profil de compétence personnalisé.

Dans cette perspective, votre choix peut prendre une grande diversité de formes, et être réalisé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UFR, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université. La validation se fait à l'issue du second semestre de chaque année, mais elle permet de prendre en compte une activité s'étant éventuellement déroulée tout au long de l'année universitaire et/ou pendant des périodes de vacances pour certaines formules. Comme les autres UE, l'UE choisie est capitalisable si la note obtenue est supérieure à la moyenne, dans le cas contraire, elle est compensable avec les autres UE du semestre.

1/ ANGLAIS

Responsable : Véronique LEVAN

1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : ce cours propose aux étudiants de découvrir un champ de la sociologie urbaine qui met en exergue les enjeux liés à la compétition pour les espaces de la ville, en s'intéressant en particulier aux mobilités urbaines. Ces dernières décennies ont été le témoin de mutations urbaines d'ampleur dans les grandes villes américaines. Les banlieues, jusqu'alors peuplées majoritairement par les classes moyennes blanches, qui avaient fui les quartiers centraux des villes, se diversifient avec l'arrivée de migrants issus des minorités ethniques. La proximité spatiale avec certains groupes sociaux peut faire l'objet de tensions dans les relations interethniques. La coexistence dans des contextes urbains peut conduire des citadins à s'arroger le droit de décider qui peuvent être leurs voisins, avec qui partager les infrastructures urbaines prisées, etc. Des stratégies discriminatoires, mises en œuvre par divers acteurs institutionnels et privés, contribuent inévitablement à renforcer ces pratiques de mise à l'écart et à exacerber les « effets de lieu » (Bourdieu). Comment les mobilités urbaines redéfinissent-elles l'attachement au quartier et les sociabilités de voisinage ?

La lecture d'articles de presse et de revues scientifiques en langue anglaise permettra aux étudiants de se familiariser avec des notions-clé de géographie urbaine et un éclairage leur sera apporté sur les interactions qui s'établissent, en lien avec les enjeux dont l'espace de la ville fait l'objet.

Bibliographie :

- BAUMAN Z., *Community. Seeking Safety in an Insecure World*, Cambridge, Polity Press, 2001.
- FREY W., *Diversity Explosion. How new racial demographics are remaking America*, Washington D.C., Brookings Institution Press, 2015.
- GRAFMEYER Y., AUTHIER J.-Y., *Sociologie urbaine*, Paris, Colin, 2015.
- MARTINEZ M. (dir.), *Research Handbook on Urban Sociology*, London, Elgar Publishing, 2024.

2/ UE D'OUVERTURE (1 enseignement au sein de la licence de sciences sociales ou d'une licence de l'UFR)

En guise d'UE d'ouverture, vous pouvez choisir soit l'une des deux UE proposées ci-dessous par le département de Sciences du langage, soit une deuxième UE parmi les UE d'approfondissement proposées ci-dessus :

- Sociologie de la santé
- Sociologie de la jeunesse
- Sociologie de la religion
- Sociologie de la consommation et des inégalités
- Éthique, société et action publique
- Économie
- Sociologie du travail

SDL - SOCIOLINGUISTIQUE 1

Responsable : Mariem GUELLOUZ

1h30 de cours - 3 ECTS -

Objectif : savoir concevoir le lien entre langage et société, connaître les principales théories du lien entre langage et société, apprendre la terminologie de base pour la recherche en sociolinguistique, connaître et expérimenter les principales méthodologies du travail de terrain, de l'analyse et de l'interprétation en sociolinguistique.

Contenu : le cours magistral propose une introduction

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

aux grandes questions de la sociolinguistique : en quoi le langage est-il un phénomène social ? Quels sont les liens qui existent entre la société et la parole produite par les êtres humains ?

La gestion politique des langues a-t-elle un impact sur les pratiques langagières ? Comment décrire les situations où plusieurs langues sont en contact ? Quelles méthodes les sociolinguistes utilisent-ils afin de rendre compte de l'interaction entre société et langage ?

Évaluation : contrôle continu (un devoir sur table de type dissertation en CM, élaboration d'un dossier avec un mini-projet de recherche sociolinguistique en TD).

Bibliographie :

- ACHARD P., *Sociologie du langage*, Paris, PUF, 1993.
- BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.
- CALVET L.-J., *La sociolinguistique*, Paris, PUF, 1993.
- COHEN M., *Matériaux pour une sociologie du langage*, Tome I & II, Paris, FM/petite collection Maspero, 1971.
- GUMPERZ J. J., *Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- LABOV W., *Sociolinguistique*, Paris, Les Editions de Minuit, 1976

SDL - FRANÇAIS DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS

Responsable : Émilie DESCHELLETTE

24h de cours - 3 ECTS -

Objectif : étude des variations diachroniques et diatopiques de la langue française afin d'éclairer par son histoire les formes diverses qu'elle présente aujourd'hui.

Contenu : réflexion sur les évolutions et spécificités qui permettent de mieux comprendre les dynamiques linguistiques et de dissiper le sentiment d'arbitraire à l'égard de certaines spécificités de la langue (orthographe, syntaxe, lexique, ...).

Le croisement des dynamiques linguistiques internes (résultant de son usage) et externes (contextes historiques, géopolitiques et socioculturels) sont l'occasion de montrer que la langue est une chose vivante, qui évolue par contacts, échanges et interactions.

Supports multimodaux : textuels, audios (reconstitution historique de la prononciation, variations spatiales, question des « accents » etc.) et vidéos. Déconstruction du préjugé de la glottophobie.

Le CM se tient à distance asynchrone. Démarche interactive d'enquêtes d'une séance à l'autre.

Évaluation : contrôle continu : questionnaires, analyses diachroniques et synthèse réflexive.

Bibliographie :

- CHAURAND J., *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 1999.
- MARCHELLO-NIZIA C., *Le Français en diachronie*, Paris/Gap, Ophrys, 1999.
- REY A., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Éditions Robert.
- WALTER H., *Le Français dans tous les sens*, Paris, Laffont, 1988.
- WALTER H., *L'aventure des langues en occident*, Paris, Laffont, 1994.

3/ UE TRANSVERSE UPCITÉ

(proposée par un des services de l'Université Paris Cité)

7 UE sont possibles à l'intérieur d'UPCité :

-UE ENTREPRENEURIAT

Voir Site Paris Cité

-UE INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Voir Site Paris Cité

-UE ÉGALITÉS

Voir Site Paris Cité

-ENGETU 2 - ENGAGEMENT PERSONNEL OU ASSOCIATIF

Responsable : Christophe GIRAUD

Cet engagement peut concerner :

- Activités sportives et culturelles
 - Activités d'information à propos des études universitaires en direction des lycéens ou futurs étudiants
 - Activités d'élu dans une des instances de l'Université
 - Engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université
 - Conduite de projet personnel ou collectif
- Un document disponible auprès de la scolarité est à retirer en octobre 2025.

Il détaille les formules mentionnées ci-dessus, les modalités de choix et d'inscription, le nombre d'heures nécessaires et les dates à respecter, l'évaluation et la validation.

-UE BIODIVERSITÉ

Voir Site Paris Cité

-TEES - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENJEUX SOCIÉTAUX

L'UE TEES est ouverte à tout·e étudiant·e de Licence d'Université Paris Cité, quels que soient son cursus et sa filière. Son originalité :

- elle propose un socle commun, pluridisciplinaire, pour comprendre les notions de limites planétaires et d'anthropocène, et les enjeux qui y sont liés : des enseignant·es de différents horizons disciplinaires présentent ensemble les connaissances et les enjeux actuels ;
- elle propose une pédagogie innovante en conciliant un volet sensibilisation (12h de CM) et un volet mise en action par la mise en œuvre de projets collectifs en petits groupes.

Renseignements : Maïa Fansten

-SPORT1 - SPORT*

(voir avec le service des sports)

L'inscription pédagogique, soumise au passage d'un test d'évaluation, doit être faite en septembre. L'UE sport sera validée en 2 parties complémentaires :

Une partie pratique comptant pour 60% de la note : pour pouvoir être évalués les étudiants devront obligatoirement participer à un certain nombre de cours pratiques (12 séances de 1h30 ou 2h : sports collectifs, danses, badminton, athlétisme, tennis de table, musculation, natation, fitness, etc.) ;

Une partie théorique comptant pour 40% de la note : 3 enseignements théoriques seront organisés dans le cadre de l'Unité d'Enseignement Sport. Ces conférences entrent dans le volume de 30h requis pour l'obtention de l'UE, l'étudiant devra donc obligatoirement y assister pour être autorisé à passer le contrôle final.

*Cette UE ne peut être choisie qu'une seule fois.

4/ UE LIBRE (un enseignement extérieur à Paris Cité)

Le choix de tout autre enseignement universitaire de même niveau est possible : EHESS, Paris 1, Inalco, écoles d'été, Circle U, etc. La condition est néanmoins qu'une note soit notifiée à notre département avant la réunion du jury du deuxième semestre. Pour éviter toute difficulté ultérieure, il est préférable d'en discuter au préalable avec le directeur d'études de L1.

5/ STAGE

STAGE 2 - UN STAGE, UNE ACTIVITÉ DE DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE

Responsable : Stéphanie TOUTAIN

Contractualisée par une convention de stage émise par l'Université, cette UE de découverte professionnelle est une immersion dans le monde du travail en rapport avec l'enseignement dispensé à l'Université.

Elle a pour objectif de découvrir et d'analyser le fonctionnement d'un organisme privé ou public, à but lucratif ou non, en France comme à l'étranger. Pour être validée, cette UE optionnelle doit correspondre à une activité de 70h minimum échelonnées sur une période obligatoirement continue. Les étudiants ayant choisi cette option devront remettre un rapport de stage à la fin du semestre.

Le projet de stage doit impérativement être validé avant d'établir la convention.

Un document détaillant les attendus, les dates à respecter, l'évaluation et la validation est à retirer courant novembre 2025 auprès de la scolarité ou de Stéphanie Toutain :

stephanie.toutain@u-paris.fr

6/ STAGE FACULTATIF

- o ECTS -

.

LICENCE 3

SEMESTRE 5

Deux itinéraires sont proposés en troisième année de Licence sciences sociales.

Lors de l'inscription pédagogique, il convient d'arrêter son choix entre :

- 1) L'itinéraire général ;
- 2) L'itinéraire professionnalisant (avec stage long de trois à six mois au semestre 6).

Attention : l'itinéraire professionnalisant n'est pas accessible aux étudiant.e.s qui ont une dette en L2 (AJAC). Pour choisir cet itinéraire la moyenne obtenue en L2 doit par ailleurs être supérieure ou égale à 11/20.

ITINÉRAIRE GÉNÉRAL

Responsable : Catherine PUGEAULT (catherine.pugeault@u-paris.fr)

Gestionnaire de scolarité : Lusine GEVORGYAN (lusine.gevorgyan@u-paris.fr)

ITINÉRAIRE PROFESSIONNALISANT

Responsable : Éric LETONTURIER (eric.letonturier@u-paris.fr)

Gestionnaire de scolarité : Lusine GEVORGYAN (lusine.gevorgyan@u-paris.fr)

Le but de cet itinéraire, au sein d'une licence qui reste générale, est de permettre aux étudiants de mener une mission un peu longue qui prépare soit à candidater à des masters à orientation professionnelle, soit à des postes de niveau licence. Le stage doit être trouvé au cours du 1er semestre de la L3, en décembre au plus tard. C'est à l'étudiant de trouver l'organisme : entreprise, administration, association et de recevoir une mission, validée aussi par l'université. Sur le plan administratif ce stage fait l'objet d'une convention signée par les trois parties concernées : l'étudiant.e, l'entreprise, le responsable de l'itinéraire professionnel (Éric Letonturier) et la cheffe de la scolarité de l'UFR SHS (Clotilde Akpemado, dernière signataire). La mission doit valoriser les compétences acquises en sciences sociales et être en adéquation avec le projet professionnel de l'étudiant.e.

Si l'étudiant.e ne trouve pas de stage, il ou elle est inscrit.e dans le parcours général au second semestre.

Les étudiants inscrit.e.s dès le semestre 5 dans l'itinéraire professionnalisant suivent l'intégralité des enseignements proposés au semestre 5 dans le cadre de l'itinéraire général.

- 5 UE fondamentales (Recherches et controverses 1, Anthropologie des pratiques et des représentations 1, Démographie 1, Méthodes ethnographiques et entretiens 1, Analyse quantitative des données 1) ;
 - 1 UE d'anglais obligatoire (Anglais 1) ;
 - 2 UE d'approfondissement obligatoires ;
- Attention : à ces enseignements s'ajoute l'UE Projet Professionnel Étudiant.e (PPE)**

Au semestre 6, les étudiant.e.s inscrit.e.s dans l'itinéraire professionnalisant :

- effectuent un stage obligatoire encadré d'une durée d'au moins 420 heures au semestre 6 (12 semaines de 35 heures), mais qui peut se prolonger, au total entre trois et six mois équivalent plein temps. Ce stage compte pour 21 ECTS ;
- à cela s'ajoute la validation de l'UE PPE de 3 ECTS programmée au semestre 5, mais dont la note est intégrée au semestre 6 ;
- enfin, nouveauté en 2025-2026, les étudiant.e.s de l'itinéraire professionnalisant suivent l'UE fondamentale

Recherches et controverses en Sociologie 2 (6 ECTS) : les étudiant.e.s doivent prendre une inscription pour cette UE au moment des inscriptions pédagogiques du semestre 6.

Ainsi le semestre 6 est validé à l'appui du stage (21 ECTS), de l'UE PPE (3 ECTS) et de l'UE Recherches et controverses en Sociologie 2 (6 ECTS), pour un total de 30 ECTS.

En 2024-2025, de nombreux étudiants ont suivi cet itinéraire, pour des missions en : sociologie d'enquête, ingénierie des risques, métiers de l'éducation, ressources humaines, média et communication, humanitaire, études marketing, logistique, médiation culturelle, gestion immobilière, sanitaire et social. En 2025-2026, l'itinéraire accueillera une trentaine d'étudiant.e.s.

Le stage commence une fois passés les partiels du semestre 5 (mi-janvier). En 2025-2026, le rapport de stage devra être rendu à la mi-mai 2026, même si le stage se prolonge jusqu'à l'été. La note de stage tient particulièrement compte de l'évaluation fournie par l'organisme d'accueil, à travers l'avis donné par la ou le maître de stage. Les soutenances sont effectuées avec un.e enseignant.e-chercheur.e, spécialisé.e suivant les missions : ressources humaines et organisation avec Éric Letonturier ; éducation, social et humanitaire avec Catherine Pugeault ; médias, communication ou marketing avec Valérie Sacriste.

Ce rapport de stage décrit l'organisme d'accueil, les missions confiées en son sein mais comporte aussi une véritable analyse sociologique de cette expérience professionnelle : à cette fin, il exige de mobiliser des théories, des concepts, des auteurs autour des problématiques et des thématiques qui ont semblé particulièrement saillantes au cours du stage. L'ensemble doit tendre à un mini-travail de recherche appuyé sur des travaux sociologiques précis et des références bibliographiques.

Une fiche décrivant de façon plus précise le plan suggéré pour le rapport de stage est disponible auprès d'Éric Letonturier.

LICENCE 3

SEMESTRE 5

Semestre 5	CM	TD	ECTS / Coeff	APOGEE
BLOC FONDAMENTAL : 5 UE obligatoires				21
Recherches et controverses en sociologie I	36h		6	SS05E015
Anthropologie des pratiques et des représentations I	36h		6	SS05E025
Analyse quantitative des données I	9h	9h	3	SS05E035
Méthodes ethnographiques et entretiens I	9h	9h	3	SS05E045
Démographie approfondie I	18h		3	SS05E055
BLOCS COMPLÉMENTAIRES 1 & 2 : 2 UE d'approfondissement à choisir parmi				3
Sociologie politique des changements de régime	18h	18h	3	SS05E065 SS05E075
Sociologie de la famille contemporaine	18h	18h	3	SS05E085 SS05E095
Sociologie politique	18h	18h	3	SS05E105 SS05E115
Anthropologie de la politisation du genre et de la mémoire	18h	18h	3	SS05E125 SS05E135
Sciences sociales et développement	18h	18h	3	SS05E145 SS05E155
Anthropologie de la famille et du genre	18h	18h	3	SS05E165 SS05E175
Sociologie des organisations	18h	18h	3	SS05E245 SS05E255
Anthropologie et éthique	18h	18h	3	SS05E205 SS05E215

Sociologie économique	18h	18h	3	SSo5E225 SSo5E235
Anthropologie de la santé	18h	18h	3	SSo5E185 SSo5E195
UE d'ouverture à choix d'une autre composante			3	
BLOC COMPLÉMENTAIRE 3 :				3
1 UE				
Anglais (obligatoire)	18h	3		SSo5E275
Stage facultatif			0	
Total S5 des crédits ECTS			30	

Attention : Pour l'itinéraire professionnalisant l'UE Projet Professionnel Étudiant.e (PPE) est OBLIGATOIRE.

L'UE est suivie au 5ème semestre et validée au 6ème semestre (il est donc normal que la note obtenue n'apparaisse pas dans le procès-verbal du jury du semestre 5. De même les 3 ECTS correspondants sont validés au semestre 6.

BLOC DES UE FONDAMENTALES (TOUTES OBLIGATOIRES)

Rappel : Pour réussir votre L3, vous devez obtenir la moyenne à ce bloc fondamental. Toutes les UE de ce bloc se compensent entre elles. Mais il n'y a pas de compensation entre les UE du bloc fondamental et celles des autres blocs.

SOCIO 5 - RECHERCHES ET CONTROVERSES EN SOCIOLOGIE 1 LES CLASSES SOCIALES EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Responsables : Choukri HMED et Delphine SERRE

3h de cours - 6 ECTS -

Objectif : à quelles conditions peut-on parler d'une « société de classes », concernant la société française mais également d'autres sociétés dans le monde ? Cet enseignement présentera les différentes significations que des auteurs classiques et contemporains ont donné à la notion de classe sociale et examinera dans quelle mesure ce concept peut être opératoire pour décrire et analyser la société française et d'autres sociétés étrangères contemporaines (Etats-Unis, Europe, mondes arabes). Sa pertinence sera mise à l'épreuve de données empiriques issues d'enquêtes qualitatives et quantitatives.

À partir de débats précis, qui ont eu lieu en France ou ailleurs, le cours fera apparaître les enjeux épistémologiques, cognitifs mais aussi nationaux qui se cachent derrière la construction des nomenclatures socio-professionnelles et leurs usages. Il examinera la manière dont les données statistiques constituent un soubassement important à l'analyse en termes de classes sociales et à la connaissance de l'évolution des groupes sociaux dans les différents pays, mais sont aussi une source de questionnements.

Cet enseignement s'organise en deux volets. L'un est consacré aux classes sociales en France, à leurs évolutions et à la façon dont elles peuvent être saisies ou non par le biais de la nomenclature française des PCS (Professions et catégories sociales) ou d'enquêtes de terrain. L'autre questionne les fondements de la division du travail social et des nomenclatures sociales dans les sociétés européennes et extra-européennes, qu'elles soient qualifiées d'« industrialisées » (comme les Etats-Unis) ou non (comme dans les mondes arabes). En adoptant une perspective historique et

non franco-centrée, on s'appuiera sur des controverses qui ont marqué les débats sur l'existence des classes sociales et leurs fondements statistiques et politiques dans les pays considérés.

Bibliographie :

- BOSC S., *Stratification et classes sociales. La société française en mutation*, Paris, Armand Colin, Coll. Cursus, 2013 (7e ed.)
- DESROSIÈRES A., THÉVENOT L., *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, 2002.
- HUGRÉE C., PENISSAT É., SPIRE A., *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone, 2017.
- WAGNER A.-C., *La mondialisation des classes sociales*, Paris, La Découverte, 2020

ETHNO 5 - ANTHROPOLOGIE DES PRATIQUES ET DES REPRÉSENTATIONS 1

Responsables : Pierre-Yves GAUDARD, Elise CAPREDON et Philippe CHAUDAT

3h de CM - 6 ECTS -

1/ Anthropologie du religieux (Elise CAPREDON, 1h30 sur 12 semaines)

La religion est un objet privilégié de l'anthropologie depuis la naissance de la discipline. Ce cours invite les étudiants et les étudiantes à approfondir leur connaissance de l'anthropologie du religieux en offrant un panorama non pas chronologique mais thématique de ce champ de recherche. Neufs thèmes seront abordés : la croyance, l'animisme, le chamanisme, la mort, le rêve, les rites, le cannibalisme, la sorcellerie et le christianisme. Chaque thème est traité à partir d'une littérature classique puis relié à des débats plus récents. Il s'agit ainsi d'examiner la façon dont ces neuf notions ont été construites et discutées par des anthropologues du XXème siècle puis d'explorer leurs déclinaisons contemporaines. L'enseignement comporte une séance introductory dédiée à une présentation de l'approche anthropologique du religieux, neuf séances thématiques et deux séances (7 et 12) consacrées à la mise en relation des notions étudiées. Durant ces deux séances, les étudiants et les étudiantes seront incités à participer activement à la réflexion en proposant eux-mêmes des liens entre les notions.

Bibliographie :

- AZRIA R. et HERVIEU-LÉGER D. *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, PUF, 2010.
- DESCOLA P., *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.
- FAVRET-SAADA J., *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977.

2/ Nature et culture -

(Pierre-Yves Gaudard : 1h30 sur 6 semaines)

Ce cours a pour objet de présenter les différents courants ethnologiques qui, depuis le XIXème siècle, se sont penchés sur l'étude des rapports que l'homme entretient avec son environnement. Est-il pertinent de maintenir en tant qu'universelle, l'opposition entre nature et culture ?

Bibliographie :

- DESCOLA P., *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.
- DUPOUHEY P., *Pour ne pas en finir avec la nature, Questions d'un philosophe à l'anthropologue Philippe Descola*, Paris, Agone.
- FAVRET-SAADA J., *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977.
- VIVEIROS DE CASTRO E., *Métaphysiques cannibales. Lignes d'anthropologie post-structurale*, Paris, PUF, 2009

3/ Usages et représentation de l'alcool dans la société marocaine -

(Philippe CHAUDAT : 1h30 sur 6 semaines)

Ce cours traitera de la question des pratiques et des représentations autour de l'alcool dans la société marocaine. Il permettra d'analyser les écarts existants entre la production de normes officielles (politiques et religieuses) concernant cette marchandise, ses usages quotidiens dans des espaces réservés et les représentations de l'alcool au sein de la société. Il abordera également les questions centrales de visibilité et d'invisibilité des pratiques et des espaces et permettra enfin d'interroger les notions de déviance et de transgression au sein de la société marocaine.

Bibliographie :

- CHAUDAT P., LACHHEB M. (dir.), *Transgresser au Maghreb. La normalité et ses dépassemens*, Paris, Karthala, 2018.
- CHAUDAT, P., « Cachez ce buveur que je ne saurais

voir ! Entre visibilité et invisibilité, la spatialisation du monde des bars à Meknès (Maroc) », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, juillet-septembre, n°151, 2022.

- FERRIE, J.-N., *La religion de la vie quotidienne chez les Marocains musulmans. Rites, règles et routine*, Paris, Karthala, 2004.

QUANTI 3 - ANALYSE QUANTITATIVE DES DONNÉES

1

Responsable : Christophe GIRAUD

1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : cet enseignement a pour but d'approfondir les méthodes d'analyse quantitative des données afin de réaliser un mini mémoire de sociologie. A partir d'une base de données commune à toute promotion, chaque étudiant.e construira son propre sujet, formulera ses hypothèses et répondra à ses questions de recherche à l'aide de tableaux de données statistiques. Le TD se déroule en salle informatique, pour traiter les données sur un logiciel d'analyse de données.

Contenu : ces méthodes (lecture de tableaux croisés, test du Khiz, recodages de variables, construction de variables synthétiques) et modes de raisonnements (formulation et vérification d'hypothèses) sont mis en œuvre dans les séances où tous les étudiants analysent une enquête réelle.

Attention : l'évaluation de cet enseignement se fait en contrôle continu, sur dossier et devoir sur table.

Bibliographie :

- MARTIN O., *L'analyse quantitative de données*, Paris, Colin, 2020.
- SINGLY F. de, *Le questionnaire*, Paris, Colin, 2020.

QUALI 4 - MÉTHODES ETHNOGRAPHIQUES ET ENTRETIENS 1

Responsable : Elsa RAMOS

1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : l'UE vise à transmettre les savoir-faire de la méthodologie qualitative nécessaires à la conduite d'une enquête sociologique. Chaque

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

étudiant.e participe, au sein d'un groupe de 3, 4 ou 5 étudiants, à la construction d'une enquête sur un thème défini par l'équipe pédagogique. Les étudiants construisent l'enquête de bout en bout en participant à l'élaboration de chacune de ses phases : élaboration d'une question de recherche ; préparation du guide d'entretien et de la grille d'observation ; passation des entretiens et retranscriptions ; observations ; analyse des matériaux ; propositions d'hypothèses à partir des éléments d'enquête et de données bibliographiques ; structuration des analyses et restitution de résultats. L'enseignement porte une attention particulière au développement de la réflexivité méthodologique, une analyse détaillée des conditions d'entretien et d'observation est également demandée. L'UE vise à l'acquisition d'une certaine autonomie dans la gestion de l'enquête : recherches d'enquêtés, prise de rendez-vous pour la passation des entretiens, organisation personnelle... Elle a aussi pour objectif de développer les capacités à travailler et à s'organiser en groupe. Au cours du semestre, par groupe, chaque étudiant.e doit réaliser un entretien, le retranscrire intégralement, faire l'analyse du matériau et restituer les principaux résultats.

Bibliographie :

- BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010.
- RAMOS E., *L'entretien compréhensif en sociologie. Usages, pratiques, analyses*, Paris, Colin, 2015

DEMO 3 - DÉMOGRAPHIE APPROFONDIE 1

Responsable : Franck TEMPORAL

1h30 de cours - 3 ECTS -

Objectif : la planète souffre-t-elle de surpopulation ? La situation s'aggrave-t-elle ou va-t-on au contraire vers la fin de « l'explosion » de la population mondiale ? Quelles sont les caractéristiques, les déterminants et les enjeux de la croissance de la population dans les grandes régions du monde ?

Répondre à ces questions suppose de confronter les données, les concepts, et les théories. Pour rendre compte de la complexité des phénomènes, il faut faire appel à la démographie, mais aussi adopter une démarche interdisciplinaire en ayant recours à la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, l'économie, etc. À partir des principales sources de données existantes (recensements, enquêtes, projections), le cours s'attachera à présenter l'évolution démographique

dans les grandes régions du monde et ses déterminants, en analysant le rôle des variables démographiques (fécondité, mortalité, migrations) mais aussi des facteurs les influençant.

Entre dépopulation / vieillissement et explosion démographique / prise en charge de la jeunesse, ce cours présentera les enjeux différenciés des effets de la croissance de la population sur les sociétés. Plusieurs exemples concrets des liens entre démographie et questions de développement seront abordés à partir d'études de cas appliquées aux pays du Nord et du Sud.

Bibliographie :

- CASELLI G., VALLIN J. et WUNSCH G., (dir.), *Démographie. Analyse et synthèse I*, Paris, INED, 2001.
- CHESNAIS J.-C., *La démographie*, Paris, PUF, 2010.
- MESLE F., L. TOULEMON L. et VERON J. (coord.), *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, Paris, Colin, 2011.

UE COMPLÉMENTAIRES 1 & 2 :

2 UE D'APPROFONDISSEMENT AU CHOIX parmi :

SOCIOREGIM 1 - SOCIOLOGIE POLITIQUE DES CHANGEMENTS DE RÉGIME

Responsables : Choukri HMED et Walid CHERQAOUI

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : le cours est un approfondissement du cours obligatoire « Recherches et controverses en sociologie I ». Il étudie les conflits entre les classes sociales et les modalités de leur expression dans la contestation de l'ordre établi. Il présente les principales théories contemporaines en sociologie des changements de régimes politiques. Adoptant une perspective historique, comparative et sociologique, il cherche à expliquer et à comprendre les crises et les mouvements sociaux et politiques de grande ampleur (comme les révoltes ou les guerres civiles) qui contribuent à transformer les règles du jeu et l'équilibre des pouvoirs entre les groupes sociaux en France et dans le monde contemporain.

Le cours poursuit 3 objectifs :

- Déconstruire l'idée selon laquelle il y aurait d'un côté « les grandes révoltes », de l'autre les « révoltes », les « émeutes » ou les protestations ordinaires, pour mieux comprendre l'importance des processus historiques et sociaux de mobilisation et de diffusion des revendications multisectorielles ;
- Comprendre de quoi sont faits les épisodes révolutionnaires, en prenant appui sur des exemples français ou internationaux ;
- Expliquer sociologiquement la survenance des changements de régimes politiques, en prenant en compte une pluralité de facteurs et de dimensions. Il mêle étroitement cadres théoriques (principalement issus de la science politique) et exemples historiques. Il confronte différents modèles explicatifs de la démocratisation, de l'autoritarisme, des révoltes et des crises politiques à partir d'exemples concrets (Révolution française, révoltes russes, transitions en Europe de l'Est, en Afrique et en Amérique latine, printemps arabes...). Il donne à voir les différents facteurs pris en compte dans l'explication des changements de régime : facteurs sociaux, politiques, économiques, nationaux comme internationaux.

Bibliographie :

- LINZ J., *Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris, Armand Colin, 2006.
- TILLY C., *Les Révoltes européennes (1492-1992)*, Paris, Seuil, 1993

SOCIOFAM 1 - SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE CONTEMPORAINE

Responsable : Christophe GIRAUD

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

1/ La famille contemporaine : « individualiste et relationnelle » -
(Christophe Giraud : 1h30/semaine)

Objectif : au-delà du constat des changements de la famille, il est nécessaire de proposer des cadres théoriques susceptibles d'aider à la compréhension des transformations de la famille depuis les années 1960 (plus de séparation, diversité des formes familiales, notamment, démocratisation du rapport parent/enfant, mariage pour tous).

Contenu : l'individualisation, processus central de la seconde modernité occidentale, transforme les modèles de référence de la vie privée. On s'appuiera notamment sur les perspectives de Durkheim, Giddens, Beck, Ariès, Bourdieu, Berger, et sur les travaux de la sociologie de la famille pour analyser les conséquences de cette individualisation et la production d'une famille à la fois « individualiste et relationnelle ».

Mais cette individualisation entre en tension avec les rôles sociaux de conjoint, de parent, et avec la division du travail professionnel et domestique qu'ils supposent.

Nous nous interrogerons sur ces rôles sociaux générés, sur la façon dont ils sont distribués en fonction des milieux, comment ils ont évolué au cours des dernières décennies et s'articulent aujourd'hui avec cette exigence d'autonomie, d'épanouissement et de singularité.

Bibliographie :

- BECK U., *La société du risque*, Paris, Aubier, 2002.
- BOURDIEU P., « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 105, 1994 pp. 3-12.
- GIDDENS A., *La transformation de l'intimité*, Le Rouergue/Chambon, Paris, Colin, 2004.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

- SINGLY F. DE, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Colin, 5ème édition, 2014

2/ La famille contemporaine : « individualisation et appartenances » - (Elsa Ramos : 1h30/semaine)

Objectif: l'enseignement a pour objectif d'appréhender la famille contemporaine à partir d'une tension propre aux sociétés dans lesquelles on vit, tension qui se dessine entre individualisation et appartenances familiales.

Si la famille peut être dite relationnelle cela ne signifie pas pour autant que normes et statuts ont perdu de leur fonction. L'injonction à être soi et à devenir un individu autonome s'articule avec l'enjeu de « faire famille ». Différents modèles de famille seront abordés et permettront également de discuter la dimension relationnelle en interrogeant les rapports d'âge, de sexe et de classe qui peuvent intervenir dans la distribution des places dans la famille. L'enseignement reposera sur des enquêtes qui font outil c'est-à-dire qui mettent en œuvre à la fois des concepts et des terrains qui permettent de penser cette tension.

Bibliographie :

- FAVART E., *Frères et sœurs, pour la vie ? Les relations fraternelles à l'épreuve du temps*, Paris, EDIMAF, 2007.
- RUDE-ANTOINE E., *Des vies et des familles. Les immigrés la loi et la coutume*, Paris, Odile Jacob, 1997.
- SINGLY F. de, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Colin, 2010.

SOCIOPOL - SOCIOLOGIE POLITIQUE

Responsable : Pierre-Yves GAUDARD

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

1/ La question du totalitarisme - (Pierre-Yves Gaudard : 1h30 / semaine)

Objectif: les totalitarismes du XXème siècle serviront de point d'appui à une interrogation sur les rapports entre psychanalyse et politique. Cette démarche nous conduira à nous pencher sur l'histoire des doctrines politiques au cours de ce siècle.

L'idéal de la pureté appliquée à une société ne peut qu'échouer, d'ailleurs en tant qu'il s'agit d'un impossible logique. Il convient alors de désigner la cause de cet

échec, et les supports projectifs ne manquent pas, Juif, Tziganes, Slaves, étrangers, immigrés, autres minorités, femmes, etc. Dès lors, bien que n'étant pas psychotiques eux-mêmes, les sujets, aspirés dans cet idéal d'une pureté sans reste, visent à atteindre, pour s'y soustraire, ce qui les cause. Rien hors la convulsion simultanée et mécanique de tous vers l'idéal, ni désir, ni responsabilité. Il ne reste que la banalité du mal de l'instrument telle que l'a bien vu Hannah Arendt dans son Eichmann à Jérusalem, mais elle n'est pas à concevoir comme relativisation du mal absolu, elle y participe

Bibliographie :

- ARENDT H., *Eichmann à Jérusalem, rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard, 1997.
- GAUDARDaudard P.-Y., « Hypocondrie sociale et ségrégation », *Journal français de psychiatrie*, vol. 28, 2007.
- KLEMPERER V., *LTI, la langue du troisième Reich*, Paris, Albin Michel, 2023.

2/ Sociologie politique des utopies - (Eric Letonturier : 1h30 / semaine)

Objectif: On considéra les utopies comme des entrées, comme des analyseurs privilégiés pour étudier par l'envers, par une sorte de miroir inversé, les sociétés, de l'Antiquité à la modernité.

Dotées de constantes et de variables, elles fournissent des modèles théoriques pouvant servir à éclairer les principes de fonctionnement et d'organisation des sociétés réelles, leurs insatisfactions, leurs attentes et leurs rêves. Elles invitent à une sociologie à la fois du progrès, de l'ordre et de l'espérance. Les mutations de ce genre tant littéraire que sociologique seront rapportées à l'histoire de la pensée politique européenne et à ses grands concepts.

Bibliographie :

- BREGMAN R., *Utopies réalistes*, Paris, Seuil, 2017.
- DUVEAU G., *Sociologie de l'utopie*, Paris, PUF, 1961.
- LETONTURIER E. (dir.), *Les utopies*, Paris, CNRS Éditions, 2013.
- WRIGHT E.O., *Utopies réelles*, Paris, La découverte, 2017.

IDEN - ANTHROPOLOGIE DE LA POLITISATION DU GENRE ET DE LA MÉMOIRE

Responsables : Alice Sophie SARCINELLI et Valérie ROBIN AZEVEDO

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : ce cours, coanimé par deux anthropologues, propose une analyse du politique autour de deux grandes questions contemporaines : la mémoire et le genre. Son objectif est de développer des compétences pour l'analyse de la variabilité et les transformations des processus de politisation dans les sociétés contemporaines afin de développer une approche réflexive permettant de comprendre les enjeux éthiques que pose la recherche anthropologique à cet égard.

Le volet sur le genre, assuré par Alice Sophie SARCINELLI, analysera l'histoire de la politisation du concept de genre et les enjeux politiques liés au développement de l'anthropologie du genre, depuis les travaux précurseurs sur les rapports entre les sexes des grandes figures de l'anthropologie jusqu'aux travaux anthropologiques récents. Nous allons également réfléchir à ce que le sexe de l'anthropologue fait à la production du savoir anthropologique. Les séances seront composées d'une introduction à l'histoire de l'anthropologie du genre au sein de traditions nationales contrastées et d'une exploration des problématiques possibles en anthropologie politique du genre.

Le second volet assuré par Valérie ROBIN AZEVEDO aborde le phénomène mémoriel qui a acquis une visibilité croissante dans l'espace public des sociétés contemporaines. Pour appréhender cet engouement pour le passé, qui inclut des formes d'instrumentalisation de l'histoire, on s'intéressera à la façon dont la mémoire est devenue un objet de réflexion et d'analyse clé des sciences sociales. Le cours abordera les enjeux politiques au cœur des processus mémoriels, centrés sur les mémoires des violences de masse (génocides, guerres, colonialisme, terrorisme, etc.) en abordant les questions de transmission, de « témoin » et de « victime ». On interrogera les modalités de commémorations / remémorations à partir de divers supports mnémoniques - mémoriaux, monuments aux morts, plaques et noms de rue, films, BD... La réflexion sur les « entrepreneurs de mémoire », les « conflits de mémoire » et les politiques mémoriales nous mèneront au cœur des problématiques

sociales qui sous-tendent les usages culturels et politiques de la mémoire, du silence et de l'oubli. Une petite enquête de terrain collective sera menée sur la spatialisation de la mémoire dans Paris et/ou sa banlieue.

Bibliographie :

Volet genre :

- LACHENAL P., *Questions de genre. Comprendre pour dépasser les idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2021.
- RUBIN G., « Le marché aux femmes. «Economie politique» du sexe et systèmes de sexe/genre », *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*, Paris, Epel, 2010, pp. 23-82.

Volet mémoire :

- HALBWACHS M., *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997.
- HIRSCH M., « The Generation of Postmemory », *Poetics Today*, 29(1), 2008.

DEV 2 - SCIENCES SOCIALES ET DÉVELOPPEMENT

Responsables : Véronique PETIT et Charlotte VAMPO

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

**1/ Santé mentale dans les Suds
(Véronique Petit : 1h30/semaine)**

Objectif : alors que la santé mentale constitue de plus en plus une question de santé publique et un enjeu de société de plus en plus médiatisé que ce soit au niveau national ou au niveau international, nous nous proposons de revenir sur le processus de globalisation de la santé mentale et de ses effets dans les sociétés des Suds.

Ce cours sera décomposé en cinq séquences :

- De la médecine coloniale à la santé mentale globale (la place de la santé mentale dans le développement, la mise en économie de la santé)
- La charge de morbidité globale : enjeux épidémiologiques et politiques de santé dans des systèmes de soins sous tension
- Enquêter et produire des données sur la santé mentale dans les Suds : des statistiques pour sortir de l'invisibilité
- Paysages thérapeutiques aux Suds : pluralisme thérapeutique, sens et représentations de la maladie, expérience de la stigmatisation
- La santé mentale dans les crises actuelles (migrations, changement climatique, pandémies) : l'idiome de la résilience.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Bibliographie :

- PETIT V., « Tu peux être en vie et déjà mort » : le quotidien ordinaire d'une personne atteinte de troubles psychiques au Sénégal, *Politique africaine*, 157(1), 2020, pp. 39-69.
- PETIT V., QURESHI K., CHARBIT Y., KREAGER P. (editors), *The Anthropological Demography of Health*, London, Oxford University Press, 2020.

2/ Travail et genre dans le monde (Charlotte Vampo: 1h30/semaine)

Objectif : si les inégalités de genre dans le travail s'expriment toujours dans des contextes sociaux précis, on les retrouve néanmoins partout dans le monde. Ce cours propose une introduction croisée à la sociologie du genre et du travail - le travail étant appréhendé dans une vision large (emploi, métiers, rémunéré mais aussi les activités économiques informelles, travail gratuit, domestique, de soin ou social). Le cours adopte une perspective internationale qui ne se borne pas aux contextes occidentaux. Il s'appuie sur des recherches réalisées dans/sur/depuis différentes parties du monde afin de comprendre les mécanismes de production et de reproduction des inégalités au travail. Le cours permet aussi de découvrir des mobilisations sociales et des politiques publiques en faveur de l'égalité dans le monde du travail.

Il se déroule autour des thèmes suivants :

- L'égalité professionnelle
- De la scolarisation à l'emploi
- Genre, femmes, métiers scientifiques et techniques
- Autonomisation des femmes, entrepreneuriat et développement
- Travail et mariage : une incompatibilité ?
- Genre et activités de soin (« care »)
- LGBTQ au travail
- Le travail ouvrier des femmes
- La division sexuelle et raciale du travail
- L'enjeu féministe des retraites
- Genre et syndicalisme

Bibliographie :

- GALLOT F., NOUS C., POCHIC S. et SEHILI D., « L'intersectionnalité au travail », *Travail, genre et sociétés*, 44(2), 2020, pp. 25-30.
- MARUANI M. (dir.), *Travail et genre dans le monde : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2013.

ANTHROGENRE - ANTHROPOLOGIE DE LA FAMILLE ET DU GENRE

Responsable : Marie-Luce GELARD

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : cet enseignement propose une initiation à l'anthropologie de la parenté et du genre en présentant le contexte historique et toute la réflexion qui a débouché sur l'introduction du concept de genre (la place des femmes dans l'histoire, leur invisibilité, la domination masculine, la valence différentielle des sexes, etc.). Le terme de genre sera conçu comme un outil d'analyse, comme un concept ouvert, mouvant et dynamique, utile pour penser la constitution historique des relations entre les hommes et les femmes, leur articulation différente selon les contextes sociétaux et historiques, etc. Et non comme un concept fermé, figé, où on aurait tout dit en disant que le genre c'est « la construction sociale des sexes ».

En parallèle, ce cours questionne les grandes orientations de la parenté en prenant appui sur la diversité des formes de celle-ci. À travers le détour anthropologique par d'autres cultures, d'autres normes familiales, on sera amené à relativiser notre propre conception de la famille. On réfléchira à la fois au caractère construit, donc variable selon les sociétés, des faits relevant de la parenté, et aux universaux (filiation, alliance, façons de dire la parenté) qui structurent toujours et partout l'organisation familiale.

ORGA - SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS

Responsables : Éric LETONTURIER et Catherine PUGEAULT

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : ce cours se veut une introduction à la sociologie des organisations, sous l'angle combiné des grandes contributions théoriques ayant marqué cette spécialité de la sociologie et d'exemples d'organisation et de cas pratiques. Seront étudiés différents courants comme l'organisation scientifique du travail, l'École des relations humaines, la théorie de la contingence, l'analyse stratégique... Dans ce cadre, l'approche, qui montrera les emprunts venant de l'économie et de la psychologie sociale, sera également thématique au moyen d'entrées transversales telles que la logique d'acteur, l'incertitude, l'environnement, la communication, les relations informelles... En lien avec les questionnements théoriques il s'agira aussi

de se demander comment enquêter sociologiquement sur une organisation. Pour celles et ceux qui ont des expériences de travail dans une structure organisationnelle l'accent sera mis sur la nécessaire mise en œuvre d'une attitude réflexive soutenant l'analyse des pratiques et représentations de terrain.

Bibliographie :

- BERNOUX P., *La sociologie des organisations*, Paris, Seuil, 1985.
- CROZIER M., *À quoi sert la sociologie des organisations ?* Paris, Arslan, 2000.
- HINAULT A.-C., OSTY F., SERVEL L., *Enquêter dans les organisations. Comprendre pour agir*, Rennes, PUR, 2019.

ETHIQ - ANTHROPOLOGIE ET ÉTHIQUE

Responsables : Michela MARZANO et Alice Sophie SARCINELLI

1h30 de cours & 1h30 de TD / semaine - 3 ECTS -

Objectif : ce cours, coanimé par une philosophe et une anthropologue, propose un dialogue interdisciplinaire autour de grandes questions contemporaines afin de :

- développer des compétences pour l'analyse de la variabilité et des transformations des normes et valeurs morales dans les sociétés contemporaines ;
- développer une approche réflexive permettant de comprendre les enjeux éthiques que pose la recherche anthropologique.

L'approche philosophique permettra d'explorer la notion de confiance en la distinguant de la fiabilité, d'en analyser la structure relationnelle, et de la mettre en discussion avec des concepts comme l'intérêt, le don ou encore l'incertitude. On examinera différentes perspectives, d'une approche plus rationaliste (notamment à partir des travaux de Niklas Luhmann) à une approche plus éthique et relationnelle, inspirée notamment de Georg Simmel. On s'interrogera sur les transformations contemporaines de la confiance : comment sommes-nous passés d'une logique où la confiance repose sur la fiabilité à une situation inverse, où c'est la confiance accordée qui confère de la fiabilité ? Comment penser le risque inhérent à toute relation de confiance, y compris celui d'être trahi ? Que signifie faire confiance dans un monde traversé par la précarité, l'incertitude et la fragmentation sociale ? Comment faire confiance si personne n'a jamais cru en nous ?

L'approche anthropologique s'articule autour

de deux volets. Le premier présentera le champ de l'anthropologie morale dans une perspective historique et en abordant différents courants et traditions. Il va conjuguer la réflexion théorique à l'analyse d'enquêtes empiriques sur les économies morales contemporaines. Le deuxième retrace la façon dont les questions d'éthiques de la recherche ont été posées dans différents traditions académiques et rend compte des postures et défis éthiques des différents terrains anthropologiques. Chaque séance sera composée par un approfondissement des définitions et outils théoriques pour penser la morale d'un point de vue anthropologique et une exploration thématique des travaux empiriques sur la morale en acte.

Bibliographie :

- CARVALLO S. (dir.), « Éthique de la recherche », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 13(2), 2019.
- FASSIN D., LEZÉ S., *La question morale. Une anthologie critique*, Paris, PUF, 2013.
- LUHMANN M., *La confiance : un mécanisme de réduction de la complexité sociale*, Paris, Économica, 2006.
- MARZANO M., *Qu'est-ce que la confiance*, Paris, Pluriel, 2012.
- SIMMEL G., *Philosophie de l'amour*, Paris, Rivages, 1988.

SOCIOECO - SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE

Responsable : Razmig KEUCHEYAN

1h30 de cours & 1h30 de TD / semaine - 3 ECTS -

Objectif : ce cours porte sur le capitalisme, son histoire et ses transformations actuelles. Comme l'a montré la pandémie du Covid, et avant elle la crise financière de 2008, les marchés sont des « constructions sociales », dont le fonctionnement requiert l'intervention de multiples institutions. L'étude des liens entre l'économie et les institutions sociales, parmi lesquelles l'État, est le point de départ de la sociologie économique. Nous examinerons dans ce cours certaines des grandes tendances du capitalisme contemporain : financiarisation, mondialisation, crise environnementale, inégalités et fragmentation sur le marché du travail, montée en puissance de l'économie numérique... Chaque fois, nous reviendrons sur leur développement historique et sur leurs conséquences sur différentes sphères de la vie sociale. Pour la sociologie économique,

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

l'économie n'est pas un domaine séparé du reste de la société, dont il serait possible de mettre en évidence des « lois » de fonctionnement. Elle est encastree dans la vie sociale. L'approche développée sera interdisciplinaire, combinant sociologie, économie, histoire et sciences politiques. Aucune connaissance préalable en économie n'est nécessaire pour suivre ce cours.

Bibliographie :

- ORLÉAN A., *L'empire de la valeur. Refonder l'économie*, Paris, Seuil, 2011.
- POLANYI K., *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 2009.
- STEINER P., *La sociologie économique*, Paris, la Découverte, 2011.

ANTHROPOLOGIE DE LA SANTÉ

Responsable : Serena BINDI

1h30 de cours & 1h30 de TD / semaine - 3 ECTS -

Objectif: Quand la médecine ne suffit plus à expliquer la maladie, que nous reste-t-il ? Pourquoi certaines maladies semblent-elles apparaître en groupe, sans cause médicale apparente ? Est-ce la preuve d'un trouble psychologique, d'une oppression sociale ou d'une force invisible qui dépasse notre compréhension ? Ce cours offre une approche critique et humaniste de la santé, en mettant en lumière la diversité des expériences de maladie et de soins à travers le monde. Il s'adresse aux étudiants intéressés par l'anthropologie, la médecine, la psychologie ou encore les sciences sociales et politiques.

Nous nous plongerons dans des débats en anthropologie médicale, où science, culture et croyances s'entrelacent pour révéler des vérités cachées sur notre rapport au corps et à la maladie. De l'hystérie collective aux possessions démoniaques, en passant par les crises inexpliquées dans les usines et les écoles, vous apprendrez à voir la santé autrement. Oserez-vous questionner ce que vous pensez savoir sur la maladie ?

Bibliographie :

- De CERTEAU, M. (1970). *La Possession de Loudun*. Julliard.
- LUHRMANN, T. M., TURALBA, S., ALDEN, E., & TISI, M. (2023). Learning to Discern the Voices of Gods, Spirits, Tulpas, and the Dead. *Schizophrenia Bulletin*.

- PONS, C. (2021). La possibilité de ne pas être soi : Sujet, spiritisme et libre-arbitre au Portugal. *Journal des anthropologues*, (164-165), 107-129.

UE D'OUVERTURE À CHOIX

UE COMPLÉMENTAIRES 3 :

ANG 4- ANGLAIS 4

Responsable : Véronique LEVAN

1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : le cours se propose d'étudier un certain nombre de thèmes sociologiques à travers la lecture d'articles de la presse anglophone ainsi que de textes provenant de revues et d'études sociologiques anglaises ou américaines.

Le cours doit ainsi permettre d'améliorer et faciliter l'accès de l'étudiant à la compréhension de textes scientifiques et universitaires en langue anglaise.

Par ailleurs, il s'agira également de familiariser l'étudiant avec les techniques de la synthèse de documents ainsi que de l'essay, pour qu'il puisse d'une part s'entraîner à la reprise claire et problématisée de notions étudiées par ailleurs, et pour qu'il développe d'autre part, à l'écrit, une argumentation convaincante en s'exprimant avec clarté afin de mettre en valeur ses idées.

En outre, chaque cours fera l'objet d'entraînements à l'argumentation, et l'accent sera également mis sur l'interaction orale de l'étudiant à travers le débat autour des problématiques sociologiques.

Afin d'améliorer la compréhension de la langue écrite mais aussi orale dans toute la diversité d'accents, de tons et de débit des locuteurs anglophones, il sera obligatoire de compléter le travail demandé en cours par un travail personnel régulier de lecture et d'écoute de supports authentiques, très largement disponibles sur la plateforme du PERL spécifiquement dédiée à l'anglais en sciences sociales.

Chaque semaine un TD anglais de spécialité et un TD de révision de bases linguistiques seront dispensés aux étudiants qui souhaitent y assister.

STAGE FACULTATIF

- 0 ECTS -

ATTENTION

POUR L'ITINÉRAIRE PROFESSIONNALISANT :

L'UE PPE - PROJET PROFESSIONNEL DE L'ÉTUDIANT

se suit au S5 et se valide au S6

Voir le descriptif p. 81

LICENCE 3

SEMESTRE 6

Semestre 6	CM	TD	ECTS / Coeff	APOGEE
BLOC FONDAMENTAL : 5 UE obligatoires				21
Recherches et controverses en sociologie II	36h		6	SSo6E015
Anthropologie des pratiques et des représentations II	36h		6	SSo6E025
Analyse quantitative des données II	9h	9h	3	SSo6E035
Méthodes ethnographiques et entretiens II	9h	9h	3	SSo6E045
Démographie approfondie II	18h		3	SSo6E055
BLOCS COMPLÉMENTAIRES 1 & 2 : 2 UE d'approfondissement à choisir parmi				3
Sociologie des politiques sociales et politiques économiques	18h	18h	3	SSo6E065 SSo6E075
Sociologie des médias	18h	18h	3	SSo6E085 SSo6E095
Sociologie des inégalités ethno-raciales	18h	18h	3	SSo6E105 SSo6E115
Apprendre par la recherche internationale	18h	18h	3	
Anthropologie de l'interculturel	18h	18h	3	SSo6E125 SSo6E135
Anthropologie politique	18h	18h	3	SSo6E145 SSo6E155
Philosophie morale	18h	18h	3	SSo6E185 SSo6E195
Anthropologie des mondes contemporains	18h	18h	3	SSo6E205 SSo6E215
Démographie appliquée	18h	18h	3	SSo6E225 SSo6E235
UE d'ouverture à choix d'une autre composante			3	

BLOC COMPLÉMENTAIRE 3 :			
1 UE à choisir parmi			
UE Libre		3	
UE Transverse		3	
Cap Emploi	18h	3	SSo6E275
UE d'ouverture		3	
Anglais	18h	3	SSo6E255
Stage		3	
Stage facultatif		0	
Total S6 des crédits ECTS		30	

Itinéraire Professionnalisant			
Semestre 6	CM	TD	ECTS / Coeff
BLOC FONDAMENTAL : 1 UE obligatoire			21
Stage professionnel			21
BLOC COMPLÉMENTAIRE : 2 UE obligatoires			9
Recherches et controverses en sociologie II	36h		6
PPE	24h	3	SSo6E295
Total S6 des crédits ECTS			30

Les étudiants inscrits dans l'itinéraire **professionnel** effectuent un stage obligatoire encadré d'une durée fixée entre trois et six mois temps plein (soit 420h min. / 840h max.) - Rapport écrit avec soutenance : 21 ECTS.

ITINÉRAIRE GÉNÉRAL

BLOC DES UE FONDAMENTALES (TOUTES OBLIGATOIRES)

Rappel : Pour réussir votre L3, vous devez obtenir la moyenne à ce bloc fondamental. Toutes les UE de ce bloc se compensent entre elles. Mais il n'y a pas de compensation entre les UE du bloc fondamental et celles des autres blocs.

SOCIO 6 - RECHERCHES ET CONTROVERSES EN SOCIOLOGIE 2

**Responsables : Vincenzo CICCHELLI et
Benoît CARINI-BELLONI**

3h de cours - 6 ECTS -

1/ Cours de Vincenzo CICCHELLI

Objectif : en partant des grands débats sociaux sur les enjeux de la globalisation, ce cours souhaite interroger le paysage global au sein duquel se détachent les faits globaux. Ce dernier n'a jamais été aussi désenclavé/connecté/interdépendant et en même temps conflictuel/divisé/fragmenté. Unifié sur le plan de l'infrastructure globale et de la circulation transnationale, le monde global est néanmoins aussi fortement divisé sur le plan idéologique, des valeurs et de la politique.

Une triple réflexion sera proposée sur :

- les tensions entre les centre(s) et les (semi) périphéries (avec la question des nouvelles formes de conflictualité) ;
- le jeu d'échelle dans la prise en compte du niveau macro de l'infrastructure, du niveau micro de l'agentivité des acteurs (avec les questions des résistances et émancipations, de cosmopolitisme et de repli sur soi), du niveau méso des institutions (tiraillées entre logiques nationales et transnationales) ;
- la dialectique entre le matériel de la production et l'imaginaire des formes idéologiques et culturelles globales.

Bibliographie :

- AMSELLE J.-L., *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 2005.
- CASTELLS M., *Communication et pouvoir*, Paris, éditions de la MSH, 2013.

- CICCHELLI V., *Pluriel et commun. Sociologie d'un monde cosmopolite*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.
- COTESTA V., *Les droits humains et la société globale*, Paris, L'Harmattan, 2009.

2/ Cours de Benoît CARINI-BELLONI

Objectif : les controverses dans le débat public, et selon les contextes historiques et sociologiques, peuvent à la fois renforcer les dynamiques démocratiques et nourrir des formes de défiances envers les institutions, les autorités, les scientifiques, les acteurs économiques, les professionnels des médias et de la politique. Ce cours a pour objectif d'analyser les conditions historiques, sociales et politiques qui favorisent l'émergence de telles controverses, notamment dans le champ de la santé publique, environnementale et au travail qui constitue un terrain particulièrement fécond pour l'étude et la compréhension de leurs dynamiques complexes et conflictuelles.

Entre production de l'ignorance, stratégie du doute, inaction publique et remise en cause de l'expertise, ce cours interroge les frontières entre théories critiques et dérives conspirationnistes, et les logiques qui tendent à entretenir la confusion entre critiques sociales et pensées complotistes. Dans ce cadre, il propose d'appréhender le complotisme comme un processus social et politique qui se nourrit en partie de dysfonctionnements démocratiques dans un contexte de sur-information de la population et de diffusion de fake news caractérisant une société qu'aucuns évoquent désormais comme celle de la post-vérité ou des « faits alternatifs ».

Bibliographie :

- BOUDIA S., HENRY E., *Les politiques de l'ignorance*, Paris, PUF, 2022.
- BRISTIELLE A., *Voyage en terres complotistes*, Paris, Fayard, 2022.
- FASSIN D., *Les mondes de la santé publique : excursions anthropologiques. Cours au collège de France 2020-2021*, Paris, Seuil, 2021.
- GIRY J., « Les fake news comme concept de sciences sociales. Essai de cadrage à partir de notions connexes : rumeurs, théories du complot, propagande et désinformation », *Questions de communication*, 38(2), 2020, pp. 371-394.
- THÉBAUD-MONY A., *La science asservie. Santé publique : les collusions mortifères entre industriels et chercheurs*, Paris, La Découverte, 2014.

ETHNO 6 - ANTHROPOLOGIE DES PRATIQUES ET DES REPRÉSENTATIONS 2

Responsables : Sophie GOEDEFROIT et VALENTINA VERGOTTINI

3h de cours - 6 ECTS -

1/ Cours de Sophie GOEDEFROIT (1h30/semaine)

Objectif : cet enseignement débutera par une partie introductory destinée à préciser son cadre épistémologique et théorique : théories de la pratique (P. Bourdieu), notions de système de représentations (C. Lévi-Strauss) notamment. Il se focalisera ensuite sur la symbolique comme système de représentation et grammaire de la pratique.

- Symbole comme culture : système de classification et de correspondance, langage et écriture, transformation des symboles
- Mythes, rituels, objets et gestes : les différents courants de pensée de l'approche fonctionnaliste aux travaux les plus actuels sur les rituels contemporains (M. Houseman) en passant par « le symbolisme en général » (D. Sperber).

Par sa nature, ce cours sera illustré par des séances de films ethnographiques et de nombreuses citations d'articles dont certains sont à lecture obligatoire. Les études de cas sont choisies pour couvrir une grande variété : Mongolie, Chine, Madagascar, Kabylie, Soudan, Mali, Europe, etc.

Bibliographie :

- BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.
- GODELIER M., *L'imaginé, l'imaginaire et le symbolique*, Paris, CNRS Editions, 2015.
- HOUSEMAN M., *Le rouge est le noir. Essai sur le rituel*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2012.
- IZARD M. et SMITH P., *La fonction symbolique*, Paris, Gallimard, 1979.
- SPERBER D., *Le symbolisme en général*, Paris, Herman, 1974.
- TODOROV T., *Théories du symbole*, Paris, Seuil, 1977.

2/ Cours de Valentina Vergottini (1h30/semaine) : Anthropologie de la reproduction et du développement

Objectif : ce module s'appuie sur une perspective d'anthropologie critique du développement,

d'anthropologie de la santé et d'études de genre pour interroger les pratiques et les représentations liées à la reproduction, à la sexualité, à la parenté et à la parentalité dans différents contextes sociaux et culturels. Une première section sera consacrée aux outils méthodologiques fondamentaux de l'enquête anthropologique, afin d'offrir aux étudiant·es des repères pour s'orienter face à la diversité culturelle, aux modèles normatifs, aux systèmes de savoirs et aux épistémologies locales. L'accent sera mis sur l'adoption d'une posture réflexive, contextualisée et attentive aux perspectives situées.

Une deuxième partie présentera les principales contributions de l'anthropologie médicale, en particulier celles qui éclairent les articulations entre corps, santé, normes sociales et pratiques thérapeutiques. Le cours mettra ensuite en dialogue ces approches avec l'anthropologie critique du développement, afin d'explorer les tensions entre dispositifs globaux (projets humanitaires, santé publique, interventions internationales) et conceptions locales, ainsi que les enjeux éthiques, sociaux et symboliques qui en découlent.

À partir d'études de cas variées – issues de différentes régions du monde, avec une attention particulière portée à l'Afrique de l'Ouest –, le module analysera la reproduction comme un champ de forces où interagissent dynamiques de genre, politiques de développement, normes médicales et logiques de santé publique, et montrera comment ces dimensions façonnent les expériences individuelles et collectives.

Bibliographie :

- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (1995). *Anthropologie du développement*, Marseille, APAD / Paris, Karthala
- ABU-LUGHOD Lila (2020). « Écrire contre la culture. Réflexions à partir d'une anthropologie de l'entre-deux », in Guillaume Rozenberg (éd.), *La culture en débat, l'anthropologie en question, Les Carnets de Bérose* n°13, pp. 78-111.

QUANTI 4 - ANALYSE QUANTITATIVE DES DONNÉES 2

Responsable : Christophe Giraud

1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : cet enseignement a pour but d'approfondir les méthodes d'analyse quantitative des données afin de réaliser un mini mémoire de sociologie. A

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

partir d'une base de données commune à toute la promotion, chaque étudiant.e construira son propre sujet, formulera ses hypothèses et répondra à ses questions de recherche à l'aide de tableaux de données statistiques. Le TD se déroule en salle informatique, pour traiter les données sur un logiciel d'analyse de données.

Contenu : ces méthodes (lecture de tableaux croisés, test du Khi2, recodages de variables, construction de variables synthétiques) et modes de raisonnements (formulation et vérification d'hypothèses) sont mis en œuvre dans les séances où tous les étudiants analysent une enquête réelle.

Attention : l'évaluation de cet enseignement se fait en contrôle continu, sur dossier et devoir sur table.

Bibliographie :

- MARTIN O., *L'analyse quantitative de données*, Paris, Colin, 2020.
- SINCLY F. de, *Le questionnaire*, Paris, Colin, 2020.

QUALI5 - MÉTHODES ETHNOGRAPHIQUES ET ENTRETIENS 2

Responsable : Elsa RAMOS

1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : l'enseignement du S6 s'inscrit dans la continuité de celui du S5, l'enquête menée étant annuelle. Comme le semestre précédent, l'UE a pour objectif de transmettre les savoir-faire de la méthodologie qualitative nécessaires à la conduite d'une enquête sociologique. Chaque étudiant.e poursuit l'enquête au sein de son groupe (3, 4 ou 5 étudiants) sur la question de recherche élaborée au semestre précédent en se chargeant de chacune de ses phases :

- reformulation de la question de recherche au prisme des données et des analyses effectuées ;
- préparation du nouveau guide d'entretien et de la grille d'observation ;
- passation et retranscription de l'entretien ;
- nouvelles observations ;
- analyses des matériaux ;
- propositions d'hypothèses et d'une problématique à partir des éléments d'enquête et de données bibliographiques ;
- structuration des analyses et restitution de résultats.

L'enseignement porte une attention particulière au

développement de la réflexivité méthodologique, une analyse détaillée des conditions d'entretien et d'observation est également demandée. L'UE vise à l'acquisition d'une certaine autonomie dans la gestion de l'enquête : recherches d'enquêtés, prise de rendez-vous pour la passation des entretiens, organisation personnelle. Elle a aussi pour objectif de développer les capacités à travailler et à s'organiser en groupe. Comme en S5, au cours du semestre, chaque étudiant.e doit réaliser un entretien, le retranscrire intégralement, en faire l'analyse et les restituer.

Bibliographie :

- BECKER H., *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte, 2002.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la Neuve, Ed. Acadamia, 2015.

DEMO4 - DÉMOGRAPHIE APPROFONDIE 2

Responsable : Léo LIPOVAC

1h30 de cours - 3 ECTS -

Objectif : cet enseignement propose un éclairage sur la conjoncture démographique de la France, de l'Europe et du monde. Les thématiques étudiées conduisent à revenir sur deux grands phénomènes démographiques : la mortalité et la fécondité, les migrations étant étudiées dans le cadre du cours de démographie (S5). Ces thématiques sont également abordés à travers les questions d'actualité du moment permettant une meilleure compréhension des enjeux démographiques contemporains. Une attention particulière est également portée à la maîtrise et à la compréhension des indicateurs communément utilisés en démographie (taux, indices synthétiques, etc.).

Bibliographie :

- ADJAMAGBO A., GAIMARD M., CASTINEAU B., GUIMOTO C. Z., *La démographie. Une inconnue décisive. Questions internationales*, Paris, La Documentation française, 2025.
- DUMONT J.-F., *Géographie des populations*, Paris, Colin, 2023.

UE COMPLÉMENTAIRES 1 & 2 :

2 UE D'APPROFONDISSEMENT AU CHOIX parmi :

POLECO - SOCIOLOGIE DES POLITIQUES SOCIALES ET POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Responsables : Aurélie GONNET et Séverine MENGUY

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : le cours de Sociologie des politiques sociales mêle étroitement sociologie de l'action publique, science politique et approche socio-historique. Il vise à doter les étudiant·es d'un socle de connaissances et de concepts sur la construction et les reconfigurations de la protection sociale de ses origines à nos jours dans le monde occidental. Il revient sur la genèse de l'État social et sur les modalités du développement de celui-ci ainsi que sur les grandes étapes qui ont marqué son avènement. Il précise les évolutions récentes de l'action publique en matière de politiques sociales s'agissant tant des acteurs que du financement, en prenant en considération différents niveaux de régulation. Différents risques et différentes politiques constitutives d'une vision élargie de la protection sociale sont abordés et structurent les différentes séances : chômage, santé, famille, retraite, logement, immigration... Le cours propose alors une sociologie de la construction des problèmes publics et des politiques sociales qui se fonde sur l'analyse du rôle des acteurs, des dispositifs d'action publique, des cadres réglementaires et des publics.

Le cours de Politiques Économiques face aux défis de la mondialisation a pour but d'étudier les politiques économiques, les mécanismes et les contraintes qui pèsent sur leur détermination, dans un contexte de mondialisation : intensification des échanges de biens et services, mobilité des capitaux. La première partie concerne la globalisation économique : les fondements théoriques du commerce international, les échanges mondiaux et la place de la France dans le commerce international, l'organisation du commerce international : du GATT à l'OMC. La seconde partie traite de réactions institutionnelles à cette globalisation. Nous verrons la constitution d'unions régionales, et en particulier le cas de l'Union Européenne. Nous traiterons de la mise en place et des enjeux de la zone Euro, d'une monnaie

européenne. Enfin, nous aborderons les marges de manœuvre pour la politique économique intérieure, dans ce contexte globalisé. Après avoir rappelé les fonctions de la politique budgétaire, nous analyserons les déterminants de la politique budgétaire, fiscale, et l'équilibre des finances publiques en France.

MÉDIAS - SOCIOLOGIE DES MÉDIAS

Responsables : Éric DAGIRAL et Valérie SACRISTE

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : ce cours, conçu et assuré par deux enseignants-chercheurs, propose d'étudier l'émergence, l'essor et les reconfigurations contemporaines des médias de masse à travers les grands questionnements sociologiques qui ont accompagné l'apparition de la presse, de la radio, de la télévision et d'internet, mais aussi du cinéma ou encore de la musique enregistrée. Il s'agit d'analyser d'une part la place que la sociologie a accordée aux médias depuis sa constitution à la fin du XIXème siècle, et d'autre part la diversité des approches mobilisées - qu'il s'agisse de perspectives théoriques, d'enquêtes empiriques mais aussi des critiques adressées aux rôles, aux effets et aux formes de pouvoir attribués aux médias, ainsi qu'à leurs recompositions dans le temps. Le cours s'attache à analyser ensemble les technologies médiatiques elles-mêmes (en quoi sont-elles des « médias » ?), le travail des professionnels qui produisent contenus et programmes, ainsi que l'activité effective des « spectateurs » des médias (que font au juste les usagers ?), ceci qu'il s'agisse des publics de l'information, de la communication, de la culture ou du divertissement. Une attention particulière sera portée aux relations entre médias, politique et sociétés, tant dans le souci d'une perspective de sociologie historique que dans l'invitation à considérer les enjeux et les vifs débats associés aux rôles des médias et du numérique à propos des recompositions contemporaines de l'« espace public ».

Bibliographie :

- BOURDIEU P., *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir, 1996.
- CARDON D., *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010.
- MAIGRET É., *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Colin, 2022.
- SACRISTE V., *Communication et médias : sociologie de l'espace médiatique*, Paris, Foucher, 2007.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

INEG - SOCIOLOGIE DES INÉGALITÉS ETHNO-RACIALES

Responsable : David GABORIEAU

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : cet enseignement vise à déchiffrer la dimension ethno-raciale des inégalités à travers la sociologie qui lui est dédiée. Il comporte une dimension théorique dans laquelle nous reviendrons sur la construction de ce champ d'analyse et sur les débats qui le traverse. Les phénomènes d'ethnicisation et de racialisation des rapports sociaux seront également étudiés sur la base d'enquêtes empiriques contemporaines, dans une perspective constructiviste et dynamique. La troisième partie du cours sera consacrée aux analyses quantitatives de ces inégalités et aux enjeux méthodologiques qu'elles soulèvent. Le cours vise donc à développer une capacité à interpréter et à enquêter la dimension ethno-raciale des inégalités dans des contextes variés, à des échelles globales ou locales, en la croisant avec d'autres dimensions des rapports de domination (le genre et la classe notamment).

Bibliographie :

- BRUNS., COSQUER C., *Sociologie de la race*, Paris, Colin, 2022.
- MASCLET O., *Sociologie de la diversité et des discriminations*, Paris, Colin, 2017.
- MAZOUZ S., *Race*, Paris, Anamosa, 2020.

un dossier écrit pouvant déboucher sur un petit article. Les étudiants présentent les résultats de leur recherche dans le cadre d'un colloque international organisé en partenariat avec l'Université Catholique de Louvain (Belgique) qui se tiendra sur le campus Saint-Germain-des-Prés en mai 2026.

Les étudiantes intéressé·es doivent adresser une lettre de motivation à choukri.hmed@u-paris.fr, précisant leur thématique provisoire ainsi que le terrain prévu et accompagnée de leur relevé de notes depuis le baccalauréat (compris).

Le rendu final est composé d'une présentation orale avec un support de type PowerPoint dans le cadre du colloque international.

Bibliographie :

- AMSELLEM-MAINCUY Y., VUATTOUX A., *Enquêter sur la jeunesse, Outils, pratiques d'enquête, analyses*, Paris, Belin, 2018.
- BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010.
- FILLIEULE O., « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel Post-scriptum », *Revue française de science politique*, 51(1), 2001, pp. 199-215.
- MARTIN O., *L'analyse quantitative des données*, Paris, Colin, 2020.
- PEUGNY C., VAN DE VELDE C., « Repenser les inégalités entre générations », *Revue française de sociologie*, 54(4), 2013, pp. 641-662.

RECHINTER - APPRENDRE PAR LA RECHERCHE INTERNATIONALE

Responsable : Choukri HMED

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : l'UE « Apprendre par la recherche internationale » forme à la recherche empirique sous la forme d'un atelier composé d'une vingtaine d'étudiant·es. L'objectif est la réalisation d'une enquête à deux ou trois (qualitative et/ou quantitative) sur le thème général « Jeunesse, travail, engagements », qui fait l'objet d'une présentation orale dans un colloque international. Les étudiant·es bénéficient de séances de travail collectives et de tutorats personnalisés. Ils sont accompagné·es individuellement dans le choix d'un sujet plus précis et de la bibliographie, la réalisation de leur enquête de terrain, l'analyse des matériaux, la construction de leur objet et la préparation de la communication orale. L'ensemble donne lieu à

INTERC - ANTHROPOLOGIE DE L'INTERCULTUREL

Responsable : Olivier LESERVOISIER

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

1/ Catégories sociales, discriminations et construction des identifications collectives (Olivier Leservoisier : 1h30/semaine)

Objectif : ce cours propose une série de réflexions d'ordre théorique et méthodologique sur la manière d'appréhender l'étude des catégories sociales et les enjeux de classements socio-ethniques. A partir d'études de cas illustrant des formes extrêmes de dépendance (esclavage en particulier), il s'agira de comprendre en quoi les catégories sociales renvoient à une définition relationnelle et à des enjeux de distinctions dans des contextes historiques pluriels et imbriqués. Dans cette perspective, on s'intéressera aux processus de différenciation et d'émancipation sociales, en mettant l'accent sur l'analyse conjointe

de la production de discriminations et des résistances que celles-ci engendrent. Ces réflexions permettront de s'attarder sur les usages sociaux des catégories et sur les enjeux mémoriels que ces dernières suscitent, en particulier lorsqu'elles sont utilisées à des fins politiques et identitaires (production d'ethnicité en particulier) dans des contextes nationaux et internationaux.

Bibliographie :

- BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières » in POUTIGNAT Ph., STEIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, pp. 205-251.
- CUCHE D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1996.

2/ Imaginaires et parcours migratoires
(Véronique Petit : 1h30/semaine)

Objectif : ce cours s'inscrit dans le cadre des études migratoires. Alors que la possibilité d'être mobile, de migrer, constitue une des inégalités structurantes de notre monde contemporain, que des murs s'élèvent sur tous les continents et que les politiques migratoires sont de plus en plus discriminantes, nous reviendrons sur la notion d'imaginaire migratoire et la production des récits consubstantiels à l'expérience de la migration. Tout en décrivant les parcours des migrants dans un monde globalisé traversé par de fortes inégalités et une externalisation des frontières toujours plus accrue, nous examinerons les contextes de production et de circulation des récits et des discours sur la migration dans des sociétés caractérisées par une « culture de la migration », une situation postcoloniale, et l'opérationnalisation de la gouvernance internationale des migrations. Nous nous examinerons la pluralité des discours et des acteurs qui les portent (lexiques et catégories mobilisés, processus d'intertextualité), ce qui est dicible de l'expérience migratoire et de sa réception alors que les expériences migratoires sont caractérisées par les risques, les violences, les disparitions et la mort. A l'aide des théories sur les migrations (push/pull, nouvelle économie des migrations, assimilation segmentée...), nous reviendrons sur le processus de décision de départ, mais aussi de retour, en interrogeant les notions d'économie morale, d'empowerment, d'autonomie, d'individualisation ou d'émancipation. Ces questions seront traitées à travers le prisme des sociétés d'origine dans les Suds.

Bibliographie :

- *Revue Européenne des Migrations Internationales* : <https://shs.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2025-1?lang=fr>

- MASSEY D.S., et al., « Theories of International Migration: A Review and Appraisal », *Population and Development Review*, 19(3), 1993, pp. 431-66.

POLI - ANTHROPOLOGIE
POLITIQUE

Responsables : Véronique DUCHESNE et Olivier LESERVOISIER

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS

1/ État et recomposition des pouvoirs en Afrique
(Olivier Leservoisier : 1h30/semaine)

Objectif : ce cours propose une analyse de phénomènes politiques contemporains, à partir de différents thèmes mettant l'accent sur l'étude des relations de pouvoir. Après une présentation de la place de l'État contemporain dans les recherches africanistes, le cours s'intéressera aux nouveaux langages du politique afin de proposer une réflexion sur les rapports entre pouvoir et parole et sur la notion d'espace public. Il s'agira ensuite de se pencher sur la question du clientélisme et de la corruption, avant de proposer une réflexion sur les nouvelles figures de réussite et de pouvoir.

Bibliographie :

- BANEGAS R., WARNIER J.-P., « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, n°82, 2001, pp. 5-21.
- DAS V., POOLE D., *Anthropology in the Margins of the State*, Santa Fe, School of American Research, 2004.

2/ Pouvoir et invisible
(Véronique Duchesne : 1h30/semaine)

Objectif : ce cours propose d'introduire dans l'analyse des rapports de pouvoir, le discours sur l'invisible et ses agents. Nous étudierons des institutions et des figures de pouvoir ayant en commun d'être liées à des entités invisibles, telles que la corporation des devins médiums (komian) ou l'association des chasseurs (donsow). Nous développerons une conception dynamique de l'invisible à travers les recompositions contemporaines des institutions étudiées et montrerons la capacité de l'invisible à articuler le changement. Des documents audiovisuels et des textes scientifiques seront étudiés de façon complémentaires.

Bibliographie :

- BAYARD J.-F. et WARNIER J.-P., *Matière à politique*.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Le pouvoir, les corps et les choses, Paris, Karthala, 2004.

- ELLIS S. & TER HAAR G., *Worlds of Power. Religious Thought and Political Practice in Africa*, New York, Oxford University Press, 2004.
- Van Beek W. & PEEK P.M. (eds.), *Reviewing Reality. Dynamics of African divination*, Zürich, Berlin, LIT, 2013

le jazz, les nouveaux cultes cargo, le tourisme, etc. Après deux séances d'introduction, les étudiants seront invités lors des séances suivantes à présenter un texte et à ouvrir le débat en étayant leurs propos par des lectures complémentaires. Ce cours est donc un espace où les étudiants se perfectionnent à la recherche bibliographique pour étayer leurs argumentaires et construire des problématiques et où ils exercent leur capacité de débattre à l'oral.

ANTHROPOLOGIE DU TOURISME

Responsable : Véronique ANTOMARCHI
1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : le tourisme dans les régions arctiques n'est pas un phénomène totalement nouveau : en effet, les premiers voyages y débutent au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Toutefois, ces terres réputées hostiles et extrêmes ne font pas véritablement l'objet d'une destination avant les années 1990. Depuis, le marché du tourisme polaire connaît une expansion notable. A la croisée de différentes formes de tourisme : tourisme de nature et d'aventure, tourisme autochtone, tourisme durable, tourisme de croisière, nous insisterons en particulier sur le développement des parcs nationaux dans le Nord Québec (Nunavik). Cette mise en lumière vise à faire émerger les regards des habitants, majoritairement inuit, sur leur territoire en conviant en particulier les images qu'ils produisent interrogeant ainsi le malentendu de la rencontre touristique.

ANTROCONTEMP - ANTHROPOLOGIE DES MONDES CONTEMPORAINS

Responsables : Véronique DUCHESNE et Sophie GOEDEFROIT

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

1/ Cours de Sophie GOEDEFROIT (1h30/semaine)

Objectif : l'objectif de cet enseignement est, tout en explorant les courants et la pratique de l'anthropologie aujourd'hui, de permettre aux étudiants de débattre de textes portants sur des thématiques anthropologiques contemporaines liées à la globalisation et à la transformation des mondes : la prostitution, le football,

Bibliographie :

- JAMESON F. & MIYOSHI M. (eds), *The Cultures of Globalization*, Durham, Duke University Press, 1998.
- LESERVOISIER O. & VIDAL L. (eds), *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2008.

2/ Cours de Véronique DUCHESNE : Mondialisation et médias

Objectif : longtemps ignorés par l'anthropologie, les médias se sont imposés comme un nouvel objet d'étude de la discipline au cours des années 1990. Ce cours porte sur les usages des médias (anciens et nouveaux) dans diverses sociétés contemporaines. Dans un premier temps, nous verrons comment l'anthropologie des médias pose la question du statut de la représentation de soi et de l'autre à travers l'image et permet l'analyse de nouvelles formes d'appartenance. Dans un second temps, nous étudierons comment le « tournant médiatique », à travers les médias globalisés, a renouvelé l'étude des identités religieuses transnationales.

Bibliographie :

- APPADURAI A., *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 1996.
- GINSBURG F.D., ABU-LUGHOD L., & LARKIN B. (dir.), *Media worlds: Anthropology on new terrain*, Univ. of California Press, 2002.

DEMO5 - DEMOGRAPHIE APPLIQUEE

Responsables : Aude BÉLIARD et Léo LIPOVAC

1h30 de cours & 1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : cet enseignement s'adresse en priorité aux étudiants à l'aise avec les méthodes quantitatives

dispensées au cours des deux premières années de Licence de Sciences sociales (enseignements de statistiques et d'informatique) et souhaitant les appliquer à la démographie.

Cet enseignement comporte une partie cours magistral sur des questions d'actualité démographiques telles population et environnement, vieillissement et âge de la retraite, fécondité et politiques familiales, interruption volontaire de grossesse et méthodes contraceptives, gestation pour autrui etc.

Les travaux dirigés, qui accompagnent le cours magistral, comportent des exercices destinés à appliquer les outils de l'analyse démographique abordés en Licence 2 mais cette fois ci en mobilisant le logiciel Excel (table de mortalité, table de fécondité, pyramide des âges). Un cours de sensibilisation à la cartographie est également proposé.

Bibliographie :

- ADJAMAGBO A., GAIMARD M., CASTINEAU B., GUILMOTO C. Z., *La démographie. Une inconnue décisive. Questions internationales*, Paris, La Documentation française, 2025.
- SOUIAH S.A., TOUTAIN S., *L'analyse démographique et spatiale*, Nantes, Éditions du Temps, 2005.
- TOUTAIN S., *Le nouvel âge des retraites*, Paris, Ellipses, 2007.

1/ ANGLAIS

Responsable : Véronique LEVAN

1h30 de TD - 3 ECTS -

Objectif : la sociologie urbaine vise à étudier comment les diverses formes de la vie sociale se révèlent dans la ville. Ce cours s'intéresse à la dimension de la sociologie urbaine qui met en lumière l'espace urbain comme objet d'enjeux. Ceux-ci influencent inévitablement la manière dont les différents acteurs, publics et privés, qui interviennent dans les milieux urbains et les citadins, interagissent entre eux. Les enjeux de pouvoir peuvent dès lors être révélateurs de tensions quant à la définition-même de la ville et de son devenir et quant à la désignation des groupes sociaux qui ont droit de cité. On se penchera plus particulièrement sur les villes américaines. Les changements qui affectent ces contextes urbains ont fait l'objet de nombreuses recherches, notamment celles menées par des sociologues de l'école de Chicago.

La lutte pour le contrôle des espaces urbains peut donner lieu à des « processus ségrégatifs » (Grafmeyer, et al.), délibérés ou non, à l'œuvre à l'échelle de la ville ou du quartier, et qui mettent à l'écart certains groupes en fonction de leur couleur de peau, de leur statut socio-économique, de leurs croyances religieuses, etc. Un scenario alternatif est pourtant possible avec le concept de « ville juste », introduit par la politologue Susan Fainstein. La lecture de textes théoriques et d'articles de presse en langue anglaise permettra aux étudiants de saisir les enjeux de la « gouvernance urbaine » (Le Galès) des villes américaines, caractérisée, entre autres, par la création de coalitions d'intérêts pour la défense d'un quartier (NIMBY), l'appropriation des ressources matérielles de la ville, l'émergence de quartiers gentrifiés, l'apparition d'enclaves résidentielles sécurisées, les tentatives de « sécession politique » de quartiers lotis, etc. Quel sens alors donner au vivre-ensemble dans la ville ?

Bibliographie :

- BAUMAN Z., *Community. Seeking Safety in an Insecure World*, Cambridge, Polity Press, 2001.
- FAINSTEIN S., *The Just City*, Ithaca, Cornell University Press, 2010.
- GRAFMEYER Y., AUTHIER J.-Y., *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2015.
- JACOBS J., *The Death and Life of Great American Cities*, New York City, Random House, 1961.

UE COMPLÉMENTAIRES 3 :

1 UE AU CHOIX parmi :

Vous pouvez ici choisir une UE librement, dans la mesure où votre choix respecte certains critères : ce choix doit être compris comme un moyen complémentaire pour la formation et le développement de vos compétences, vous donnant la possibilité de construire un parcours original et un profil de compétence personnalisé.

Dans cette perspective, votre choix peut prendre une grande diversité de formes, et être réalisé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UFR, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université.

La validation se fait à l'issue du second semestre de chaque année, mais elle permet de prendre en compte une activité s'étant éventuellement déroulée tout au long de l'année universitaire et/ou pendant des périodes de vacances pour certaines formules. Comme les autres UE, l'UE choisie est capitalisable si la note obtenue est supérieure à la moyenne, dans le cas contraire, elle est compensable avec les autres UE du semestre.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

2/ UE D'OUVERTURE (1 enseignement au sein de la licence de sciences sociales ou d'une licence de l'UFR)

En guise d'UE d'ouverture, vous pouvez choisir une deuxième UE parmi les UE d'approfondissement proposées ci-dessus :

- Sociologie des politiques sociales et politiques économiques
- Sociologie des médias
- Sociologie des inégalités ethno-raciales
- Apprendre par la recherche internationale
- Anthropologie de l'interculturel
- Anthropologie politique
- Philosophie morale
- Anthropologie des mondes contemporains
- Démographie appliquée

3/ UE TRANSVERSE UPCITÉ (proposée par un des services de l'Université Paris Cité)

7 UE sont possibles à l'intérieur d'UPCité :

-UE ENTREPRENEURIAT

Voir Site Paris Cité

-UE INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Voir Site Paris Cité

-UE ÉGALITÉS

Voir Site Paris Cité

-ENGETU 3 - ENGAGEMENT PERSONNEL OU ASSOCIATIF

Responsable : Christophe GIRAUD

Cet engagement peut concerner :

- Activités sportives et culturelles
- Activités d'information à propos des études universitaires en direction des lycéens ou futurs étudiants
- Activités d'élu dans une des instances de l'Université
- Engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université
- Conduite de projet personnel ou collectif

Un document disponible auprès de la scolarité est à retirer en octobre 2025.

Un dossier est à constituer afin d'être examiné, et le cas échéant, validé par la commission compétente. La candidature est à effectuer en ligne sur le site de l'Université : <https://u-paris.fr/sengager/>

-UE BIODIVERSITÉ

Voir Site Paris Cité

- TEES - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENJEUX SOCIÉTAUX

L'UE TEES est ouverte à tout·e étudiant·e de Licence d'Université Paris Cité, quels que soient son cursus et sa filière. Son originalité :

- elle propose un socle commun, pluridisciplinaire, pour comprendre les notions de limites planétaires et d'anthropocène, et les enjeux qui y sont liés : des enseignant·es de différents horizons disciplinaires présentent ensemble les connaissances et les enjeux actuels ;
- elle propose une pédagogie innovante en conciliant un volet sensibilisation (12h de CM) et un volet mise en action par la mise en œuvre de projets collectifs en petits groupes.

Renseignements : Maïa Fansten

-SPORT1 - SPORT*

(voir avec le service des sports)

L'inscription pédagogique, soumise au passage d'un test d'évaluation, doit être faite en septembre. L'UE sport sera validée en 2 parties complémentaires :

Une partie pratique comptant pour 60% de la note : pour pouvoir être évalués les étudiants devront obligatoirement participer à un certain nombre de cours pratiques (12 séances de 1h30 ou 2h : sports collectifs, danses, badminton, athlétisme, tennis de table, musculation, natation, fitness, etc.) ;

Une partie théorique comptant pour 40% de la note : 3 enseignements théoriques seront organisés dans le cadre de l'Unité d'Enseignement Sport. Ces conférences entrent dans le volume de 30h requis pour l'obtention de l'UE, l'étudiant devra donc obligatoirement y assister pour être autorisé à passer le contrôle final.

*Cette UE ne peut être choisie qu'une seule fois.

4/ UE LIBRE (un enseignement extérieur à Paris Cité)

Le choix de tout autre enseignement universitaire de même niveau est possible : EHESS, Paris 1, Inalco, écoles d'été, Circle U, etc. La condition est néanmoins qu'une note soit notifiée à notre département avant la réunion du jury du deuxième semestre. Pour éviter toute difficulté ultérieure, il est préférable d'en discuter au préalable avec le directeur d'études de L3.

5/ CAPEMP - ATELIER CAP EMPLOI

Objectif: cette UE vise à aider les étudiants à s'insérer dans le monde professionnel. Programme : Elle est animée par une équipe pédagogique constituée d'un recruteur et d'un expert professionnel en sciences sociales.

Les ateliers se déclinent comme suit : bilan des compétences acquises, connaissance du marché de l'emploi et des secteurs correspondant aux domaines des SHS, formation à la réalisation d'un CV, d'une lettre de motivation, à la recherche d'un stage et/ou d'un emploi, aux règles pour répondre à une offre d'emploi ou de stage, préparation et simulation d'entretien de recrutement.

À l'issue de cette formation, l'étudiant a donc non seulement une connaissance de ses compétences et du marché du travail mais aussi les armes nécessaires pour entrer dans le monde professionnel.

STAGE FACULTATIF

- 0 ECTS -

6/ STAGE

STAGE 3 - STAGE DE DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE

Responsable : Pierre-Yves GAUDARD

Contractualisée par une convention de stage émise par l'Université, cette UE de découverte professionnelle est une immersion dans le monde du travail en rapport avec l'enseignement dispensé à l'Université.

Elle a pour objectif de découvrir et d'analyser le fonctionnement d'un organisme privé ou public, à but lucratif ou non, en France comme à l'étranger.

Pour être validée, cette UE doit correspondre à une activité de 100h minimum échelonnées sur une période obligatoirement continue.

Les étudiants ayant choisi cette option devront remettre un rapport de stage à la fin du 6ème semestre.

Toutes les informations pratiques et imprimés nécessaires sont téléchargeables sur le site de l'UFR SHS (projet de stage, attestation de fin de stage, questionnaires étudiants et entreprise).

IMPORTANT : la convention doit exclusivement être complétée en ligne via l'intranet onglet « MA SCOLARITÉ / MA VIE PRO > Stage/Emploi ».

ITINÉRAIRE PROFESSIONNALISANT

TOUTES LES UE SONT OBLIGATOIRES

STAGE PROFESSIONNEL

- 21 ECTS -

SOCIO 6 - RECHERCHES ET CONTROVERSES EN SOCIOLOGIE 2 :

**Responsables : Vincenzo CICCHELLI et
Benoît CARINI-BELLONI**

3h de cours - 6 ECTS -

1/ Cours de Vincenzo CICCHELLI

Objectif : en partant des grands débats sociaux sur les enjeux de la globalisation, ce cours souhaite interroger le paysage global au sein duquel se détachent les faits globaux. Ce dernier n'a jamais été aussi désenclavé/connecté/interdépendant et en même temps conflictuel/divisé/fragmenté. Unifié sur le plan de l'infrastructure globale et de la circulation transnationale, le monde global est néanmoins aussi fortement divisé sur le plan idéologique, des valeurs et de la politique.

Une triple réflexion sera proposée sur :

- les tensions entre les centre(s) et les (semi) périphéries (avec la question des nouvelles formes de conflictualité) ;
- le jeu d'échelle dans la prise en compte du niveau macro de l'infrastructure, du niveau micro de l'agentivité des acteurs (avec les questions des résistances et émancipations, de cosmopolitisme et de repli sur soi), du niveau méso des institutions (tiraillées entre logiques nationales et transnationales) ;
- la dialectique entre le matériel de la production et l'imaginaire des formes idéologiques et culturelles globales.

Bibliographie :

- AMSELLE J.-L., *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 2005.
- CASTELLS M., *Communication et pouvoir*, Paris, éditions de la MSH, 2013.
- CICCHELLI V., *Pluriel et commun. Sociologie d'un monde cosmopolite*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.
- COTESTA V., *Les droits humains et la société globale*, Paris, L'Harmattan, 2009.

2/ Cours de Benoît CARINI-BELLONI

Objectif : les controverses dans le débat public, et selon les contextes historiques et sociologiques, peuvent à la fois renforcer les dynamiques démocratiques et nourrir des formes de défiances envers les institutions, les autorités, les scientifiques, les acteurs économiques, les professionnels des médias et de la politique. Ce cours a pour objectif d'analyser les conditions historiques, sociales et politiques qui favorisent l'émergence de telles controverses, notamment dans le champ de la santé publique, environnementale et au travail qui constitue un terrain particulièrement fécond pour l'étude et la compréhension de leurs dynamiques complexes et conflictuelles.

Entre production de l'ignorance, stratégie du doute, inaction publique et remise en cause de l'expertise, ce cours interroge les frontières entre théories critiques et dérives conspirationnistes, et les logiques qui tendent à entretenir la confusion entre critiques sociales et pensées complotistes. Dans ce cadre, il propose d'appréhender le complotisme comme un processus social et politique qui se nourrit en partie de dysfonctionnements démocratiques dans un contexte de sur-information de la population et de diffusion de fake news caractérisant une société qu'aucuns évoquent désormais comme celle de la post-vérité ou des « faits alternatifs ».

Bibliographie :

- BOUDIA S., HENRY E., *Les politiques de l'ignorance*, Paris, PUF, 2022.
- BRISTIELLE A., *Voyage en terres complotistes*, Paris, Fayard, 2022.
- FASSIN D., *Les mondes de la santé publique : excursions anthropologiques. Cours au collège de France 2020-2021*, Paris, Seuil, 2021.
- GIRY J., « Les fake news comme concept de sciences sociales. Essai de cadrage à partir de notions connexes : rumeurs, théories du complot, propagande et désinformation », *Questions de communication*, 38(2), 2020, pp. 371-394.

- THÉBAUD-MONY A., *La science asservie. Santé publique : les collusions mortifères entre industriels et chercheurs*, Paris, La Découverte, 2014.

PPE : PROJET PROFESSIONNEL ÉTUDIANT

Responsable : Valérie SACRISTE

2h de TD - 3 ECTS -

Objectif : le PPE vise à aider l'étudiant à construire son projet professionnel en relation avec ses compétences et ses aptitudes personnelles. Dans cette optique, l'étudiant doit d'une part mener une réflexion sur son parcours et ses aspirations et d'autre part réaliser une enquête sur un métier au choix. Ce cours est uniquement ouvert aux étudiants inscrits dans l'itinéraire professionnalisant. Il est dispensé en S5 pour préparer à l'UE stage en S6. L'évaluation de l'UE est comptabilisée en S6.

Compétences visées du cours :

- Mener une autoanalyse sur son parcours, ses compétences
- Faire une recherche documentaire ciblée sur un métier,
- Réaliser une analyse critique des informations collectées
- Construire un guide d'entretien approprié
- Rechercher des interlocuteurs privilégiés sur le métier visé
- Mener un entretien informatif
- Résumer et analyser l'entretien
- Faire un rapport d'enquête
- Communiquer à l'oral les résultats de son enquête
- Prendre la parole et échanger en public
- Caractériser et valoriser ses compétences.
- Savoir faire un CV et une lettre de motivation ciblés.

Bibliographie :

- CHABAULT V. *Le Projet personnel et professionnel ou Projet professionnel étudiant en Licence à l'Université*, Paris, EMS Éditions, 2018.
- CHAMPY F., *La sociologie des professions*, Paris, PUF, 2012.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES AU TERME DE LA LICENCE SCIENCES SOCIALES

Le programme de la Mention Licence Sciences sociales croise des savoirs théoriques et pratiques qui combinent des compétences disciplinaires, préprofessionnelles et transversales.

Compétences disciplinaires

- Capacité critique et prise de recul sur les problèmes de société pour élargir le champ de la réflexion.
- Mobiliser des concepts issus des principales sciences humaines pour analyser un document mettant en jeu une question sociale.
- Mobiliser une approche pluridisciplinaire pour l'étude de sources d'information complexes.
- Identifier les caractéristiques sociales, économiques, politiques et culturelles des grandes aires géoculturelles.
- Savoir construire une enquête par la maîtrise des techniques d'élaboration et de traitement des données qualitatives et quantitatives : savoir élaborer un questionnaire, passer un entretien, réaliser des observations ethnographiques et monographiques.
- Savoir rechercher, hiérarchiser et mobiliser à bon escient des données sociodémographiques ainsi qu'une bibliographie spécialisée sur un thème donné.
- Savoir interpréter des données statistiques et un matériau qualitatif.
- Capacité à concevoir, réaliser et rédiger une étude ou un diagnostic sociologique de dimension modeste sur un sujet circonscrit.
- Savoir interpréter et répondre concrètement à une demande sociale (de type appels d'offre).
- Apprécier les enjeux et évolutions démographiques, technologiques, juridiques, socioéconomiques et culturels.

Compétences pré-professionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale.
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe et partage des rôles au service d'un projet commun.

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Définir son projet professionnel en fonction de ses intérêts, compétences et valeurs.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour progresser.

Compétences transversales et linguistiques

- Aptitude à la réflexion abstraite, à l'analyse et à la synthèse en vue d'exploitation quantitative et qualitative.
- Capacité d'appliquer les connaissances dans des situations pratiques.
- Capacité à communiquer par oral et par écrit en français dans différents registres d'expression adaptés au contexte.
- Capacité à apprendre et à maintenir à jour ses connaissances.
- Aptitude à rechercher, traiter et analyser les informations à partir de sources diverses.
- Capacités à la critique et à l'autocritique.
- Aptitude à s'adapter à de nouvelles situations et à agir en conséquence.
- Aptitude à comprendre les différences culturelles pour mieux apprêhender ce qui fait l'unité de l'être humain et la diversité des sociétés.
- Aptitude à l'utilisation de l'informatique et des technologies de la communication.
- Aptitude à utiliser les différents logiciels de traitement de l'information.
- Capacité à communiquer et à lire des documents rédigés en langue étrangère (anglais).

DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

La formation en sciences sociales permet d'accéder à des débouchés professionnels variés.

Liste des emplois visés par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Emplois de la fonction publique niveau Bac+3
- Emplois administratifs
- Emplois dans les carrières sociales
- Concours d'entrée aux écoles d'éducateur spécialisé, aux formations sociales et paramédicales
- Emplois dans les entreprises niveau Bac+3
- Emplois en milieu associatif

Dans les différents secteurs confondus, les fonctions principales visées sont :

- Enquêteurs, chargés d'études dans des instituts de sondage, bureaux d'études, services d'études des entreprises ou des collectivités publiques, associations spécialisées dans les enquêtes sociales, évaluation des politiques publiques, administrations publiques ou privées
- Emplois dans le secteur socio-éducatif, des nouveaux métiers du développement social urbain (agents de développement, médiateurs, animateurs de quartiers, enquêteurs sociaux, animateurs d'espace de concertation)
- Préparation aux concours de la fonction publique
- Métiers dans les secteurs de la culture et de la communication : édition, Internet, presse, audiovisuel
- Interventions dans les domaines nécessitant une approche interculturelle : tourisme, aide humanitaire, relations internationales
- Activités de formation : animation, ingénierie pédagogique, logistique des sessions, suivi des stagiaires
- Certaines fonctions classiques des entreprises : commerce (prospection, vente, marketing, publicité), organisation, ressources humaines (recrutement, rémunérations, évaluation des performances, conditions de travail, hygiène et sécurité, audit social), communication (interne et externe)
- Management général : responsable d'équipe, conseiller de clientèle, adjoint de direction dans des PME ou filiales.
- Débouchés avec double profil : dans les domaines de la gestion, des technologies, de la santé

Poursuite d'études

Une fois obtenue, cette licence permet d'accéder à des masters en sciences sociales dans les métiers des études, des enquêtes, de l'évaluation, dans les professions de santé et vieillissement, de l'ingénierie de l'enquête, de l'analyse du risque social, des politiques sociales, de la communication, du développement, de l'humanitaire, de la coopération, du patrimoine et du tourisme.

De nombreux étudiants poursuivent chaque année en master pour travailler dans la recherche fondamentale ou appliquée en sociologie, démographie, anthropologie, science politique, ou en tant qu'expert dans des cabinets de conseils, sociétés d'études, organismes de sondage, administrations.

L'offre de masters du Département de Sciences sociales de l'UFR SHS à Paris Cité comprend deux mentions : une mention « Sociologie » et une mention « Sciences sociales ».

Pour plus de renseignements sur les 6 parcours de Master Sciences sociales et Master Sociologie, consultez le site : <https://shs.u-paris.fr/masters/>

- Chargé d'études en sociologie appliquée, consommation, communication, médias (CESSA)
- Anthropologie et Ethnologie
- Études et évaluations dans le secteur sanitaire et social (EVSAN)
- Sociétés contemporaines : politique, identités, environnement (SOCO)
- Population et développement (POPDEV)
- Sociologie d'enquête

La Mission EDI

Égalité Diversité Inclusion

L'UFR Sciences Humaines et Sociales et la Faculté Sociétés et Humanités s'engagent en faveur de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion et entendent lutter contre toutes les discriminations, harcèlements et violences.

Une adresse à votre disposition : signalement@u-paris.fr



CONTACTS

Alice-Sophie Sarcinelli
Référente EDI pour l'UFR SHS

alice.sarcinelli@u-paris.fr

Régis Revenin
Vice-Doyen EDI pour la Faculté Sociétés et Humanités

regis.revenin@u-paris.fr



UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

Campus Saint-Germain-des-Prés
45 rue des Saints-Pères
75270 PARIS cedex 06